

Rapport

Analyse des Besoins Sociaux

2014

TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE

www.sicoval.fr

Analyse des Besoins Sociaux 2014

Sommaire

1^{ère} partie : Portrait social du territoire p.4

- 1. La démographie p.5**
- 2. Les ménages et les familles p.11**
- 3. Le budget et les revenus des ménages p.16**
- 4. La précarité et l'insertion p.21**
- 5. L'emploi et l'activité p.27**
- 6. Le logement p.33**

2^{ème} partie : Zoom sur les publics p.42

- 1. La petite enfance p.43**
- 2. L'enfance p.50**
- 3. La jeunesse p.56**
- 4. Les jeunes adultes p.62**
- 5. Les personnes âgées p.68**
- 6. Le handicap p.74**

Edito

Depuis le 1^{er} janvier 2012, le Sicoval a renforcé ses services auprès de la population avec la prise de compétence des services à la personne. Ce transfert s'est naturellement articulé avec les autres politiques menées dans le champ de la cohésion sociale afin d'apporter le meilleur service à l'utilisateur au meilleur coût.

Les habitants doivent être au centre de nos politiques, c'est pourquoi il est aujourd'hui plus que jamais nécessaire d'anticiper leurs besoins et de les analyser, et les évolutions sociodémographiques de notre territoire.

L'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) avec le Bilan d'Activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) sont des outils construits en complémentarité pour anticiper, évaluer et adapter les politiques publiques au regard des dynamiques territoriales existantes.

Certes l'Analyse des Besoins Sociaux est une obligation qui répond au décret du 6 mai 1995, mais elle nous sert aussi à repérer les difficultés sociales et prévenir toutes les formes d'exclusion.

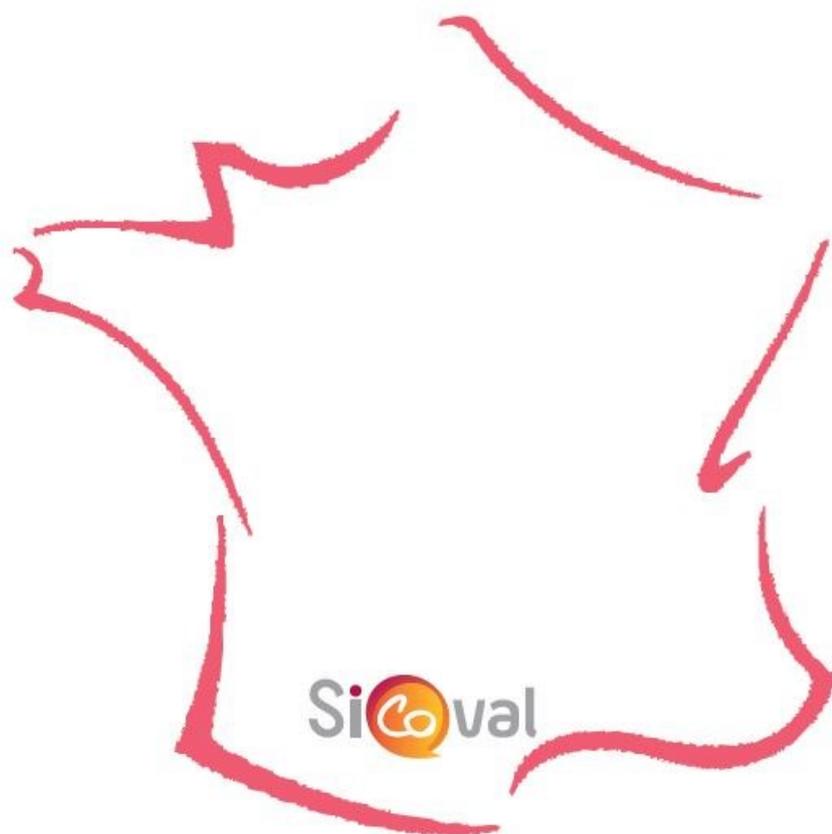
C'est à partir de ces constats partagés, dans une vision transverse entre services et partenaires, sans doute avec plus d'implication des habitants eux-mêmes, que nous fixerons nos objectifs politiques des prochaines années.



Jacques OBERTI,
Vice-président du Sicoval

1^{ère} partie

Portrait social du territoire



1. La démographie

**Le Sicoval a presque doublé sa population
en 40 ans**

70.000 habitants en 2013

Un faible taux de natalité

Une population vieillissante

**En 2040, le Sicoval comptera plus de
90.000 habitants**



Une croissance qui s'atténue

Notions clés :

Population municipale :

La population municipale d'une commune comprend l'ensemble des personnes qui y résident de façon habituelle, que ce soit dans un logement ordinaire, une communauté ou une habitation mobile, voire même sans abri. Ce concept correspond à celui de population utilisé usuellement en statistique, car toute personne résidant en France est comptée une fois et une seule. C'est une population sans doubles comptes.

C'est cette variable qui est prise en compte dans l'ABS.

Aire urbaine :

Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine de Toulouse) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'aire urbaine de Toulouse comprend 73 communes.



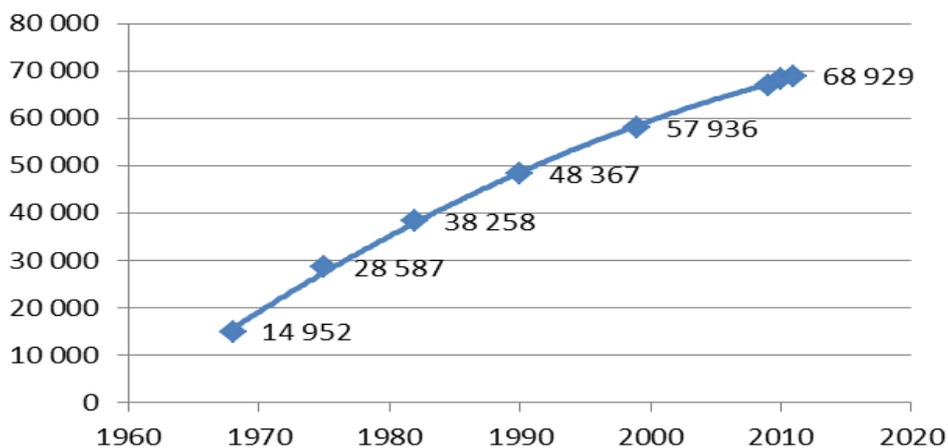
A retenir :

Le Sicoval comptait 68 929 habitants en 2011.

Evolution de la population du Sicoval (1968-2011)

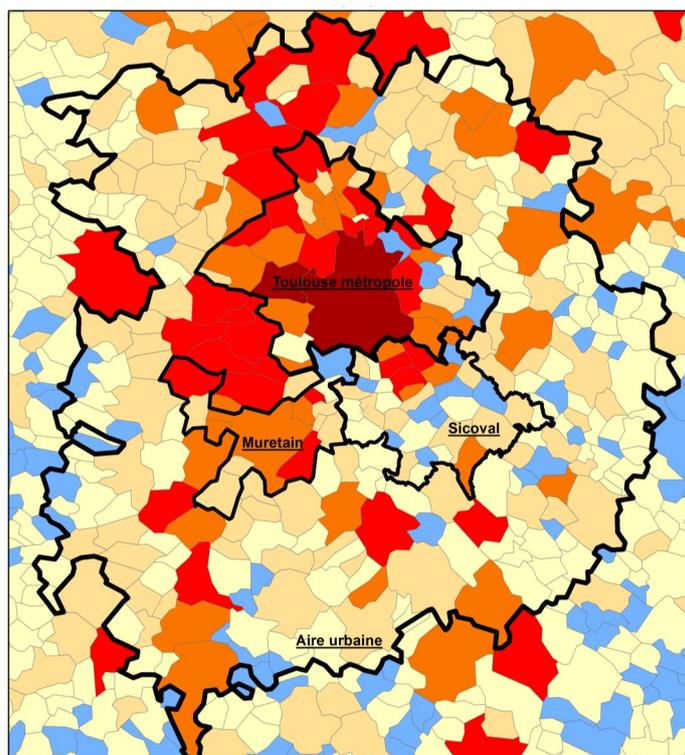
Comme pour d'autres espaces métropolitains, celui de l'agglomération toulousaine a connu ces 40 dernières années, une forte croissance de sa population. Au niveau du Sicoval, la population est passée de 30 000 habitants au début des années 70 à plus du double en 2011.

La dynamique démographique de l'aire toulousaine se concentre toutefois ces 10 dernières années plus sur le Nord et l'Ouest que sur le Sud-Est.



Source INSEE : population municipale

Evolution de la population de l'aire urbaine entre 2006 et 2011 (moyenne annuelle)



Nombre d'habitant accueillis chaque année :



Répartition inégale de la population

Notions clés :

Solde naturel :

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire :

Le solde migratoire (ou solde entrée-sortie) est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année.



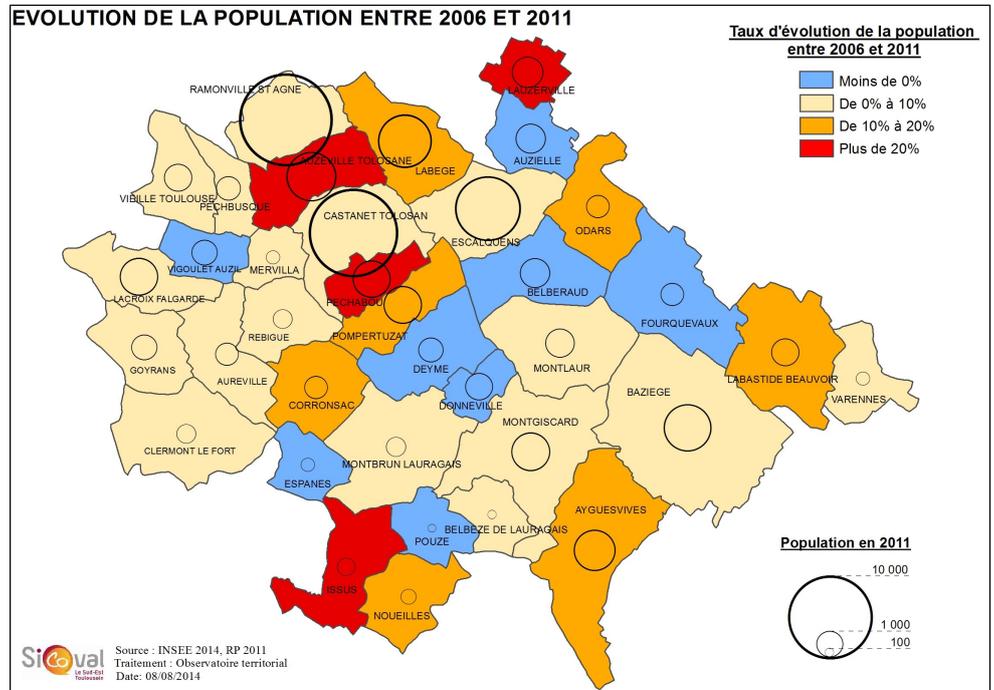
A retenir :

Depuis 1999, le Sicoval connaît une croissance annuelle de 1,5%.

Cela représente près de 1 000 habitants supplémentaires chaque année.

Une polarisation sur certaines communes

Alors que les communes les plus importantes du territoire en première couronne toulousaine (Ramonville-Saint-Agne, Castanet-Tolosan et Escalquens) ont connu une forte augmentation de leur population durant les années 70-90, ce sont aujourd'hui plutôt les communes plus petites qui enregistrent sur les 10 dernières années un dynamisme démographique.



Une dynamique démographique tirée par le solde migratoire

La hausse de la population du Sicoval s'explique en grande partie par l'arrivée de nouvelles populations sur le territoire et par un solde naturel positif et stable. La comparaison des périodes 1990-1999 et 1999-2010 indique que l'augmentation annuelle de la population s'atténue sur l'intercommunalité.

L'aire urbaine quant à elle connaît le phénomène inverse avec une légère augmentation de la variation.

Variation annuelle de la population entre 1990 et 2010

		1990-1999	1999-2010
Variation annuelle de la population (%)	Sicoval	(+) 2 %	(+) 1,5 %
	Aire urbaine Tlse	(+) 1,5 %	(+) 1,7 %
Dont solde naturel (%)	Sicoval	(+) 0,6 %	(+) 0,5 %
	Aire urbaine Tlse	(+) 0,5 %	(+) 0,6 %
Dont solde entrée-sortie (%)	Sicoval	(+) 1,5 %	(+) 1 %
	Aire urbaine Tlse	(+) 1 %	(+) 1,1 %

Source : INSEE Recensement de la population

Un vieillissement de la population

Notion clé :

Taux de natalité :

Le taux de natalité est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année. Pour plus de facilité, un ratio nombre de naissances pour 1 000 habitants est utilisé.



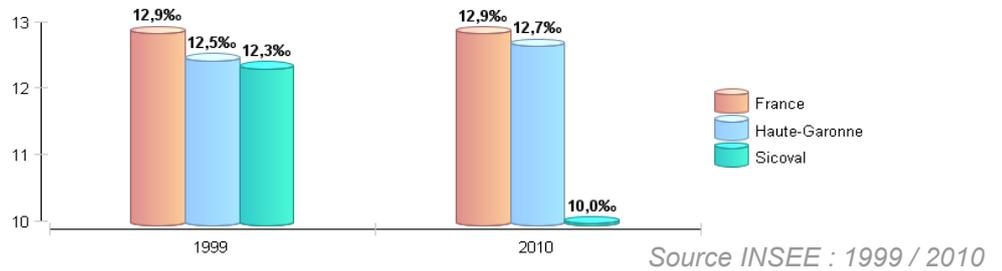
A retenir :

Depuis 1999, le Sicoval connaît une croissance annuelle de 1,5%.

Cela représente près de 1 000 habitants supplémentaires chaque année.

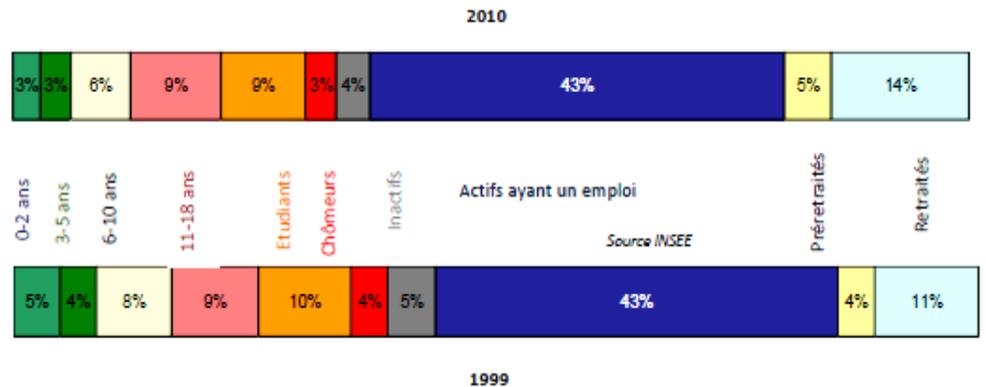
Evolution du taux de natalité

Malgré une évolution positive du nombre de naissances, le taux de natalité du Sicoval a baissé depuis ces 10 dernières années.

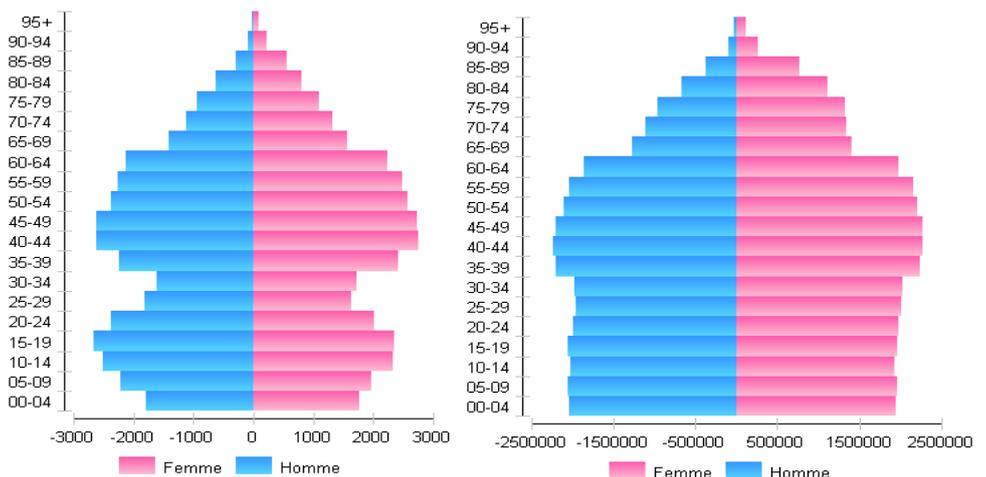


Répartition de la population totale du Sicoval entre 1999 et 2010

Sur les 10 dernières années, des signaux faibles indiquent des changements dans la répartition de la population. Ainsi, la part des moins de 10 ans sur la population totale se réduit au profit des personnes à la retraite. La pyramide des âges du Sicoval montre explicitement un déficit de jeunes ménages sur le territoire ce qui peut avoir pour conséquence un taux de natalité plus faible et la présence moindre de jeunes enfants sur le territoire.



Pyramide des âges comparative entre le Sicoval et la France en 2010



Des configurations qui changent

Notion clé :

Catégories socioprofessionnelles (CSP) :

Ensemble d'individus ayant en commun des caractéristiques professionnelles et sociales.



A retenir :

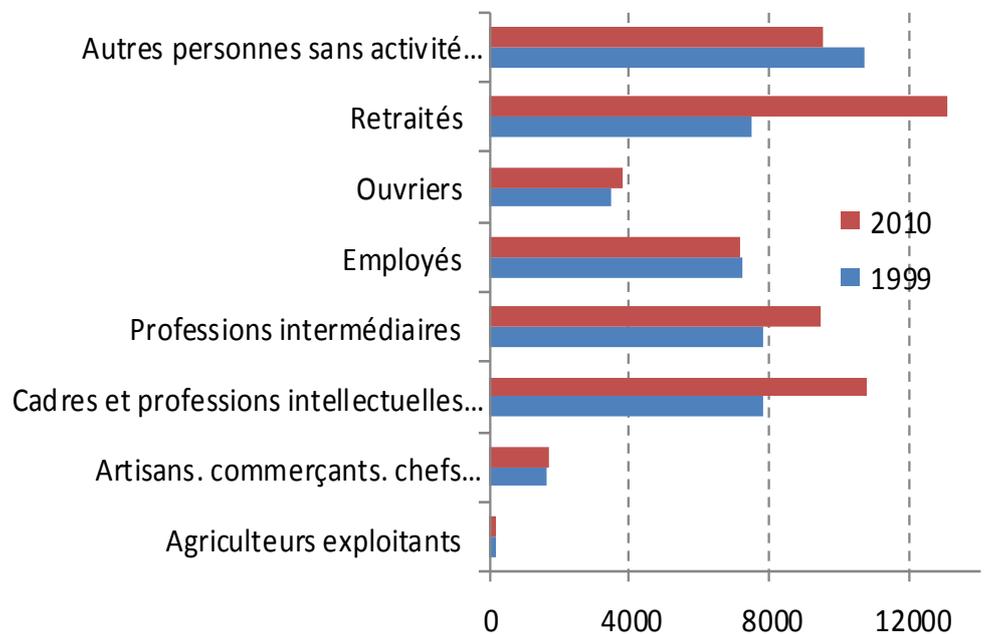
Le nombre de retraités a augmenté de 75% entre 1999 et 2010.

Plus de retraités et de cadres

Au niveau des catégories socio-professionnelles, une majorité de la population se range dans la catégorie des retraités.

Le nombre de personnes retraitées a augmenté de 75% entre 1999 et 2010. La seconde catégorie de ménage surreprésentée sur le territoire appartient aux cadres et professions intellectuelles supérieures (augmentation de cette catégorie de +38% entre 1999 et 2010).

Population de plus de 15 ans par catégories socio-professionnelles



Source INSEE 1999 / 2010

Un peu de prospective

Notion clé :

Les données Omphale :

C'est une application développée par l'INSEE qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur. Le scénario central est celui choisi pour les graphiques.



A retenir :

Un ralentissement de l'augmentation de la population.

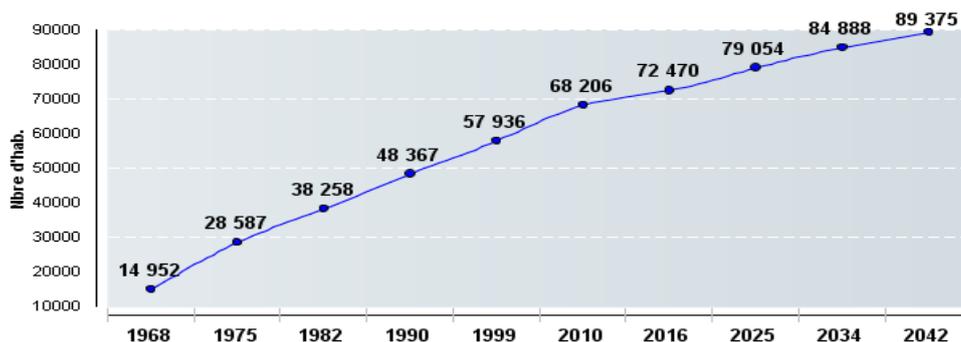
Une poursuite du vieillissement de la population.

90 000 habitants en 2040 ?

Au regard de la prospective (scénario calculé par l'INSEE), la population du Sicoval devrait continuer à croître pour atteindre près de 90 000 habitants en 2042 (soit près de 25 000 habitants supplémentaires). Au regard des 30 dernières années, le développement démographique des 30 prochaines devrait faiblement ralentir : augmentation annuelle de 1,1% alors que dans le passé (années 70/80/90) celle-ci était de 3% par an.

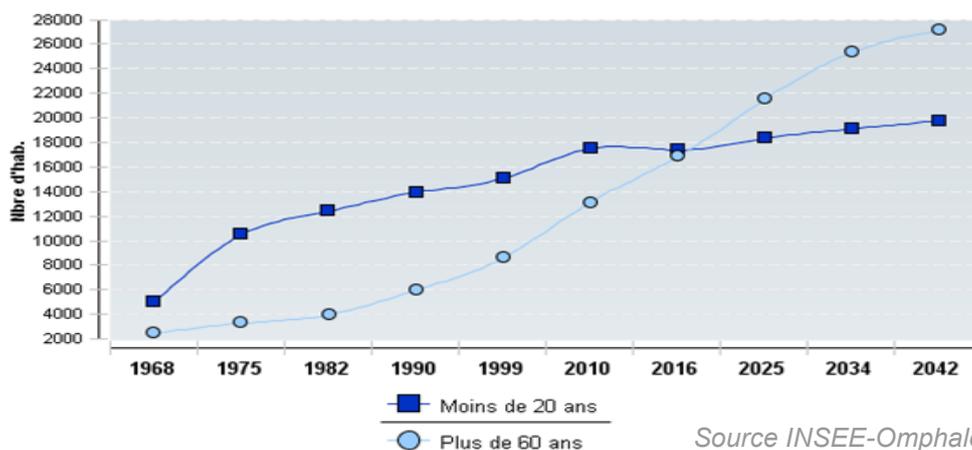
Le vieillissement de la population amorcé ces 10 dernières années devrait se poursuivre à l'horizon 2040 avec une forte progression des plus de 60 ans.

La population du Sicoval à l'horizon 2040



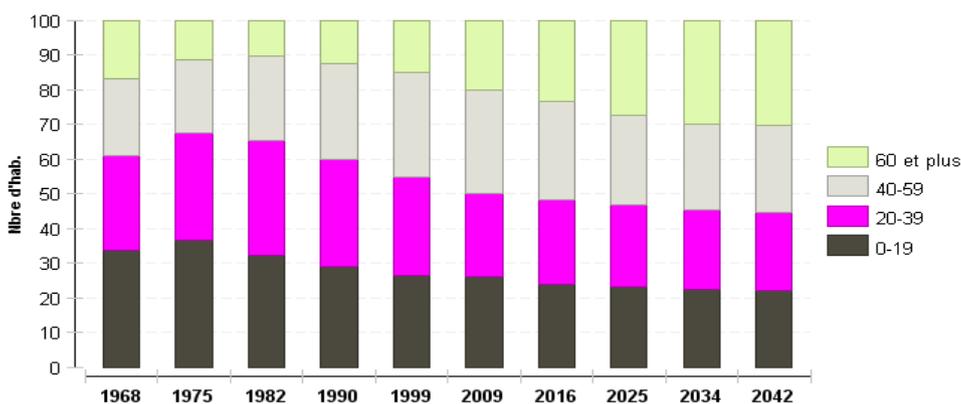
Source INSEE-Omphale

L'effet ciseau entre les < 20 ans



Source INSEE-Omphale

Population par tranches d'âges jusqu'en 2040



Source INSEE : Données Omphale - Scénario central

2. Les ménages et les familles

Près de 30 000 ménages sur le territoire
1/3 de la population vit seule
Services d'aide à la parentalité
(REAAP, MF, ER, CLAS, etc.)



Des ménages de plus en plus petits

Notions clés :

Ménage :

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Famille :

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).



A retenir :

Une taille moyenne de ménage en constante réduction = 2,3 personnes pour un ménage en 2011 avec une accentuation sur la partie urbaine.

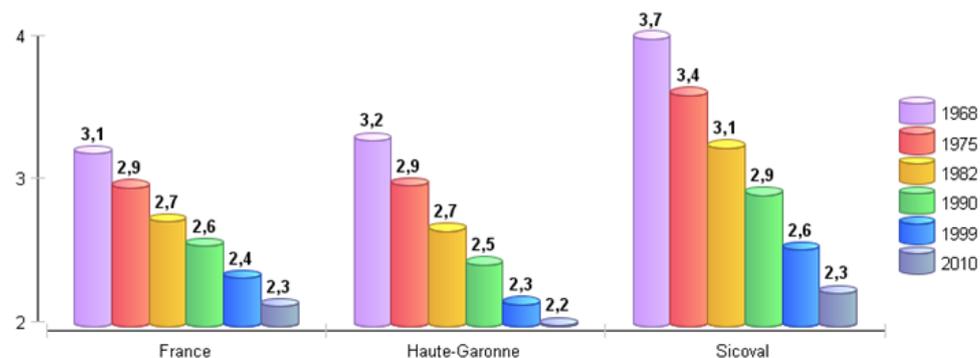
29 336 ménages présents sur le territoire en 2011

Depuis les années 60, la taille des ménages diminue sur tous les territoires. Néanmoins, la diminution est plus rapide sur le Sicoval (moyenne de 2,3 personnes par ménage en 2011).

Cette réduction est due à l'apparition de nouveaux phénomènes sociaux comme la décohabitation des générations, l'augmentation de personnes seules ou encore la baisse du nombre général d'enfants par famille. En 2011, on dénombre 29 336 ménages sur le Sicoval.

Sur les 10 dernières années, la progression annuelle du nombre de ménages est de 3% alors que celle de la population est autour des 1,5%.

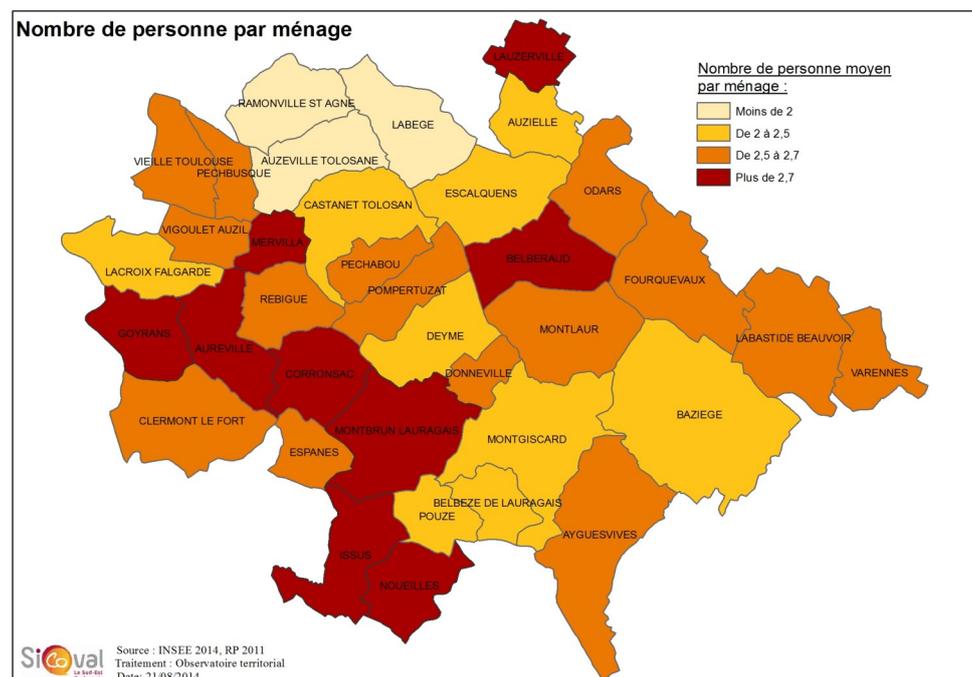
Evolution du nombre de personnes par ménage (1968-2010)



Source : INSEE Recensement de la population 1968-2010

Une partie urbaine marquée par de petits ménages

La carte ci-dessous indique nettement la présence de petits ménages sur la partie urbaine du Sicoval alors que les coteaux Ouest ont une taille moyenne de personnes par ménage supérieure à 2,7.



Des configurations qui évoluent (1/2)

Notions clés :

Famille monoparentale :

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants.

Personne de référence du ménage :

Il s'agit le plus souvent de la personne de référence de la famille quand il y en a une, ou de l'homme le plus âgé, en donnant priorité à l'actif le plus âgé.



A retenir :

Une augmentation des personnes seules.

Une diminution des couples avec enfants.

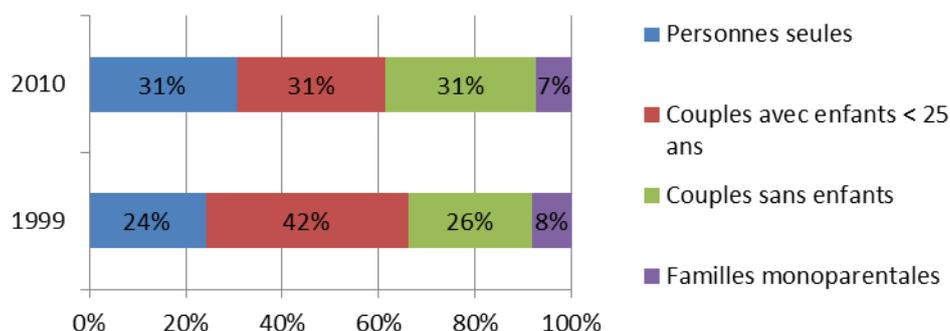
Un tiers de la population vit seule

De façon générale, le Sicoval compte beaucoup plus de couples (68% des ménages, soit 19 626 personnes) que les autres territoires de comparaison (59 % pour Haute-Garonne).

La proportion des familles monoparentales reste stable depuis les 10 dernières années : 2 350 familles monoparentales en 2010. Pour 80% des cas, ce sont des mères qui se trouvent dans la configuration monoparentale.

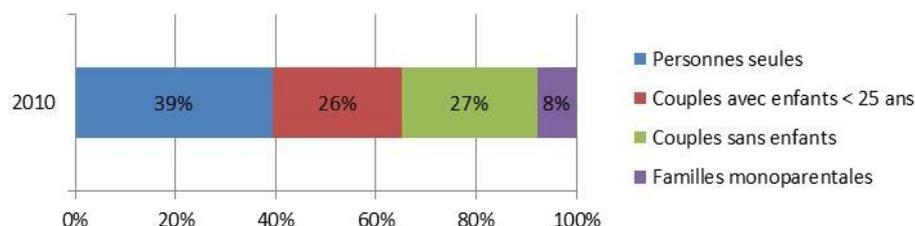
Comparativement à la Haute-Garonne, la proportion de couples avec enfants reste supérieure sur le Sicoval, mais cette catégorie baisse néanmoins depuis les 10 dernières années : ainsi en 1999, on comptabilisait 9 216 couples avec enfants alors qu'en 2010 ils ne sont plus que 8 905 (alors que la population totale et le nombre de ménages augmentent).

Evolution de la structure des ménages du Sicoval entre 1999 et 2010



Source : INSEE Recensement de la population 1999-2010

Structure des ménages en Haute-Garonne 2010



Source : INSEE Recensement de la population 1999-2010

Caractéristiques des personnes seules

Ce sont les personnes de référence âgées de moins de 20 ans et ceux de plus de 80 ans qui se retrouvent majoritairement seuls.

La configuration de la famille monoparentale se retrouve principalement sur les ménages dont la personne de référence est âgée entre 40 et 64 ans.

Des configurations qui évoluent (2/2)

Notion clé :

PACS :

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Il a été promulgué par la loi du 15 novembre 1999. Il établit des droits et des obligations entre les deux contractants, en terme de soutien matériel, de logement, de patrimoine, d'impôts et de droits sociaux.

Diversification de la structure familiale

En France, la structure familiale s'est profondément diversifiée au cours des 40 dernières années. Ces transformations sont dues en grande partie à l'évolution des mœurs et à l'affirmation des aspirations individuelles.

Si la famille nucléaire (basée sur le couple, avec ou sans enfants) reste aujourd'hui le modèle dominant, de nouvelles structures familiales connaissent un développement constant depuis quelques décennies telles que les familles monoparentales, homoparentales ou recomposées.

Cette transformation du modèle familial se traduit par l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs :

- **L'évolution constante du nombre de divorce depuis les années 60.**
- **La diminution du nombre de mariage et l'augmentation du nombre de couples vivant en union libre (24% en 2009).**
- **La forte popularité du PACS depuis sa création, notamment auprès des couples homosexuels (43% de ces couples sont pacsés).**

Ces transformations modifient les repères traditionnels du noyau familial (deux parents avec ou sans enfant(s)) ce qui complexifie l'accompagnement mis en œuvre par les pouvoirs publics.

A l'échelle du Sicoval, les travailleurs sociaux du Conseil Général recensent des cas de plus en plus dramatiques autour de la famille (séparations violentes, violences conjugales, etc.) et des problématiques autour de la garde d'enfants.

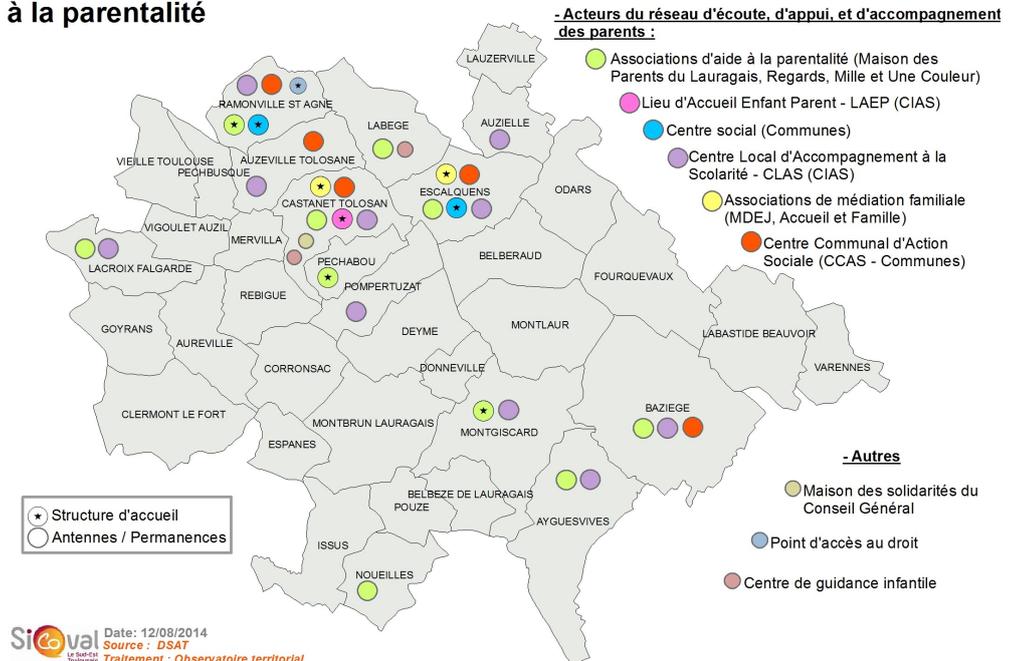
Les professionnels constatent que des familles ayant connu des mutations ont besoin de se retrouver sur des lieux pour échanger avec d'autres personnes ou avec des professionnels. Ces lieux sont encore rares sur le Sicoval et lorsque ces services existent, il est constaté que tous les publics concernés ne peuvent y accéder (par exemple une mère seule, isolée et qui a la garde de ses enfants).

L'aide à la parentalité

Des dispositifs complémentaires

Il existe plusieurs dispositifs de soutien à la parentalité (circulaire du 7 février 2012) regroupant notamment le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP), la Médiation familiale (MF), les Espaces rencontres (ER) ou encore les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

Accompagnement des parents et soutien à la parentalité



Le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)

Le REAAP a pour mission de mettre en réseau des actions et des acteurs autour de la parentalité sur le département de la Haute-Garonne. Une des missions en 2014 est d'établir un diagnostic global sur les besoins des familles et de l'offre de service existante.

La médiation familiale

La médiation familiale est mise au service des familles et des personnes en vue de restaurer ou préserver les liens familiaux et/ou à prévenir les conséquences d'une éventuelle dissociation du groupe familial. Il existe sur le territoire du Sicoval deux permanences d'informations gratuites : à la Maison de la solidarité de Castanet-Tolosan et au CCAS d'Escalquens. Ces permanences d'information sont tenues par des médiateurs familiaux diplômés d'Etat. Y sont organisées des réunions d'information auprès des professionnels et des parents sous forme de soirées ciné-débat.

Environ 350 personnes (professionnels et parents) ont bénéficiés des actions de sensibilisation et d'information sur le territoire du Sicoval : soirées débat, réunions d'information, actions de sensibilisation sur des groupes de parents et/ou professionnels déjà constitués, réunions mensuelles des Relais d'assistantes maternelles, rencontre café littéraire, groupe « Pause-café », etc.

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité

Ce dispositif vise à favoriser la réussite scolaire des enfants et jeunes tout en accompagnant les parents dans le suivi de la scolarité des enfants. 10 communes du Sicoval profitent de ce dispositif touchant près de 500 jeunes au total et leurs familles.

3. Le budget et le revenu des ménages

Des revenus élevés

Un fort taux d'imposition

De grandes inégalités/ disparités sur le territoire

Le Nord-Ouest est le plus riche

**Les 10% des ménages les plus riches ont un
revenu annuel 5,6 fois supérieur aux revenus des
10% des ménages les plus pauvres**



Des revenus confortables ^{1/2}

Notions clés :

Ménage :

Un ménage fiscal est un ménage constitué par le regroupement des foyers fiscaux répertoriés dans un même logement.

Son existence, une année donnée, tient au fait que coïncident une déclaration indépendante de revenus et l'occupation d'un logement connu à la taxe d'habitation.

Unité de consommation :

L'unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Celui-ci est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

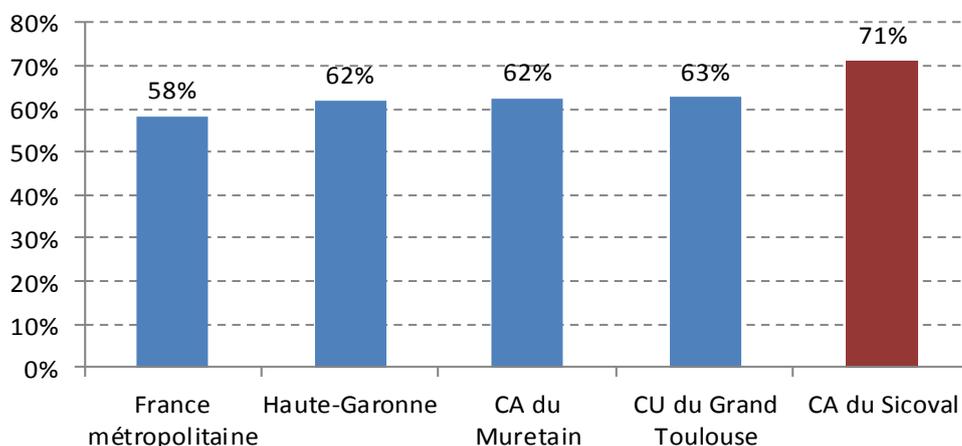
Revenu fiscal :

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement et reversement des allocations (hors chômage).

Part des ménages fiscaux imposés en 2010

27 396 ménages fiscaux ont été recensés en 2010 sur le Sicoval.

71% de ces ménages sont imposés alors que ce taux est plus faible pour les autres territoires de comparaison.

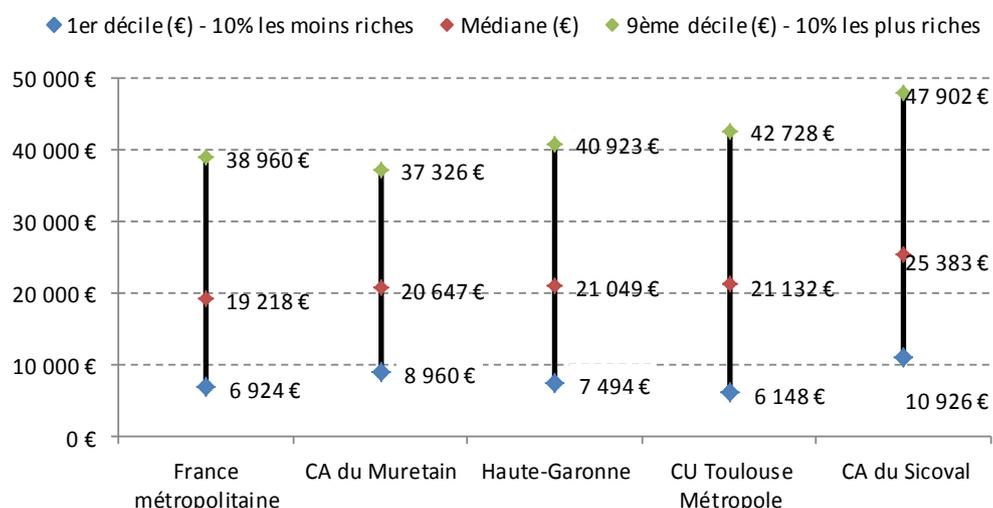


Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Distribution des revenus en 2011 (par unité de consommation)

En 2011, le revenu médian du Sicoval s'élevait à 25 383 €, soit 6 165 € de plus que la médiane nationale, et 4 334 € de plus que le département.

Les 10% les plus pauvres du territoire (1^{er} décile) ont un revenu annuel inférieur à 10 926 € alors que les 10% les plus riches ont un revenu annuel dépassant les 47 902 €. La majorité des revenus (70%) proviennent des salaires et dans une moindre mesure des retraites et pensions (21%).



Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Des revenus confortables 2/2

Notions clés :

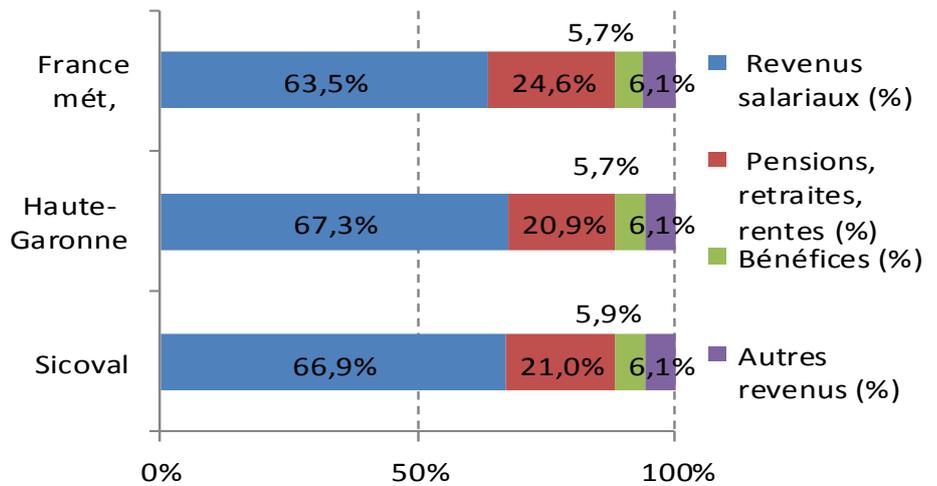
Médiane :

Celle-ci partage les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu est inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu supérieur.

Déciles :

Ceux-ci décrivent la distribution des revenus par tranches de 10% des personnes. La médiane constitue donc le cinquième décile.

Origine des revenus déclarés par les ménages en 2011

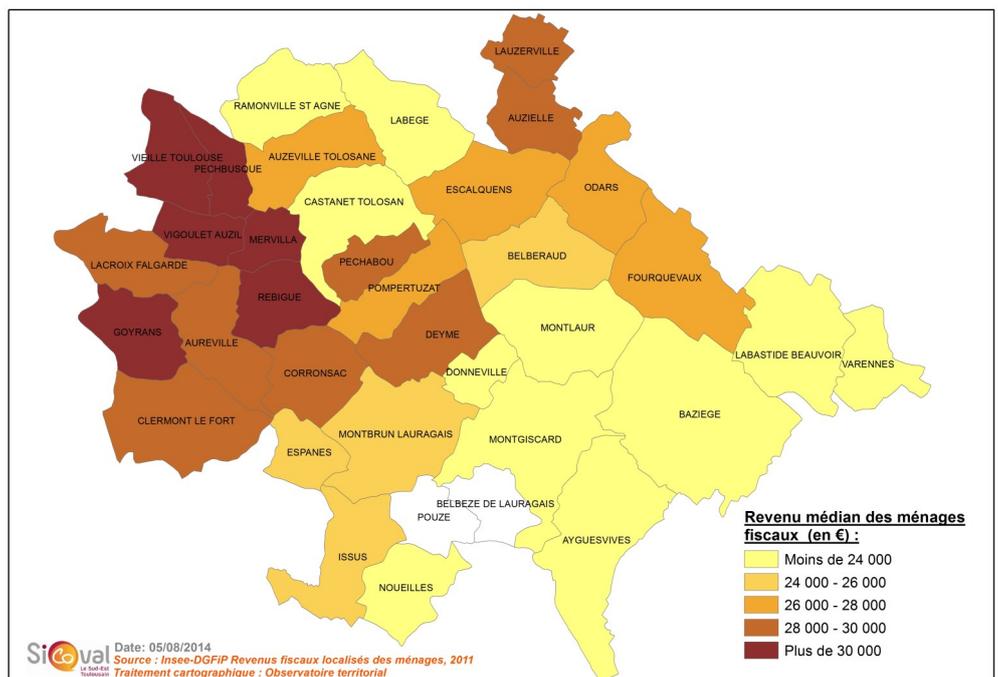


Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Répartition du revenu médian sur le Sicoval en 2011

La carte ci-dessous montre que les ménages disposant des plus forts revenus sont localisés sur la partie Nord-Ouest du Sicoval. C'est sur la commune de Vieille-Toulouse qu'on retrouve le revenu médian le plus élevé du Sicoval (42 139€ par Unité de consommation) suivi de Vigoulet-Auzil (40 942€ par UC).

A l'inverse, c'est la commune de Baziege qui se trouve en bas du classement avec un revenu médian qui s'élève à 21 170€ par UC. Les grandes communes comme Castanet, Ramonville et aussi Labège ont un revenu médian en dessous de 23 500 € par UC.



Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Mais des inégalités qui progressent

Notion clé :

Rapport inter-décile :

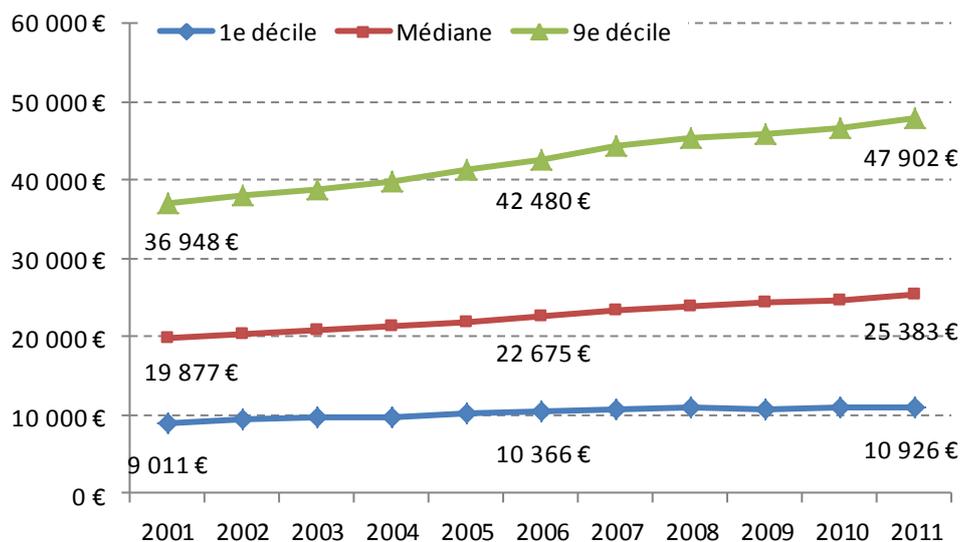
5D9/D1) du revenu fiscal par unité de consommation (UC) établit le rapport entre les revenus par UC les plus élevés et les revenus par UC les plus faibles, en ôtant de chaque côté les 10 % de personnes aux revenus les plus extrêmes.

Cet indicateur mesure la disparité relative entre les plus hauts et les plus bas revenus fiscaux, sans être déformé par les revenus les plus extrêmes. Il permet donc d'étudier les disparités des revenus par UC.

Evolution du revenu entre 2001 et 2011

A l'étude du graphique ci-dessous, les niveaux de vie augmentent plus fortement pour les ménages les plus aisés (9e décile). Entre 2001 et 2011, le revenu des 10% les plus riches a augmenté de +11 000 € alors que les 10% les plus pauvres ont vu leur revenu augmenter seulement de +1 915 €.

Entre les ménages les plus riches et les plus pauvres, ce sont sur les dépenses d'alimentation et de loisirs qu'il y a le plus de différences.

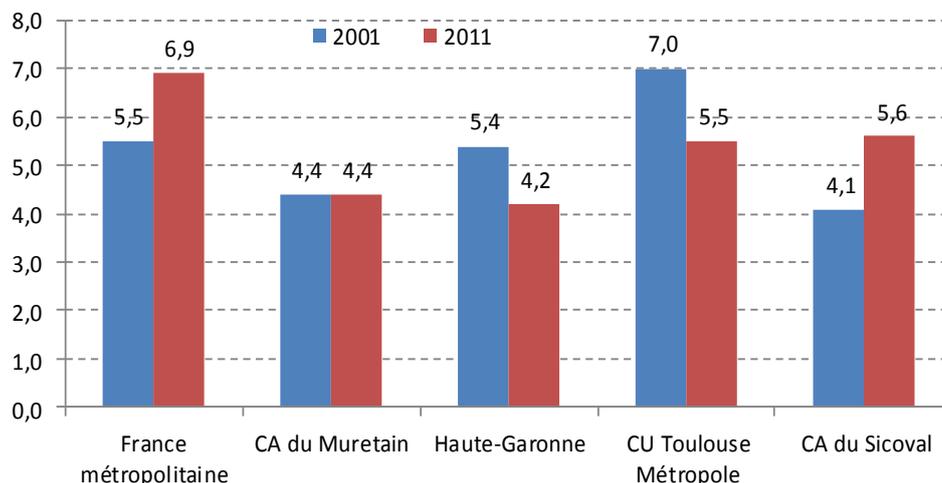


Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Rapport inter-décile (D9/D1)

Le rapport inter-décile (mesurant les inégalités sur un territoire) est élevé sur le Sicoval (5,6 en 2011). Les 10% de ménages les plus riches ont un revenu annuel 5,6 fois supérieur aux revenus des 10% des ménages les plus pauvres.

C'est l'un des rapports les plus importants du département. Il a fortement progressé ces 10 dernières années sur le Sicoval, confirmant la progression des inégalités.



Source : INSEE - Direction Générale des Finances Publiques

Les effets de la crise

Notions clés :

CREDOC :

Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, est un organisme d'études et de recherche au service des acteurs de la vie économique et sociale.

Les éléments ci-contre sont tirés d'une étude menée en mars 2009 intitulée « Les classes moyennes sous pression » - n°219.

L'inflation :

L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Des dépenses incompressibles qui augmentent

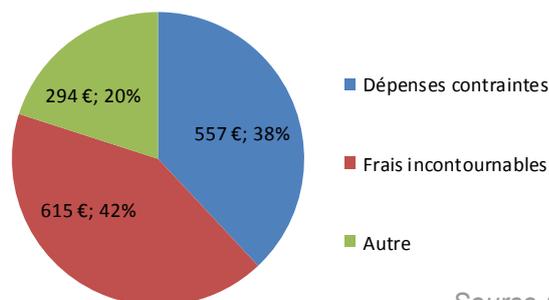
En France, une importante fraction de la population dispose de revenus se situant autour de la moyenne : environ 1 personne sur 2 dispose, après impôt, d'un niveau de vie compris entre 75% et 150% du niveau de vie médian, c'est-à-dire entre 1100 et 2200 € par mois. Pour une personne qui dispose du revenu médian (soit 1 467 € par mois), ses dépenses se décomposent de façon suivante :

- 38% sont consacrés aux dépenses contraintes (soit 560 €). Ces dépenses se caractérisent par leur caractère pré-engagé couvrant le loyer, les charges, les fournitures en énergie et en eau, le téléphone ou encore les assurances.
- 42% sont consacrés aux autres frais incontournables (soit 615 €) comme l'alimentation, le transport, l'éducation et la santé.
- 20% du budget (soit 294 €) peut au final être consacré aux loisirs, à l'habillement, aux biens d'équipements du foyer, aux sorties ou encore à l'épargne. Pour les 10% les plus pauvres, les dépenses contraintes et incontournables peuvent représenter jusqu'à 87% du budget total alors que pour les 10% les plus riches ces dépenses représentent 65%.

Dépenses mensuelles moyennes pour une personne percevant 1 467 € par mois (après impôt)

Depuis les années 70, le CREDOC remarque que les dépenses incompressibles augmentent plus vite que le revenu. Ainsi ces dépenses représentaient 21% en 1979 alors qu'aujourd'hui leur part est de 38% pour les classes moyennes.

L'inflation des années 2007 et 2008 a joué un rôle déterminant dans la perte de pouvoir d'achat des classes moyennes.



Source : CREDOC 2009

Une crise qui touche plus les démunis

Selon une étude du Centre d'observation de la société (« 2008-2011 : Premières estimations de l'impact de la crise sur les revenus »), la majorité des revenus continue à augmenter entre 2008 et 2011, même si cela est un peu moins rapide qu'auparavant. Les classes moyennes (ménages qui se situent autour du revenu médian) ont vu leur niveau de vie stagner, si l'on tient compte de l'augmentation des prix, mais elles ont tout de même augmenté leur revenus de +1 000 €.

Les véritables perdants sont essentiellement des personnes peu qualifiées qui se trouvent sans emploi ou qui n'arrivent pas à y accéder. Le pouvoir d'achat des plus défavorisés a subi une baisse de l'ordre de 6% sur cette période.

Source : Centre d'Observation de la Société 2014

4. La précarité et l'insertion

**Plus de 12 000 allocataires sur le Sicoval
8,4% de la population du Sicoval vit en dessous
du seuil de bas revenus**

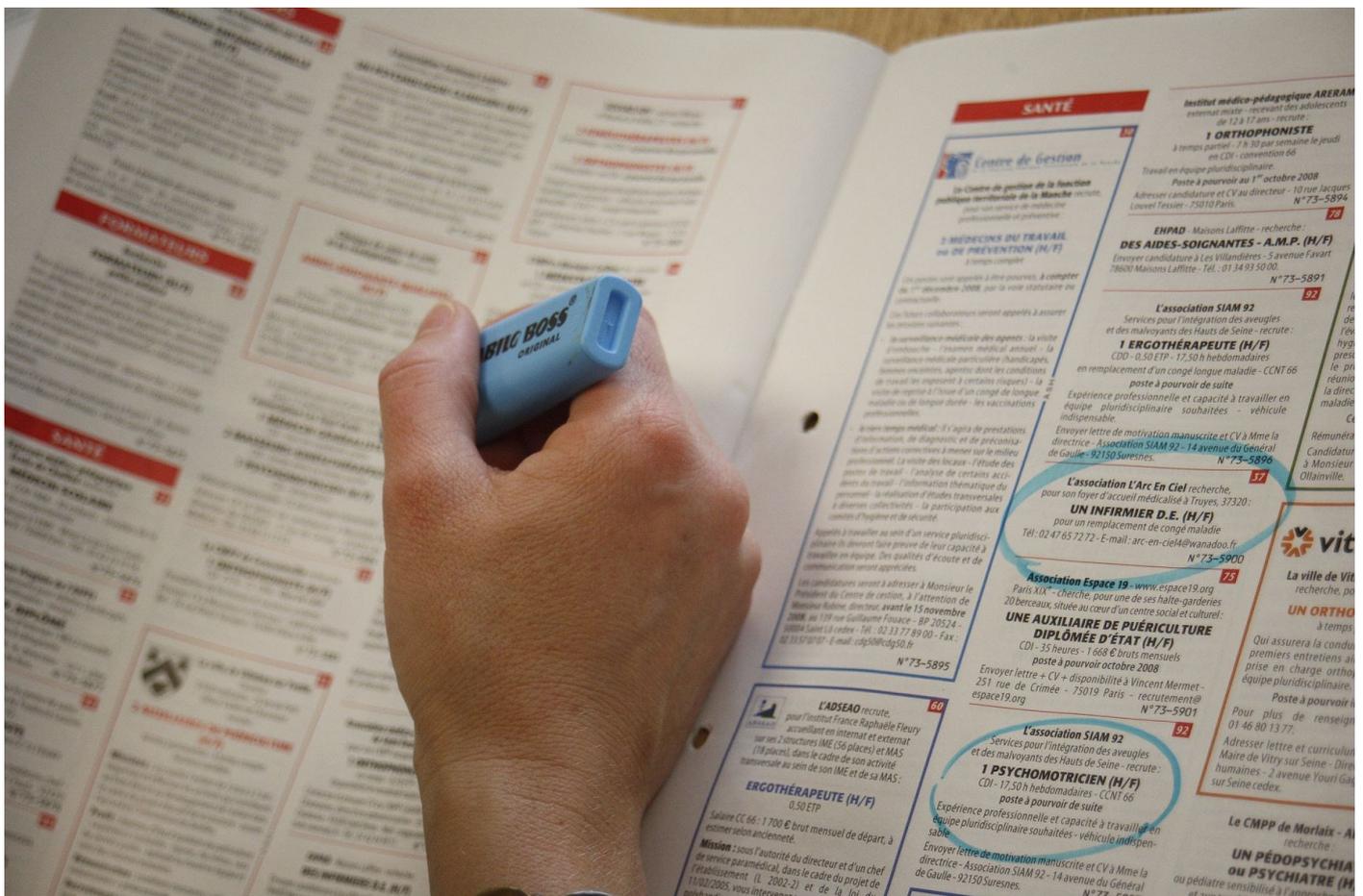
**Les plus touchés par la précarité sont les jeunes
et les familles monoparentales**

3,7% de la population bénéficie du RSA

**Les 1^{ers} bénéficiaires des aides à l'insertion
professionnelle sont les femmes**

**Les 1^{ers} demandeurs d'aides sont les familles
monoparentales et les personnes isolées**

Augmentation du nombre de travailleurs pauvres



Les allocataires à bas revenus

Notions clés :

Allocataire CAF :

Il s'agit d'une personne percevant au moins une prestation mensuelle légale au titre de décembre.

L'allocataire est le titulaire du dossier. Il peut percevoir une ou plusieurs prestations pour son propre compte ainsi que pour les autres personnes appartenant à son dossier, conjoint, enfant et autres personnes à charge.

L'ensemble de ces personnes constitue la population du foyer allocataire. En 2012, on compte sur le Sicoval 12 246 allocataires.

Allocataire bas revenus :

Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes.

Le seuil de bas revenu s'élève à 977 € pour un adulte. Pour un couple avec deux enfants le seuil est à 1700 € (Année 2011).



A retenir :

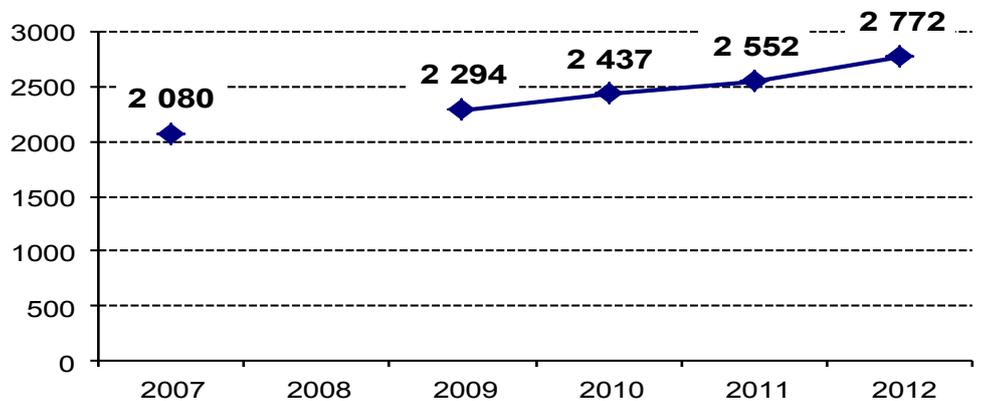
Le nombre d'allocataires bas revenus n'a pas cessé d'augmenter entre 2007 et 2012 sur le territoire du Sicoval.

En 2012, la part des allocataires vivant en dessous du seuil de bas revenus s'élevait à 23% des allocataires CAF et représentait 8,4% de la population du Sicoval.

Evolution de la part des allocataires CAF à bas revenus sur le Sicoval entre 2007 et 2012

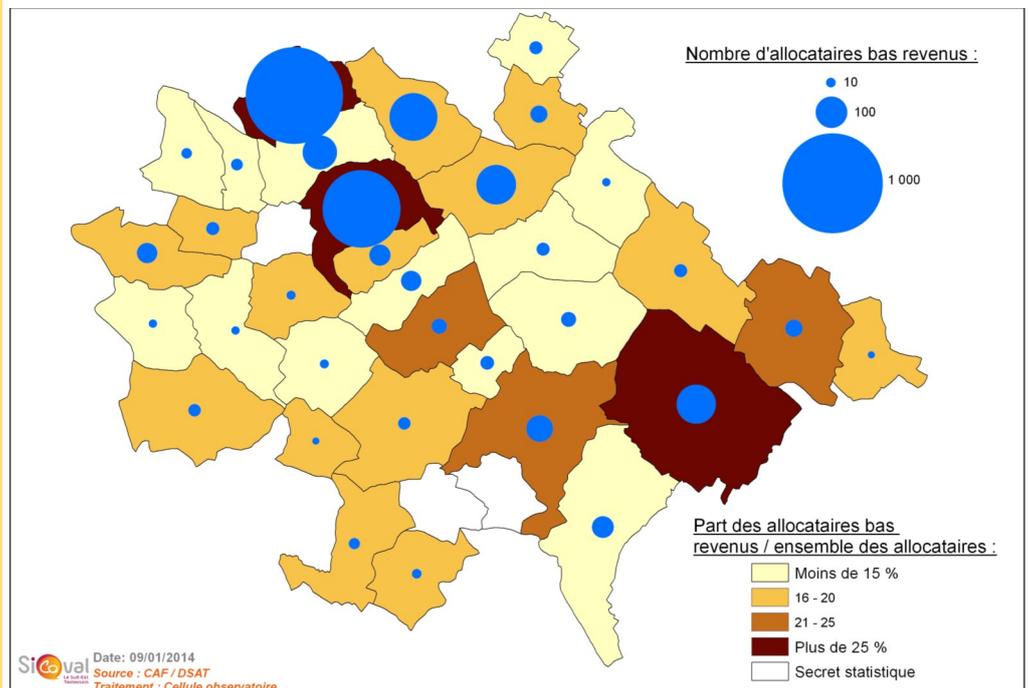
En 2012, la part des allocataires bas revenus représentait 23% de l'ensemble des allocataires (soit 5 743 personnes couvertes ou encore 8,4% de la population du Sicoval) alors qu'en 2007 cette part s'élevait à 20%.

L'évolution du nombre d'allocataires bas revenus a connu une croissance moyenne annuelle entre 2007 et 2012 de 7%. Ce chiffre peut s'expliquer notamment par l'accueil de nouvelles populations plus diversifiées. Parmi les populations les plus touchées, on retrouve les jeunes de moins de 25 ans nouvellement autonomes (8% des allocataires bas revenus) qui se trouvent souvent dans une situation difficile avec des emplois peu stables. Les familles monoparentales, qui cumulent souvent les difficultés (financières, de logement, etc.) et qui représentent, à elles seules, 14% des allocataires bas revenus.



Source : CAF 2007-2012

Répartition des allocataires CAF bas revenus sur le territoire du Sicoval en 2012



Quelle précarité sur le Sicoval?

Notions clés :

Allocataire dépendant :

C'est l'allocataire pour lequel les prestations versées par la CAF représentent plus de la moitié des ressources.

Couverture maladie universelle (CMU) :

Elle permet à tous les français ou étrangers résidant en France (sous certaines conditions) de bénéficier d'une couverture de santé équivalente à tous les assurés sociaux.

CMU-Complémentaire :

La CMU-C est une protection complémentaire santé gratuite accordée aux personnes remplissant certaines conditions de résidence et de ressources.

Minimas sociaux :

Revenu de solidarité active (RSA) socle + Allocation aux adultes handicapés (AAH) + Allocation de solidarité spécifique (ASS).

Allocation aux adultes handicapés (AAH) :

Allocation versée aux personnes handicapées afin de leur garantir un minimum de ressources. Elle s'élève à 790 € pour une personne seule (2014).



A retenir :

Accroissement de la part des allocataires dépendants qui représentent 2,5% de la population.

Augmentation du nombre des bénéficiaires des minimas sociaux de 13% entre 2011 et 2012 et qui représentent donc aujourd'hui 2,4% de la population.

Allocataires dépendants et taux d'endettement

En 2012, le nombre d'allocataires dépendants des aides de la CAF s'élevait à 14,5% du nombre d'allocataires de la CAF, ce qui représentait 2,5% de la population du Sicoval.

La part des allocataires dépendants sur le territoire a augmenté de 13% entre 2011 et 2012.

La part de la population du Sicoval ayant un dossier d'endettement auprès de la Banque de France s'élève à seulement 0,17%. Cette endettement se concentre principalement sur les communes de Ramonville et de Castanet (0,33% et 0,32%) et dans une moindre mesure sur la commune de Labège (0,26%).

Dispositifs d'aide à l'accès aux soins

En 2013, les bénéficiaires de la Couverture maladie universelle (CMU) représentaient 1,6% de la population du Sicoval (soit 1 058 personnes) et ceux de la CMU - Complémentaire 3,3% (soit 2 223 personnes).

Pour la CMU-C, en 2013, la part des bénéficiaires sur le Sicoval est inférieure à celle de la Haute-Garonne (6,8%) et de la Région Midi-Pyrénées (6.5%).

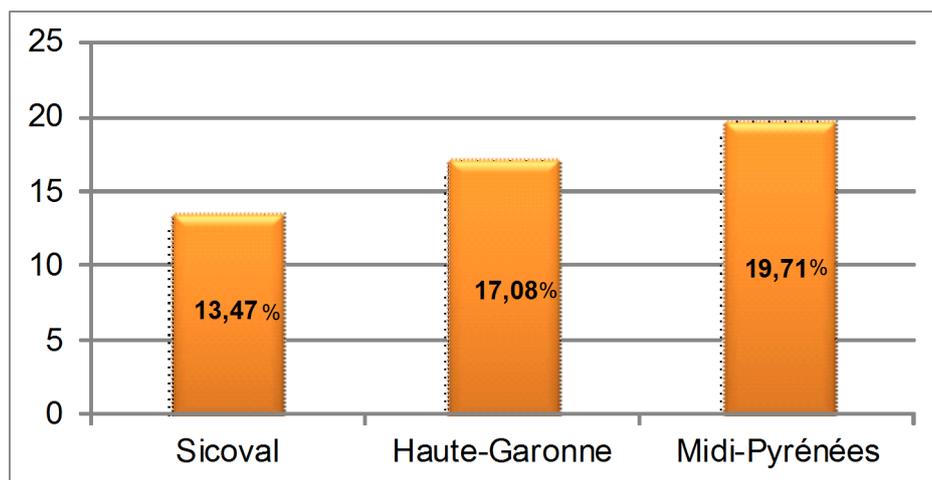
Les bénéficiaires de l'Aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) ou « chèque santé » (déduction sur la cotisation d'une complémentaire santé), représentent eux 1,2% de la population du territoire du Sicoval (soit 847 personnes).

Part des allocataires CAF bénéficiant des minimas sociaux (RSA socle et AAH) en 2012

Bien que le taux d'allocataires CAF bénéficiant des minimas sociaux sur le territoire soit inférieur au taux régional et départemental, le Sicoval n'est pas épargné par les situations de précarité qui ont augmenté ces dernières années.

En effet, la part des bénéficiaires des minimas sociaux est passée de 12% en 2011 à 13,5% en 2012, soit 2,4% de la population du Sicoval.

L'Allocation spécifique de solidarité (ASS), concerne principalement (sous certaines conditions) les chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage. Les bénéficiaires de l'ASS représentent en 2012 sur le Sicoval 0,3% de la population (233 allocataires), contre 0,5% pour la Haute-Garonne et 0,6% pour Midi-Pyrénées. Le montant de l'ASS pour une personne seule s'élève 483 € pour une personne seule.



Zoom sur le RSA

Notions clés :

Revenu de solidarité active (RSA) :

Le revenu de solidarité active est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti.

RSA socle :

C'est le RSA qui est versé aux personnes ne bénéficiant pas de revenu d'activité.

RSA activité :

C'est le RSA qui est versé aux personnes ayant un revenu d'activité en complément de ce dernier.

Le montant mensuel du RSA s'élève à près de 500 € pour une personne seule en 2014.



A retenir :

Les bénéficiaires du RSA représentent 3,7% de la population du Sicoval.

En 2012, 71% des allocataires du RSA sur le territoire du Sicoval bénéficiaient du RSA socle.

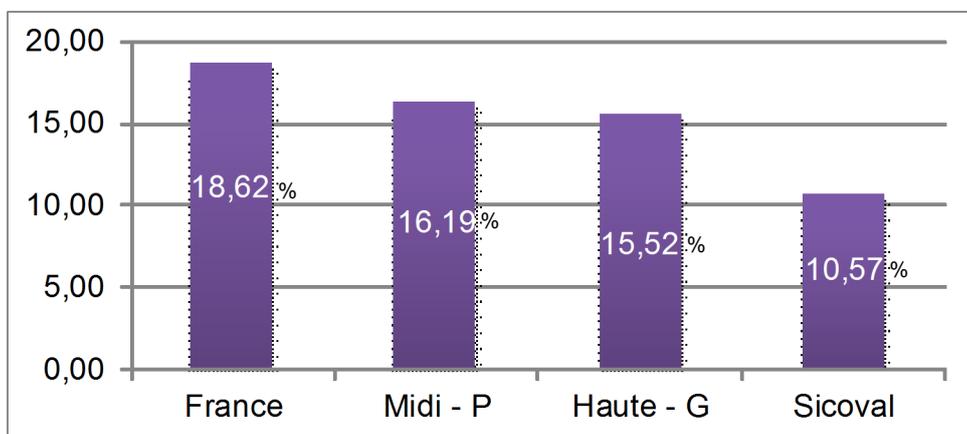
Part des allocataires CAF bénéficiaires du RSA en 2012

Le RSA socle est le minimum social le plus distribué au niveau national et également en Midi-Pyrénées.

La part des bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) est passée de 9,5% (du nombre d'allocataires de la CAF) en 2011 à 11% en 2012 ce qui représente 1295 bénéficiaires et 3,7% de la population du Sicoval.

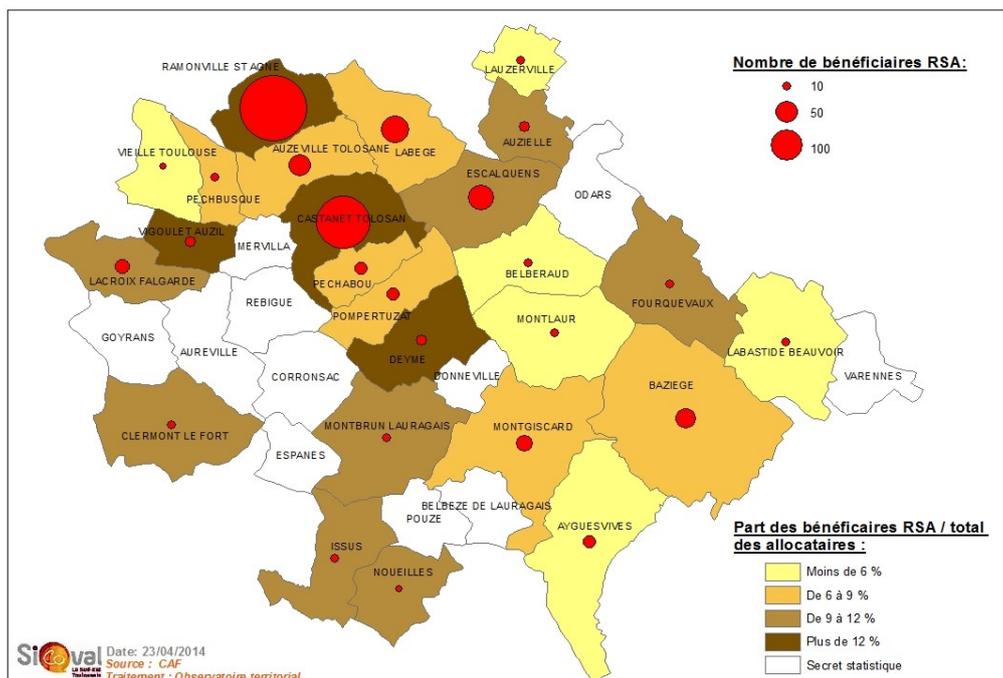
Sur le territoire du Sicoval, 71% des allocataires du RSA bénéficient du RSA socle (contre 65% pour la Haute-Garonne). Les 29% restant représentent la part des allocataires du RSA activité.

Il existe des poches de précarité sur le territoire. Les communes qui concentrent le plus grand nombre d'allocataires du RSA sont également les communes dans lesquelles est répertorié le plus grand nombre d'allocataires bas revenus, à savoir Ramonville, Castanet, Labège, Escalquens et Baziège.



Source : CAF

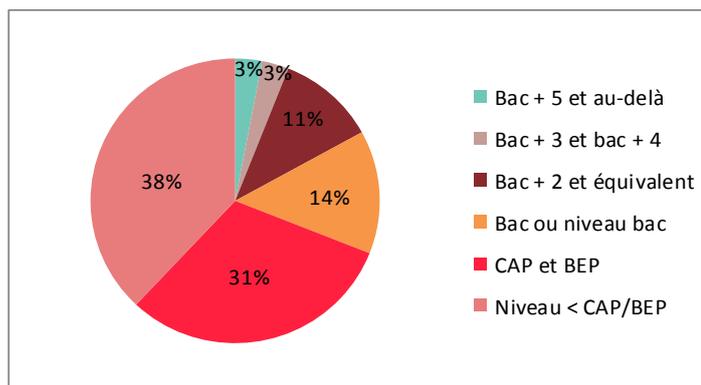
Répartition des allocataires CAF bénéficiaires du RSA sur le territoire du Sicoval en 2012



L'action du Sicoval en matière d'insertion

Le Dispositif Territorial d'Insertion Professionnelle (DTIP)

Une partie de l'activité de la BAIE consiste à gérer le Dispositif Territorial d'Insertion Professionnelle (DTIP), piloté par le Conseil Général dans le cadre de son Programme Départemental d'Insertion (PDI). A cet effet, la BAIE est titulaire d'un marché public de prestation de service de 2014 à 2017. Les bénéficiaires du DTIP sont des allocataires du RSA rencontrant des difficultés particulières d'insertion, vivant sur le territoire du Sicoval et dirigés vers la BAIE par le Conseil Général. Ce dispositif doit permettre à ces personnes éloignées du marché de l'emploi de s'insérer dans la vie professionnelle ou d'obtenir une formation qualifiante.



En 2012, 38% des bénéficiaires DTIP de la BAIE étaient des personnes n'ayant aucun niveau de qualification et 31% des personnes ayant un niveau CAP/BEP.

Source : Sicoval (BAIE)

En 2012, 152 bénéficiaires du RSA ont été accueillis par la BAIE dans le cadre du DTIP et 217 personnes étaient suivies par le PLIE.

La majorité des personnes ayant recours aux dispositifs PLIE et DTIP sont des personnes éloignées durablement du marché de l'emploi. La majorité des sorties de ces dispositifs sont des sorties dites positives.

BAIE : Base d'accueil interactive pour l'emploi.

DTIP : Dispositif territorial d'insertion professionnelle.

PLIE : Plan local pour l'insertion et l'emploi.

En 2012, le DTIP de la BAIE a accueilli 152 personnes. La majorité de celles-ci (58%) étaient bénéficiaires du RSA depuis une durée variant entre 3 et 10 ans. Parmi les bénéficiaires du DTIP, on compte 58% de femmes, 68% de 25-44 ans et 31% de plus de 45 ans.

En ce qui concerne les sorties du dispositif, 35% ont été des sorties emploi (CDD, CDI, CUI, création d'activité) et 15% des sorties formations ; soit 50% de sorties dites « positives ».

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Le PLIE est un dispositif territorial qui a pour but d'accompagner les personnes exclues du marché de l'emploi. Les demandeurs d'emploi sont suivis de manière très renforcée et personnalisée, bénéficient d'actions spécifiques innovantes qui leur sont réservées, et ce, jusqu'à l'obtention d'une situation professionnelle stable et durable.

En 2012, 217 personnes ont été suivies par le PLIE. 75% de ces personnes étaient des demandeurs d'emploi.

Sur le marché de l'emploi, elles sont largement représentées dans le PLIE (60% des personnes en parcours PLIE). En ce qui concerne les tranches d'âge, 67% des personnes en parcours PLIE en 2012 avaient entre 25 et 49 ans, et 32% sont des seniors.

Pour l'année 2012, les sorties positives du parcours PLIE s'élevaient à 25, dont 22 sorties emplois (CDD = 6 mois, CDI, création entreprise, contrats aidés) et 3 sorties formations qualifiantes.

Source : Sicoval (PLIE)

Les acteurs de l'insertion

Notions clés

Sorties positives :

CDD, CDI, CUI, création d'activité et formations.

Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Les CCAS sont des acteurs de proximité dans la lutte l'exclusion sociale. Il font souvent office de premiers interlocuteurs pour des personnes souffrant de difficultés sociales, économiques, psychologiques, etc.

(Etude faite auprès des CCAS de Castanet, Ramonville, Baziège, Escalquens et Auzeville).

Contrats d'accompagnement vers l'emploi (CAE) :

C'est un contrat de travail à durée déterminée, destiné à faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

Les problématiques principales des CCAS sont le logement, l'aide financière et l'aide administrative.

Les populations les plus touchées sont les jeunes, les personnes âgées, les familles monoparentales et les travailleurs pauvres.

Profil des personnes venant chercher de l'aide auprès des diverses associations : familles monoparentales ou des personnes isolées, souvent sans domicile stable et avec des ressources très faibles (minimas sociaux ou rien).

L'action des Centres communaux d'action sociale

Les principales problématiques auxquelles ont à faire les CCAS du territoire du Sicoval sont le logement, l'**aide financière** (paiement factures d'énergie, bons alimentaires, etc.) et l'**aide administrative** (ouverture de droits, aide à la gestion du budget, etc.). Certains CCAS font face à des problématiques plus particulières, comme la domiciliation pour les personnes sans domiciles fixes. Les populations auxquelles ont à faire les CCAS sont, le plus souvent les familles, les familles monoparentales, les jeunes, les personnes âgées et une nouvelle catégorie de population qui augmente qui est celle des travailleurs pauvres.

A côté de cette aide individualisée, les CCAS mettent en place des actions destinées à permettre aux populations fragiles et/ou isolées de s'insérer socialement. On peut citer les actions à destination des **personnes âgées** ayant pour but d'éviter l'isolement. Pour cela, certains CCAS organisent des séjours seniors à tarifs sociaux ou prêtent une salle pour les activités des aînés une fois par semaine. Plusieurs CCAS ont également mis en place des centres sociaux qui proposent plusieurs activités collectives qui visent la mixité sociale et le vivre-ensemble (ateliers cuisine, informatique, courses, etc.).

Enfin, un CCAS a créé un **chantier d'insertion** qui emploie 4 personnes en contrats CAE pour effectuer des travaux visant à entretenir le patrimoine de la commune. Ce dispositif a pour but d'aider des personnes éloignées du marché de l'emploi à se réinsérer professionnellement.

L'importance du secteur associatif

Quelques associations caritatives :

Le comité de Castanet du Secours populaire français (SPF) a lui accueilli 332 familles en 2013, dont une majorité sont des familles monoparentales. Les actions du SPF sont l'aide alimentaire, l'aide au vestiaire (vente de vêtements à bas prix), l'aide aux vacances et les aides financières ponctuelles. On retrouve également une communauté Emmaüs sur la commune d'Escalquens qui propose à des personnes de partager des valeurs de travail et de solidarité autour de la revalorisation d'objets déposés.

Avec 3 équipes regroupant 60 bénévoles, le Secours catholique est présent à Ramonville, Castanet, Saint-Orens, Labège et Escalquens. Il assure une permanence d'accueil, gère une épicerie sociale, distribue des aides alimentaires et trouve des solutions d'hébergement temporaire.

Exemples d'associations d'aide à l'insertion :

Le Tremplin est une association intermédiaire qui a pour mission d'accompagner les demandeurs d'emploi dans leur insertion professionnelle au moyen d'une situation de travail. L'association assure aussi des formations qualifiantes à ses salariés en partenariat avec l'AFPA (Association nationale pour la formation professionnelle des adultes). En 2013, elle a employé 318 salariés en parcours d'insertion.

L'association APLS sur Ramonville a pour objet d'offrir un dispositif d'écoute et de soutien assuré par des psychologues cliniciens diplômés d'Etat à toute personne ou groupe de personnes en souffrance ou détresse psychique et en précarité sociale. Enfin, l'association « Amitié et Solidarité » sur Ramonville a pour objet de lutter contre l'isolement, quelle qu'en soit la cause et quel que soit l'âge, de faciliter les rencontres, les échanges et les solidarités de proximité, et de favoriser la participation aux activités des autres associations.

5. L'emploi et l'activité

30 000 emplois sur le Sicoval

41% de l'emploi est à Labège

71% des hommes (15-64 ans) ont un emploi

86% des emplois salariés sont en CDI

**77% des temps partiels sont occupés par
des femmes**

**Plus de la moitié des habitants doivent se rendre à
Toulouse ou ses environs pour travailler (dangers
liés à la hausse constante du prix des carburants)**

**82% des trajets pour aller travailler se font
en voiture**

**Sur le territoire, des demandeurs d'emploi mieux
formés que la moyenne et en augmentation :
+35% en 3 ans**



Les emplois existants

Notion clé :

Les personnes en emploi :
Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé sur la commune de lieu de travail.



A retenir :

41% des emplois du Sicoval sont localisés sur la commune de Labège.

Les secteurs des services et des commerces dominant

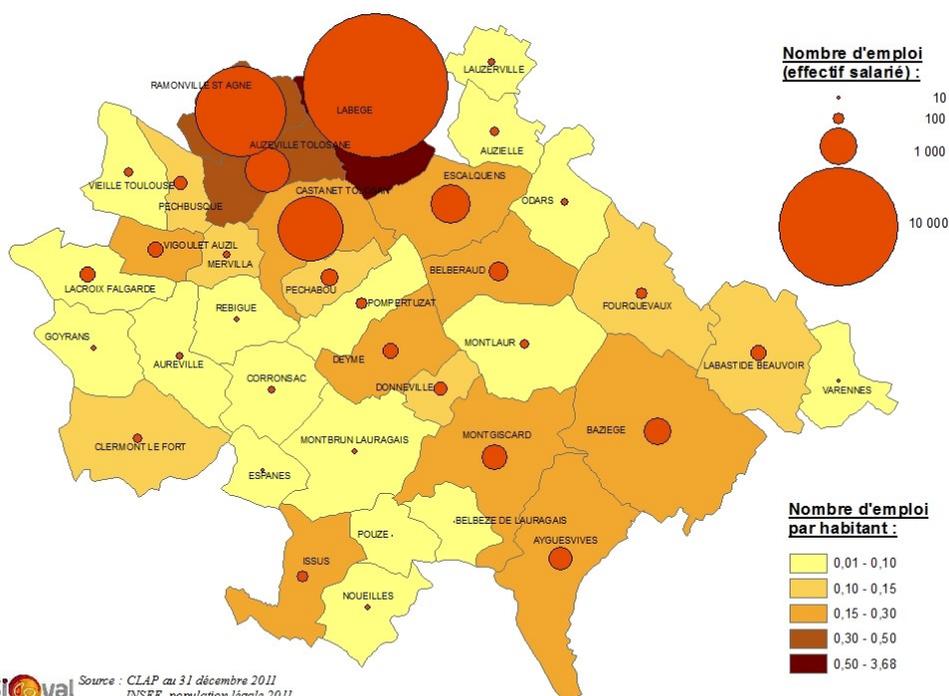
Plus de 30 000 emplois sont localisés sur le Sicoval, pour la plupart situés sur la partie Nord du territoire. Les emplois appartenant au secteur des services et du commerce sont proportionnellement plus importants que sur le département. Les principaux secteurs d'emplois sont le commerce (4 000 emplois), la recherche, le développement et l'ingénierie (4 000 emplois), l'administration publique (2 630 emplois) et l'enseignement (2 230 emplois).

Nombre d'emplois sur le territoire

	Nombre 2010	Poids en pourcentage	Evolution (%) 1999-2010
Administration, enseignement, santé, action sociale	8 047	27%	37%
Commerce, transports, services divers	17 314	58%	52%
Construction	1 546	5%	41%
Industrie	2 899	10%	21%
Agriculture	217	1%	-21%
Ensemble	30 023		43%

Source INSEE Recensement de la population 2010

Répartition des emplois salariés sur le Sicoval



Source : CLAP au 31 décembre 2011
INSEE, population légale 2011
Traitement : Observatoire territorial
Date: 19/06/2014

Caractéristiques des actifs

Notions clés :

Les Taux d'emploi :

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe.

Actifs :

Ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles ne cherchant pas d'emploi, comme les personnes au foyer, les étudiants, les personnes en incapacité de travailler, ou les rentiers.

Catégories sociales professionnelles :

Ensemble d'individus ayant en commun des caractéristiques professionnelles et sociales.



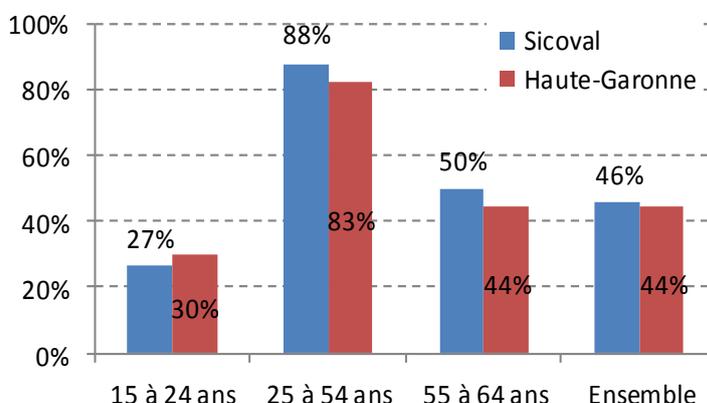
A retenir :

Répartition équilibrée entre actifs résidents et les emplois sur la zone.

Une majorité de salariés et de CDI.

Taux d'emploi en 2010

Le taux d'emploi est plus important sur le Sicoval que sur la Haute-Garonne. Cette situation ressort nettement sur les tranches d'âges 25-54 ans et 55-64 ans. Au niveau des genres, on constate que 71% des hommes âgés entre 15 à 64 ans sont des actifs ayant un emploi (68% sur la Haute-Garonne) alors que cela concerne seulement 66% des femmes (61% sur la Haute-Garonne).



Source INSEE Recensement de la population 2010

Statut et temps de travail

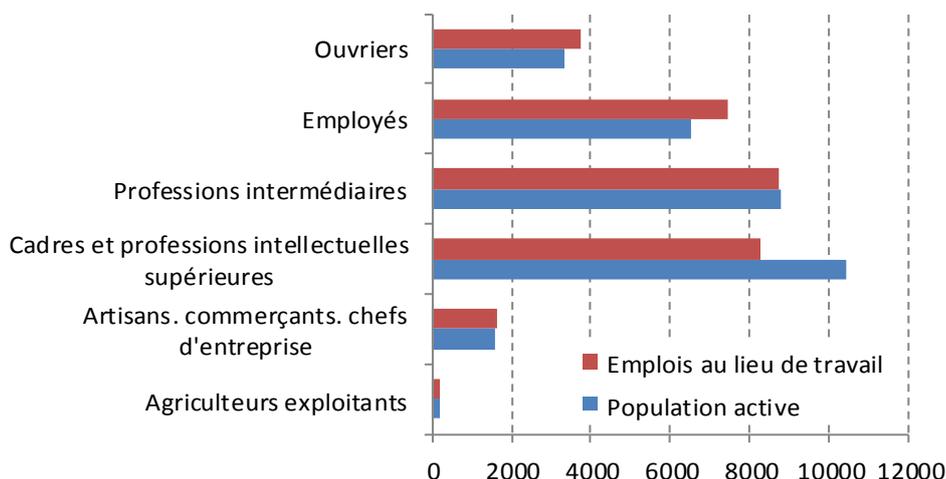
90% des emplois du territoire sont occupés par des salariés. 83% des emplois sont à temps complet. Sur l'ensemble des emplois à temps partiel, 77% sont occupés par des femmes (même ratio au niveau du département).

Type de contrat

86% des emplois salariés (23 333 emplois) sont en contrat à durée indéterminée. Les autres 14% sont des emplois temporaires : 2 500 CDD, 500 en contrat d'apprentissage, 420 en intérim, 185 en emplois aidés et 135 stagiaires rémunérés.

Compatibilité entre emplois locaux et actifs résidents

Globalement, le territoire du Sicoval offre autant d'emplois (30 021) qu'il y a d'actifs présents (30 905). Cependant la plupart des emplois proposés se trouvent concentrés sur la partie urbaine du Sicoval (Ramonville, Auzeville, Castanet et Labège) où réside 45% de la population. Au regard des catégories socioprofessionnelles, le territoire regroupe plus d'actifs avec le statut de cadres et professions intellectuelles supérieures (+ 2 000) que les emplois présents sur le territoire.



Source INSEE Recensement de la population 2010

Les mobilités contraintes

Notion clé :

Aire urbaine :

Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine de Toulouse) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

L'aire urbaine de Toulouse comprend 73 communes.



A retenir :

Plus de la moitié des salariés du territoire doivent se rendre sur Toulouse ou ses environs pour rejoindre leur travail.

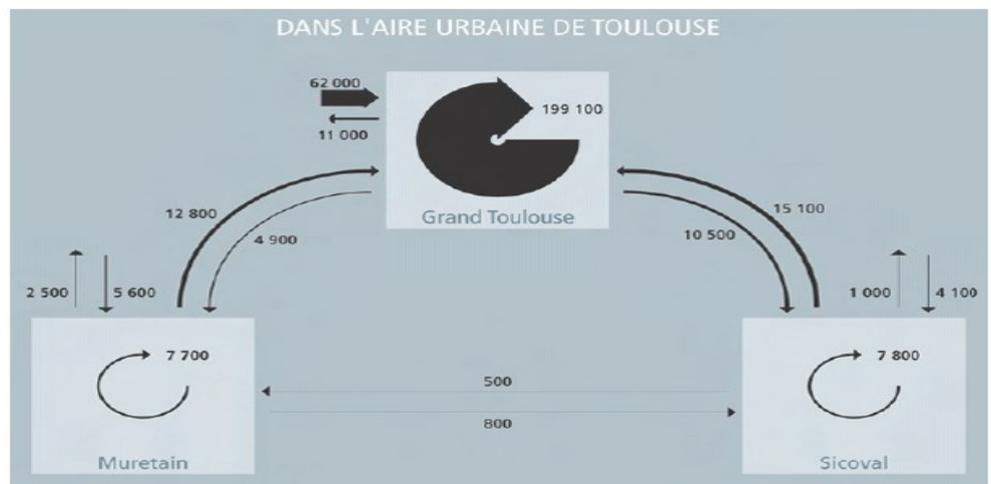
82% des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture.

Mobilité des actifs

En périphérie de Toulouse et faisant partie de son aire d'attraction, le Sicoval compte de nombreux actifs qui se déplacent pour rejoindre leur lieu de travail.

Ainsi, seulement 18% des actifs du territoire trouvent en 2010 un travail sur leur commune de résidence. Ce chiffre est plus élevé pour les habitants des communes urbaines (Ramonville, Labège, Auzeville) que pour les communes rurales où seulement 4% des actifs trouvent un emploi local. Plus de la moitié des actifs (54% soit 16 700) vivent dans des communes urbaines et se rendent sur Toulouse et sa périphérie pour aller travailler. Ce sont les catégories des cadres et des professions intellectuelles supérieures qui sont le plus contraints à se déplacer (seulement 10% travaillent sur leur commune de résidence) alors que les agriculteurs et artisans et dans une moindre mesure les employés et les ouvriers trouvent plus facilement un emploi local. 82% des trajets domicile-travail s'effectuent en voiture sur le Sicoval.

Echanges de salariés au sein de l'aire urbaine



Source INSEE, DADS 2004 - FPE 2004 (Territoires et emploi AUAT)

L'utilisation du véhicule individuel sur les territoires périurbains est donc indispensable pour les déplacements privés et les trajets travail. La part des revenus des ménages affectée au transport (moyenne nationale) est autour de 15 % (soit 5 140 € en moyenne annuelle en 2004) mais avec des écarts importants : elle peut atteindre 25 % pour un ménage à très faible revenu et éloigné de son emploi. C'est le deuxième poste de dépense des ménages après le logement. Cette part du budget consacrée aux transports a augmenté depuis les années 1960, celle-ci ne représentait alors que 11% du budget (source : INSEE-Première 2005).

L'augmentation relative de la part des dépenses « contraintes » des ménages, la croissance du prix de l'énergie (coût et taxation du pétrole) et le budget transport nécessiteront des arbitrages difficiles.

Les choix de mobilité pourraient devenir beaucoup plus sensibles aux coûts (des voitures, des carburants, des transports publics, des péages, etc.). Une hausse durable du prix des carburants (à 3 euros le litre, par exemple, selon les scénarii de l'Agence internationale de l'énergie) mettrait en péril les budgets déjà tendus d'un nombre élevé de ménages dans les territoires à faible densité. Elle entraînerait localement une spirale d'appauvrissement des valeurs immobilières, de l'offre de services de proximité et des conditions de vie quotidienne. Elle accentuerait la « relégation » sociale d'une grande partie de ces territoires, avec une triple peine : éloignement des services, accès plus difficile à l'emploi, dépenses accrues d'énergie pour l'habitat et le transport.

Les demandeurs d'emploi

Notions clés :

Demandeurs d'emploi :

Ce sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle Emploi. Ces demandeurs sont enregistrés à Pôle Emploi dans différentes catégories de demandes d'emploi en fonction de leur disponibilité, du type de contrat recherché et de la quotité de temps de travail souhaité. Ils sont comptabilisés en fin de mois.

Catégorie de demandeurs d'emploi :

5 catégories ont été faites pour qualifier les demandeurs d'emplois. Les catégories A, B et C font des actes de recherche positives et actives d'emploi. Alors que les catégories E et F n'en font pas.

Taux de chômage :

C'est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

DELD :

Demandeur d'emploi de longue durée > 1 an.

DETLD :

Demandeur d'emploi de très longue durée > 2 ans.

BOE :

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (ex : travailleurs handicapés).



A retenir :

Une forte augmentation des demandeurs d'emploi sur le Sicoval.

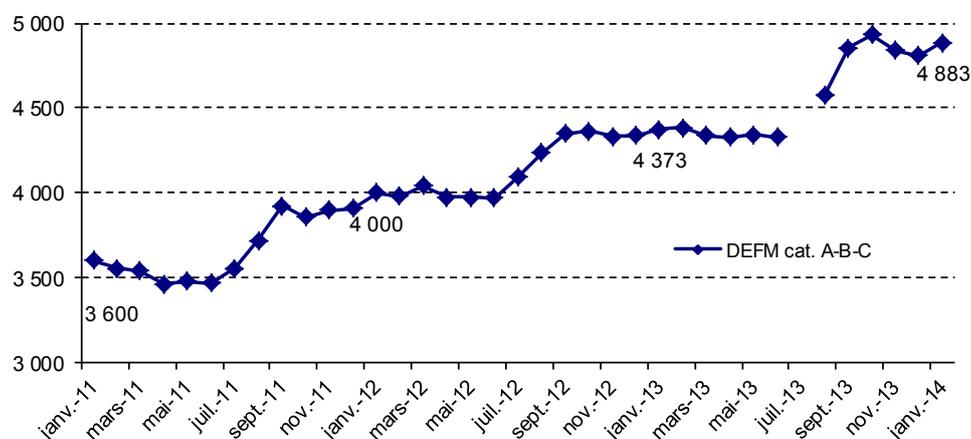
Des demandeurs d'emploi plus formés que la moyenne.

+ 35% de demandeurs d'emploi en 3 ans

A la fin du mois de janvier 2014, le Sicoval comptait 4 883 demandeurs d'emploi des catégories A, B et C (c.à.d. des demandeurs faisant des actes positifs de recherche d'emploi). Ce nombre a augmenté de 35% en 3 ans avec des augmentations significatives en fin d'année durant le quatrième trimestre.

La zone d'emploi auquel le Sicoval appartient affiche un taux de chômage de 10% pour le quatrième trimestre 2013. Ce chiffre est néanmoins à relativiser avec le poids prédominant de la ville de Toulouse incluse dans la même zone. Selon une autre source utilisée (le recensement de la population), le Sicoval a un taux de chômage de 7% en 2010 (couvrant la moyenne entre 2008 et 2012).

Evolution des demandeurs d'emploi (cat. A,B,C)

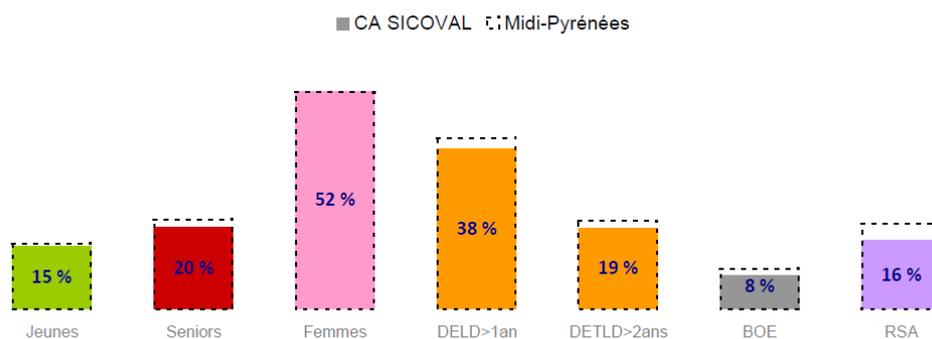


Caractéristiques des demandeurs d'emploi

Sur le Sicoval, 52 % des demandeurs d'emploi sont des femmes, 15% des jeunes de moins de 25 ans et 20% des seniors âgés de plus de 50 ans. Ces ratios sont comparables à l'échelle départementale (situation au 31 janvier 2014).

La particularité du territoire est d'avoir des demandeurs d'emploi plus formés (25% ont un niveau d'étude supérieur à bac +2) et disposant d'une qualification élevée : 13% sont des cadres et 47% des employés qualifiés (8% et 45% pour la Haute-Garonne).

Répartition des demandeurs d'emploi par publics



Source : Observatoire Régional de l'Emploi - Janvier 2014

Notion clé

MCEF :

Le projet de Maisons communes emploi formation (MCEF) est initié et animé par la Région Midi-Pyrénées. Il traduit la volonté de lier l'emploi et la formation et celle d'articuler au mieux les interventions des nombreuses structures d'accueil réparties sur le territoire.

Les MCEF s'adressent à un public très large : jeunes étudiants, demandeurs d'emploi, salariés et entreprises. Dotées d'un centre ressources, d'équipements informatiques, d'Internet et de deux animateurs-trices qui effectuent un premier niveau d'information et d'orientation auprès des publics.

Plus de 3 400 offres d'emploi proposées sur le territoire du Sicoval.

Plus de 1 000 personnes sont suivies par les services du Sicoval pour leur parcours professionnel.

Les services d'aide à l'emploi

Caractéristiques des offres d'emploi

Au cours de l'année 2013, 3 418 offres d'emplois ont été enregistrées sur le Sicoval. Les secteurs d'activité les plus présents sont les services à la personne (26% des offres), le commerce et la grande distribution (20%), les activités de support à l'entreprise (16%), l'hôtellerie, la restauration et les autres activités liées au tourisme (13%). Tous ces secteurs ont proposé moins d'offres d'emplois depuis 2012 (diminution de 22% de l'offre).

Les emplois proposés sont néanmoins de plus en plus sous contrat durable (CDI) (+27%).

Source : Observatoire Régional de l'Emploi - 2013

Services d'aide au retour à l'emploi

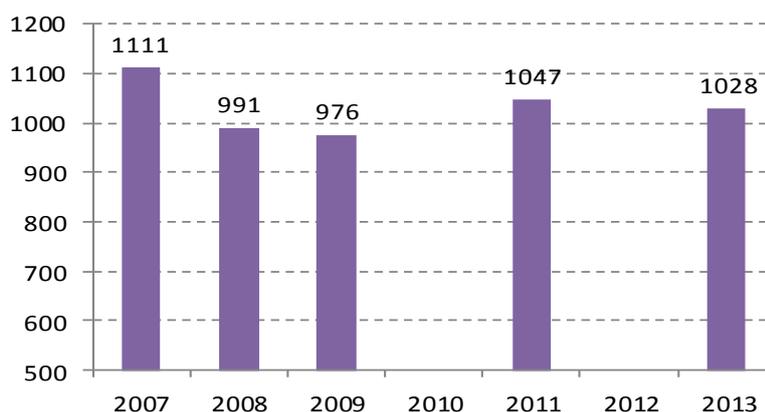
Depuis 2004, le territoire du Sicoval profite de l'implantation de la Maison commune emploi formation (MCEF) localisée sur Labège-Innopole. Cette structure couvre un territoire plus large que le Sicoval (102 communes). Elle réunit des partenaires locaux du territoire en matière d'emploi et de formation : le Bureau territorial de la formation de Midi Pyrénées, la Mission locale Haute Garonne, les services d'accompagnement du public du Sicoval (BAIE et PLIE), le Tremplin, Cap emploi handipro 31, le CIBC (Centre inter-institutionnel de bilan de compétences), le service Relation entreprise du Sicoval ainsi que d'autres structures proposant des permanences.

En 2013, les services du Sicoval (BAIE et PLIE) ont suivis 1 028 personnes dont 500 demandeurs d'emplois et 200 demandeurs d'emploi longue durée. Enfin, 240 personnes sont affiliées au RSA et 50 sont reconnues travailleurs handicapés. Il est à noter que la BAIE suit 200 personnes qui ont le statut de salariés pour les accompagner dans leur évolution ou reconversion professionnelle.

Accompagnement en parcours professionnel par les services du Sicoval (BAIE + PLIE)

Au cours de l'année 2013 : 271 demandeurs d'emplois ont trouvé un emploi (CDI, CDD > 6 mois, contrats aidés, création d'activité, etc.) et 42 une formation qualifiante.

Les services accompagnement du Sicoval travaillent au quotidien en étroite partenariat avec les entreprises locales, les acteurs de l'emploi et de la formation ainsi qu'avec l'ensemble du tissu associatif du territoire.



Source : Rapport d'activité MCEF 2013 (comptabilisation hors salariés)

6. Le logement

Plus de 30 000 logements

66% de maisons individuelles

**Des habitants satisfaits de la qualité de vie et
fidèles à leur commune**

Un prix de l'immobilier très élevé et augmentation

**Forte demande de logements sociaux sur le Nord
du territoire (principalement des célibataires
et des familles monoparentales)**

**Près de 6 000 allocataires CAF bénéficient de
l'aide au logement**

10% des ménages en précarité énergétique



Les types de logements

Notions clés :

Le logement :

Se définit du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation. Les logements sont répartis en 4 catégories : résidences principales, résidences secondaires, logements occasionnels, logements vacants.

Résidence principale :

Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Logements vacants :

C'est un logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants :

- proposé à la vente, à la location ;
- déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation ;
- en attente de règlement de succession ;
- conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés ;
- gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (ex. un logement très vétuste).



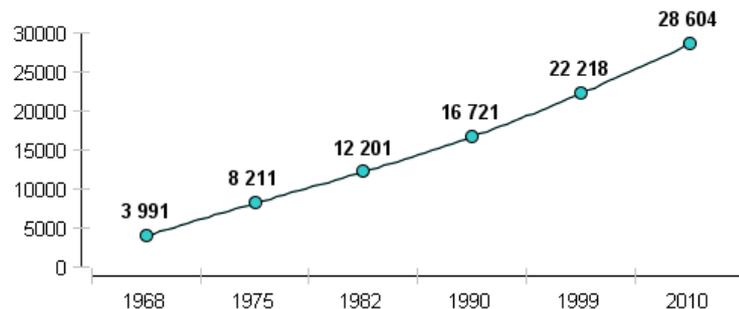
A retenir :

Un territoire dominé par des logements individuels (de grande taille) mais avec une évolution récente et plus rapide du collectif.

En 2010, le territoire du Sicoval comptait 30 660 logements dont 93% de résidences principales, 6% de logements vacants et 1% de résidences secondaires ou occasionnelles.

Evolution du nombre de résidences principales

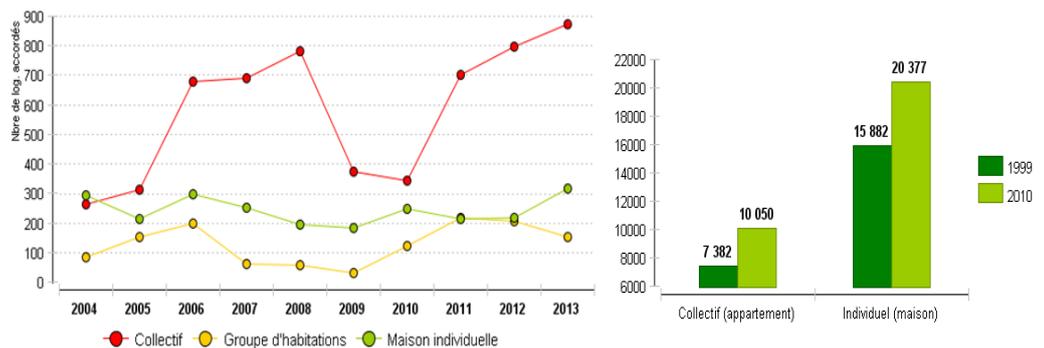
Le rythme de construction des résidences principales est plus soutenu que l'augmentation de la population. En effet, depuis les 10 dernières années, le rythme annuel moyen de croissance des résidences principales est de +2,6% alors que pour la population ce chiffre n'est que de 1,5%. Cependant, les tensions induites par le phénomène du desserrement des ménages (cf. fiche Ménages) sur le marché de l'immobilier, restent fortes. Le Sicoval possède un parc immobilier récent avec 40% des résidences principales qui ont été construites après 1990.



Source INSEE 1968-2010

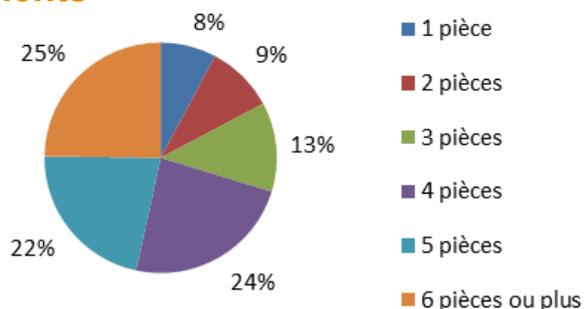
Evolution de la construction de logements par type

Le parc de logement sur le Sicoval est principalement constitué de maisons individuelles (66%). Ce ratio était néanmoins plus important par le passé : depuis les 10 dernières années, le rythme de construction des habitations collectives et groupées est plus important que l'individuel. Ce parc est également spécifique par sa taille, en effet 71% de celui-ci est composé de logements de plus de 4 pièces.



Source : Observatoire de l'Habitat 2004-2013 / INSEE 1999-2010

Taille des logements



Source : INSEE 2010

Les occupants des logements

Notion clé :

Mobilité résidentielle :

La mobilité résidentielle désigne le changement de lieu de résidence d'un foyer. Les motivations ou les contraintes des ménages sont diverses :

- disposer d'un logement plus adapté à leurs besoins ou à leurs moyens,
- répondre aux nécessités d'une mutation professionnelle voulue ou subie,
- tirer les conséquences d'une séparation conjugale, etc.



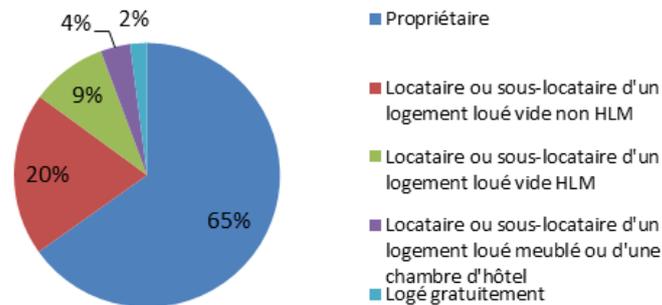
A retenir :

La majorité des propriétaires est concentrée sur les maisons individuelles.

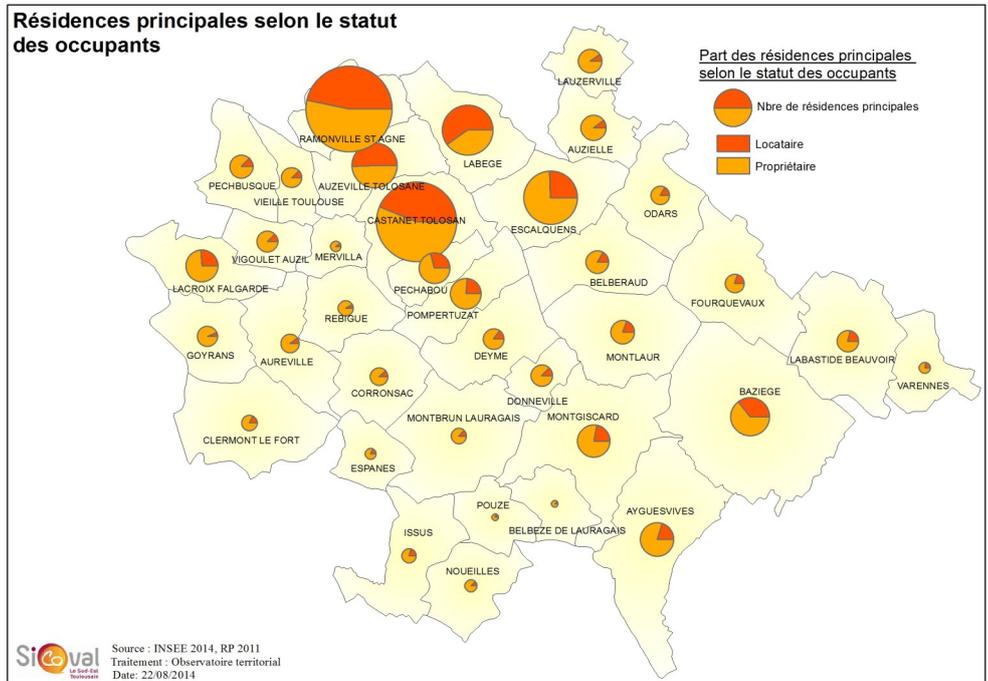
Une faible mobilité résidentielle qui indique un attachement des habitants au territoire et à la qualité de vie.

Statut d'occupation des logements

Le territoire intercommunal se caractérise par un nombre important de propriétaires : 65% de ménages propriétaires, soit 18 653 (Haute-Garonne : 53%). Les habitants des maisons sont à 85% propriétaires et ceux des appartements seulement 23%. Il est à noter que le locatif privé a fortement progressé ces 10 dernières années : +10% entre 1999 et 2011. La proportion plus importante de propriétaires se situe sur les petites communes des coteaux alors que les locataires se concentrent sur le Nord et l'axe central du Sicoval.

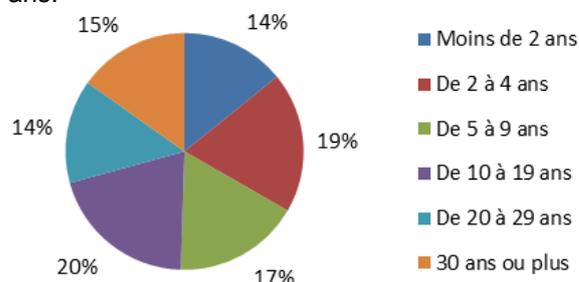


Source : INSEE 2010



Ancienneté d'emménagement

La moitié des habitants du Sicoval a aménagé depuis plus de 10 ans. Ce ratio est assez important au regard d'autres espaces de l'aire urbaine et de l'augmentation des mobilités en général. Cette ancienneté d'emménagement est d'autant plus importante sur les maisons individuelles où 63% des résidents ont aménagé il y a plus de 10 ans.



Source : INSEE 2010

Le marché de l'immobilier

Notion clé :

La base Perval :

Unique en France, forte de plus de 9 millions de références, la base des références immobilières du notariat, gérée par la S.A. Perval, a été créée en 1990 afin de permettre la pratique de l'évaluation de biens immobiliers par comparaison, seule méthode reconnue par les tribunaux.

Elle recense les ventes de biens immobiliers de tous types (immeubles, maisons, appartements, terrains, locaux d'activité, biens agricoles et viticoles, garages) et indique le prix réel des transactions.



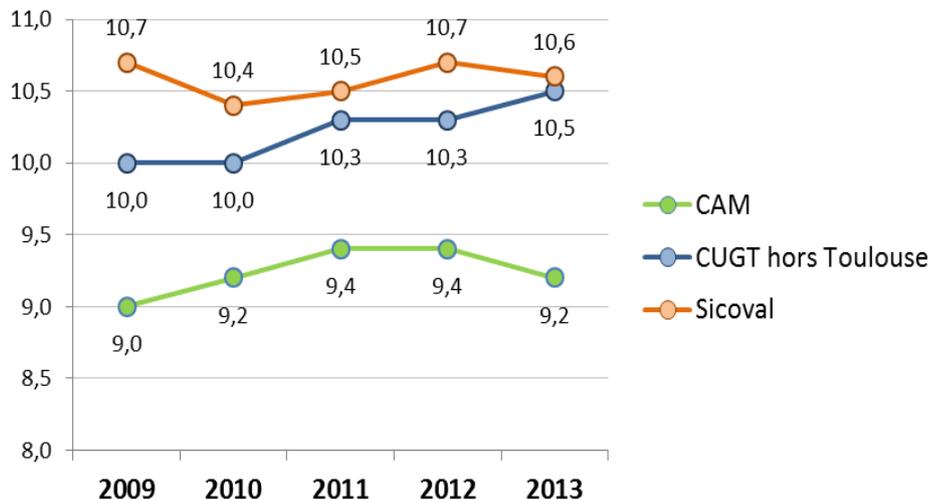
A retenir :

Des prix élevés de l'immobilier empêchent de jeunes acquéreurs ou des classes moyennes « inférieures » de s'installer sur le territoire.

Les prix des loyers sont les plus élevés de la couronne toulousaine.

Montant des loyers des logements privés (€/m²)

Le montant des loyers des logements privés est plus élevé sur le Sicoval que sur les autres communes de l'agglomération toulousaine. Néanmoins, ces dernières années le niveau des loyers de l'agglomération toulousaine (hors commune de Toulouse) rattrape celui du Sicoval.



Source : Perval 2004-2013

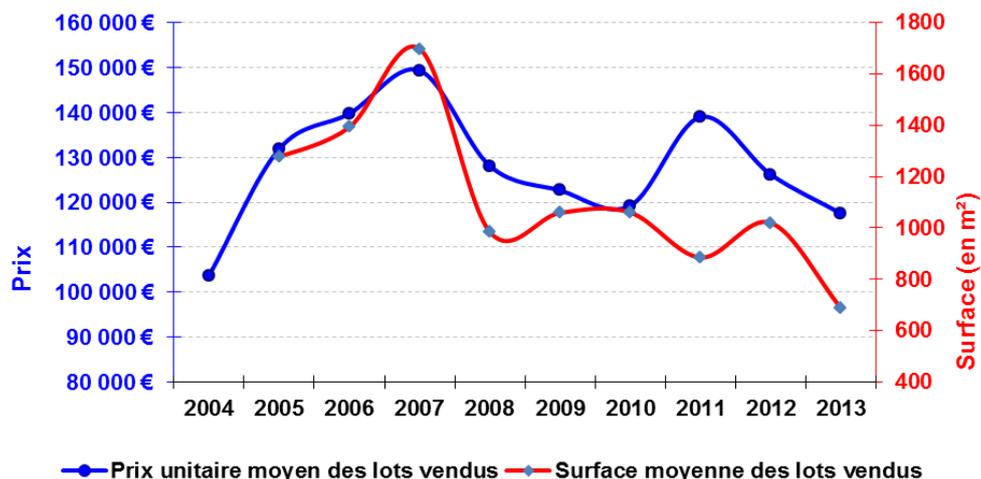
Evolution du prix et de la surface des lots

Le prix des lots a connu de fortes variations depuis les 10 dernières années. Depuis 2007, la réduction des surfaces des lots permet cependant de stabiliser, voir de réduire les prix des lots.

Sur le marché de la revente, la base de données des notaires indique qu'en 2013 le volume des biens vendus s'établit à 420 échanges. Les maisons représentent 60% des biens revendus (40% les appartements) et leur prix moyen s'élève à 295 000 €. Le prix des maisons a subi une augmentation de +40% en 10 ans.

Les appartements anciens se revendent pour les T2 sur une fourchette allant de 100 000 à 120 000 € et les T4 aux alentours de 220 000 €.

Le profil des acquéreurs sur le territoire se particularise par leur âge : ils sont 27% âgés de 50 à 59 ans (alors que sur le département ils ne sont que 23%). A contrario, les jeunes (moins de 30 ans) ne représentent que 13% des acheteurs (18% sur la Haute-Garonne).



Source : Observatoire de l'Habitat 2004-2013

Notions clés :

Demande de logement social :

Toute demande se formalise par un dossier unique qui peut être transmis à un bailleur social, une mairie ou un collecteur du 1% logement (action logement). Une Commission d'attribution de logements (CAL) examine les différents dossiers et attribue les logements en fonction de plusieurs critères : revenus, correspondance demande-offre, composition familiale, etc. Une demande est valable une année et peut être renouvelée.



A retenir :

Une importante demande en logements sociaux sur la partie Nord du territoire.

Au total 3 532 demandes ont été déposées en 2013.

Le profil type du demandeur est célibataire et âgé entre 25 et 44 ans.

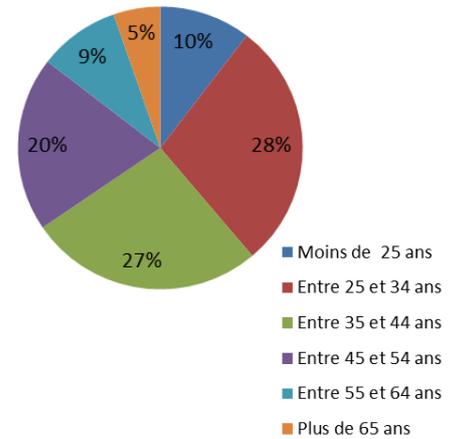
La demande en logements sociaux

En 2013, le fichier partagé de la demande locative sociale de la Haute-Garonne a recensé 3 532 demandes en logements sociaux sur les communes du Sicoval. Parmi elles, 1 356 ménages demandent une commune du Sicoval en premier choix. Simultanément, cette même année, 868 demandes ont été attribuées.

Age des demandeurs (2013)

Une majorité de demandeurs est âgée de 25 à 44 ans. Ce sont les tranches d'âges des moins de 25 ans et des plus de 65 ans qui profitent le plus des attributions. A contrario, les 35-44 ans qui représentent 849 demandes n'ont obtenu que 93 attributions.

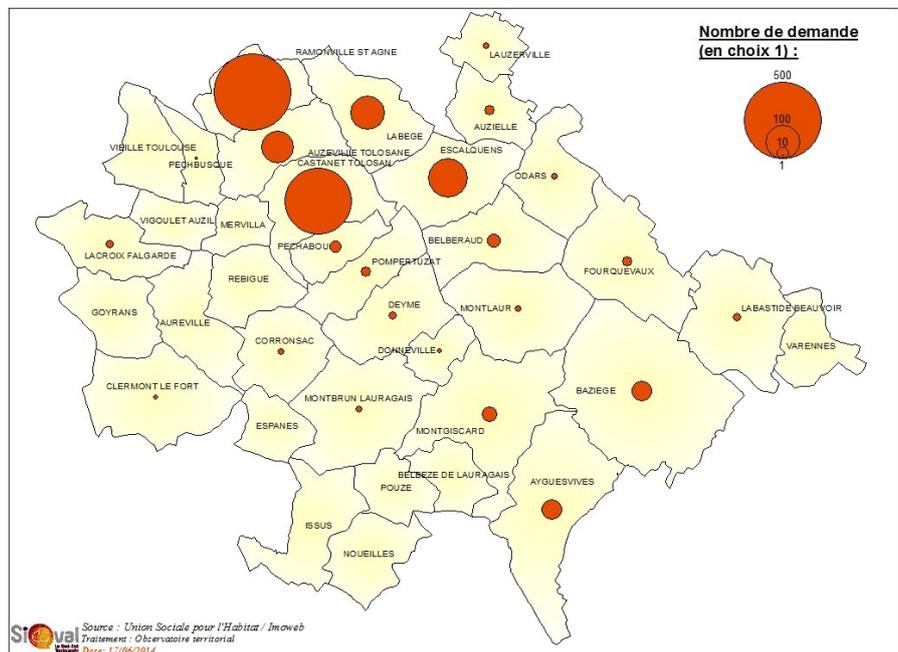
Cela peut s'expliquer par le niveau de revenu qui est souvent supérieur sur ces tranches d'âges.



Source : ATLAS Haute-Garonne (Immoweb) 2013

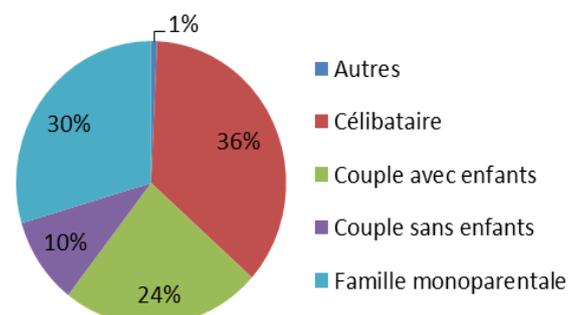
Répartition de la demande en logements sociaux

La majorité des demandes en logements sociaux (premier choix) se concentre sur les communes de Ramonville (500 demandes) et Castanet (370 demandes) où le parc social est le plus développé.



Composition familiale des demandeurs (2013)

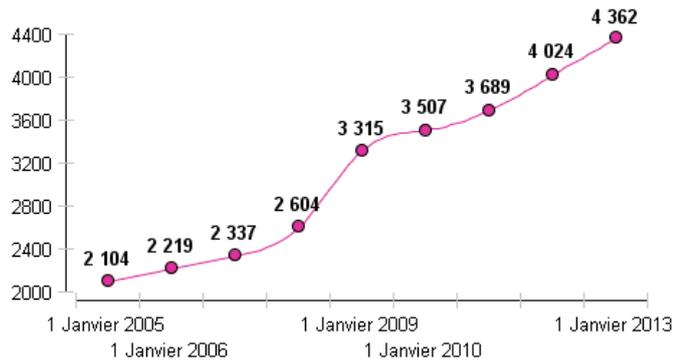
Plus d'1/3 des demandeurs sont célibataires et l'autre tiers est composé de familles monoparentales. Toutefois la demande de logements ne se concentre pas uniquement sur des petits logements : 60% demandent au moins un T3.



Les logements sociaux

Evolution du nombre de logements sociaux

Au 1^{er} janvier 2013 on comptait 4 362 logements sociaux sur le territoire. La majorité de ces logements est concentrée sur les communes du Nord (29% du parc sur Ramonville, 25% sur Castanet). Rapporté au nombre de résidences principales, la proportion de logements sociaux est élevée sur les communes d'Auzeville, Castanet, Labège et Ramonville. Comme le montre le graphique ci-dessous, plus de 50% des logements sociaux ont été construits après l'année 2000. En dehors des logements étudiants, 22% du parc social est composé de petits logements (T1 et T2), 42% de T3 et 36% de T4 et plus. Par rapport à la demande, l'offre se caractérise par de trop grands logements. En 2013, le montant du loyer moyen par m² s'élève à 7€ (hors charges).



Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux (RPLS) 2013

Notions clés

Les logements locatifs sociaux sont communément désignés par le prêt qui a contribué à leur financement.

PLUS :

Le Prêt locatif à usage social est actuellement le dispositif le plus fréquemment mobilisé pour le financement du logement social. Ses caractéristiques prennent en compte un objectif de mixité sociale. Il peut être qualifié de logement social « classique ».

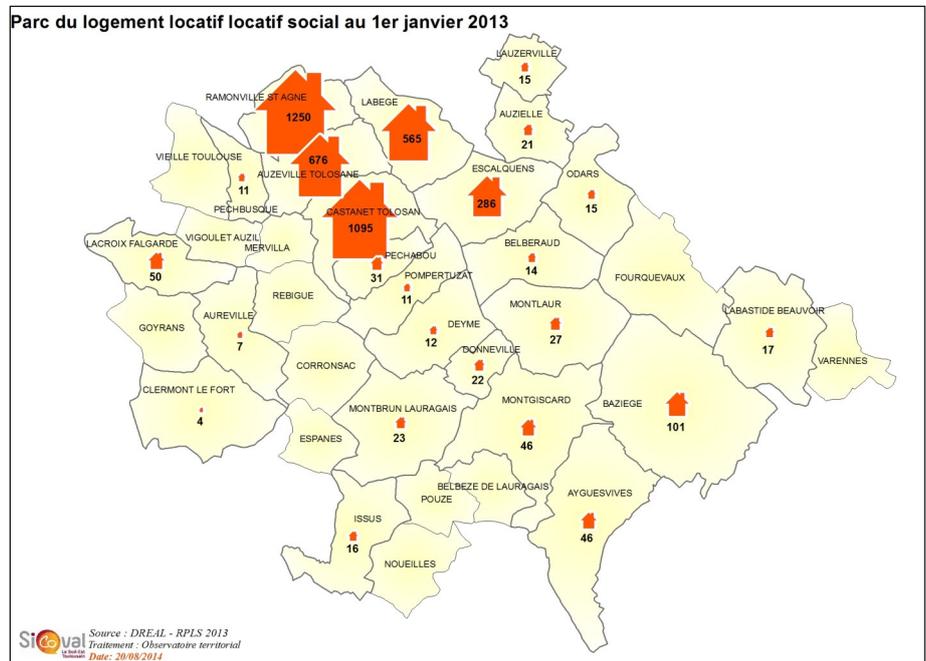
PLAI :

Le Prêt locatif aidé d'intégration finance des logements locatifs destinés à des ménages plus modestes. Il peut être qualifié de logement très social.

PLS :

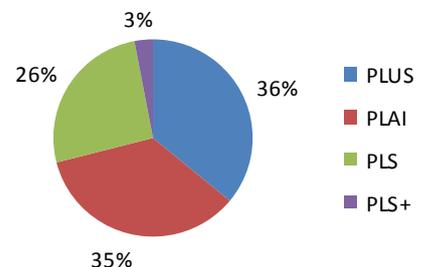
Le Prêt locatif social finance des logements locatifs à loyers intermédiaires.

Répartition des logements sociaux



Type de logements sociaux

En 2013, 36% des logements ont des loyers équivalents au logement social classique (PLUS) et 35% au logement très social (PLAI) et 29% au logement intermédiaire (PLS).



Les aides au logement

Notions clés

Les aides au logement sont destinées à soutenir le paiement d'un loyer ou un remboursement de prêt dans le cas de ressources modestes. La CAF verse de façon non cumulable et par ordre de priorité ces trois allocations :

- **L'APL** : L'Aide personnalisée au logement s'adresse à tout locataire faisant l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'Etat. L'APL concerne aussi les accédant à la propriété (ou déjà propriétaires) et ayant contracté un prêt aidé par l'Etat.

- **L'ALF** : L'Allocation de logement familiale est une aide attribuée aux familles avec enfants ou ayant à charge un ascendant ou un proche parent infirme et aux jeunes couples mariés sans enfant à charge qui n'entrent pas dans le champ d'application de l'APL.

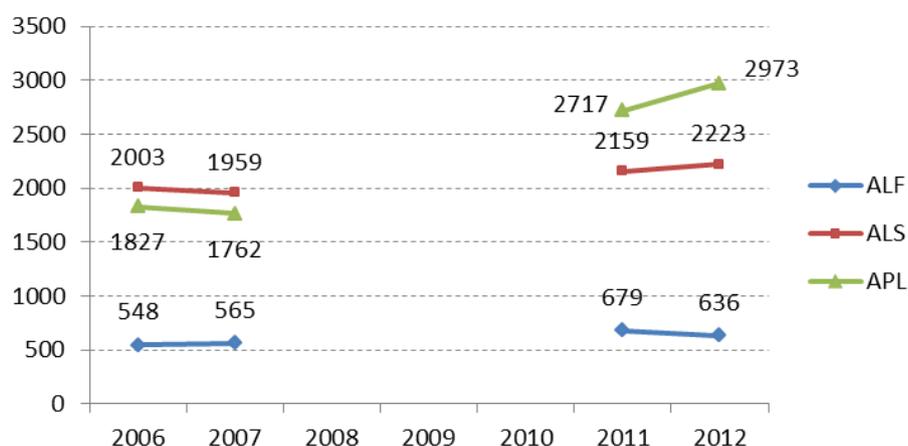
- **L'ALS** : L'Allocation de logement sociale est destinée aux personnes ne pouvant pas bénéficier de l'ALF, mais considérés comme vulnérables : personnes âgées ou handicapées, jeunes travailleurs, chômeurs de longue durée et bénéficiaires du RSA.

FSL : Le Fonds de solidarité pour le logement de la Haute-Garonne est destiné à venir en aide à toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières en raison, notamment, de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, afin qu'elle accède ou se maintienne dans un logement décent, indépendant et adapté à sa situation familiale et financière et y dispose de la fourniture d'énergies, d'eau et de services téléphoniques.

Les allocations versées par la CAF

En 2012, 5 832 allocataires de la CAF bénéficient de l'aide au logement couvrant 10 421 habitants. Même si l'Allocation personnalisée au logement (APL) est la plus versée, l'Allocation de logement social (ALS) arrive en seconde position indiquant une certaine vulnérabilité des ménages. Les allocataires sont à 42% issues du parc social et 58% du parc privé. 239 allocataires ont le statut de propriétaires en aide à l'accession.

Le montant moyen des aides mensuelles au logement s'élève à 216€ par allocataire (242€ ALF / 192€ ALS / 228€ APL). Cependant les aides au logement solvabilisent de moins en moins les ménages. Les personnes seules au SMIC par exemple, ne perçoivent pas d'APL et ne peuvent accéder à de nombreux logements sociaux, le niveau de loyer engendrant un taux d'effort de plus de 33% non acceptable pour accéder au logement social.



Source : CAF 2012

Programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat privé

Le Sicoval a mis en place un Programme d'intérêt général (PIG) pour l'amélioration de l'habitat privé. Ce PIG vise plusieurs objectifs : agir contre la précarité énergétique, améliorer l'autonomie des personnes dans les logements et lutter contre l'habitat indigne.

Des aides financières sont proposées aux propriétaires occupants et bailleurs de logements pour faire des travaux de rénovation. Fin 2013, 221 propriétaires ont demandé des renseignements. 116 visites conseils (dont 27 après travaux) ont été faites et 61 logements ont bénéficiés de subventions pour un montant moyen de travaux de 14 000€ HT/log. et 7 000€ de subventions.

Source : Sicoval - Service Cohésion et Mixité de l'Habitat (2013)

Fonds de solidarité pour le logement (FSL)

Le Conseil Général accorde (sous conditions) des aides au maintien et à l'accès au logement ainsi qu'aux impayés d'énergie. En 2012, 501 ménages ont bénéficié de ces aides financières. 68% des aides concernent les impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone. Le montant moyen des aides accordées est de 131 € par ménage. 33 ménages ont aussi bénéficié d'un accompagnement social pour l'accès ou le maintien au logement.

Source : Conseil Général 2012

Les logements spécifiques

Notions clés

PDLAPD :

Le Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées est le cadre institutionnel de définition et d'harmonisation des initiatives en direction du logement des familles en situation précaire.

Il est élaboré conjointement par le Préfet de Département et le Président du Conseil Général, en association avec les partenaires du logement et de l'action sociale. Le PDALPD (2013-2017) de la Haute-Garonne vise deux objectifs : l'organisation de l'accès prioritaire au logement des personnes défavorisées et la limitation de la perte de logements.

DALO :

Le Droit au logement opposable, institué en 2007, permet aux personnes mal logées de faire valoir leur droit à un logement ou un hébergement digne. Pour être reconnu, il faut avant tout avoir fait une démarche pour trouver un logement sans y parvenir dans un délai anormalement long.

Précarité énergétique :

Selon la loi Grenelle II (12 juil. 2010), est en situation de précarité énergétique une personne qui « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ». Les dépenses en énergie du ménage doivent être supérieures à 10% du revenu disponible.

Les aires d'accueil pour les gens du voyage

En 2013, le nombre de places pour les gens du voyage s'élevait à 81. Les aires d'accueil se situent sur les communes de Ramonville, Labège, Escalquens et d'Auzerville-Castanet. Une aire d'accueil de grands passages reste à faire.

Source : Observatoire de l'Habitat / MANEO 2013

Le mal-logement

Dans le cadre du PDALPD, 213 relogements ont été obtenus pour les publics prioritaires du Sicoval en 2012. Il s'agit le plus souvent de personnes seules (48%) et des familles monoparentales (27%). Les dossiers DALO représentent 13% des relogements. Les relogements sont accueillis en majorité sur les communes de Ramonville et de Castanet.

Source : Préfecture et Conseil Général de la Haute-Garonne-Année 2012

La précarité énergétique

L'Observatoire régional de l'énergie en Midi-Pyrénées (OREMIP) a effectué une étude en 2007 pour identifier le nombre de ménages en situation de précarité énergétique. Sur le Sicoval, 10% des ménages seraient concernés.

Une autre étude effectuée en 2013, sur le parc de logement du Sicoval, indique qu'un peu plus de 12% de celui-ci serait très énergivore (étiquette F et G), soit environ 3 544 logements.

Pour palier à cette précarité, plusieurs aides sont allouées :

- 1 016 ménages ont bénéficié d'un tarif préférentiel auprès des fournisseurs d'électricité en 2013 (Tarif première nécessité).
- En 2012, 260 ménages du Sicoval ont bénéficié d'aides du FSL dans le cadre d'impayés d'énergie, d'eau ou de téléphone.

Source : OREMIP 2007 / Urbanis 2013

2^{ème} partie

Zoom sur les publics



1. La petite enfance (0-2 ans)

+5% de naissances chaque année sur le territoire

Les 0-2 ans représentent 3% de la population

**6% des 0-2 ans vivent dans une famille
monoparentale**

70% des 0-2 ans ont leurs 2 parents qui travaillent

**Une offre d'accueil pour les petits enfants
satisfaisante et variée**



Photo: Vincent LARATI

Les effectifs de la petite enfance

Notion clé :

Taux de natalité :

Le taux de natalité est le rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année.



A retenir :

Le nombre de naissances augmente mais le taux de natalité diminue.

En 2012, recensement de 2 137 enfants âgés entre 0-2 ans (soit une augmentation de +5,5% depuis 2009).

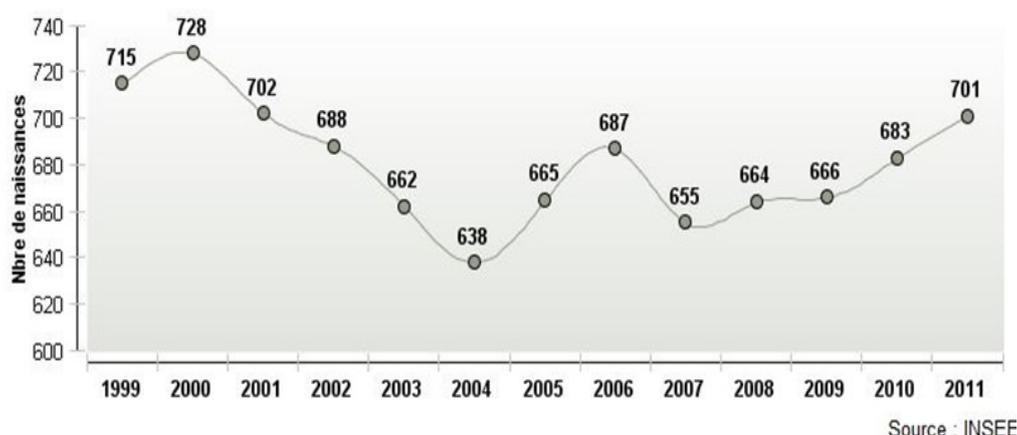
Plus de 700 naissances par an sur le Sicoval

En 2012, la Caisse d'allocations familiales comptabilisait 736 naissances sur le territoire du Sicoval (751 pour l'INSEE). Les projections établies par l'INSEE prévoient en moyenne 725 naissances annuelles sur la période 2012-2017. Depuis 5 ans, le nombre de naissances est dans une dynamique positive de +5%. La dynamique de naissances la plus forte au niveau de l'agglomération s'observe sur le secteur du Muretain.

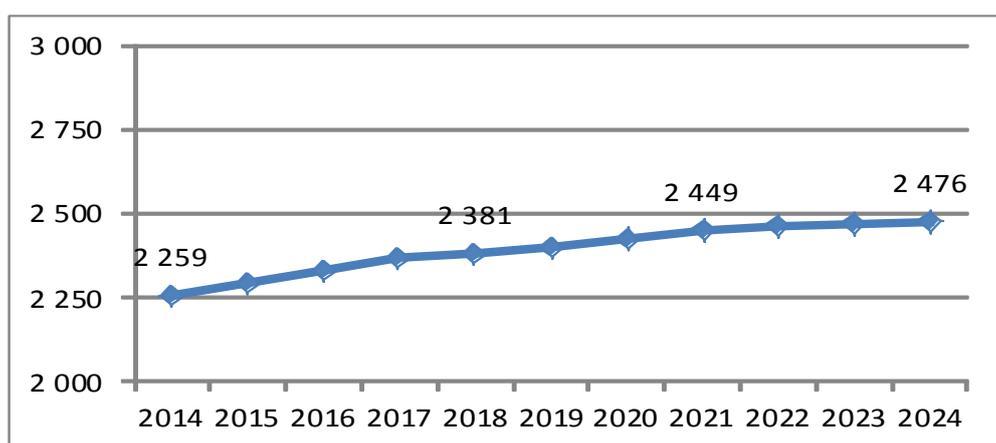
Evolution des naissances sur le Sicoval (1999-2011)

Les statistiques comptabilisaient 2 137 enfants âgés entre 0 et 2 ans en 2012 sur le Sicoval (Source CAF). En corrélation avec le dynamisme des naissances, cette catégorie connaît une forte augmentation depuis 2009 (+5,5%). En Haute-Garonne, cette augmentation est plus faible (+3,9%) ainsi que sur Toulouse Métropole et la Communauté d'agglomération du Muretain (+4,5%). Les 0-2 ans représentent 3% de la population totale du Sicoval.

Les projections prévoient une augmentation du nombre de jeunes enfants dans les 10 prochaines années avec néanmoins une dynamique moins soutenue que celle de la population totale (0,9% par an contre 1,1% pour la population totale). Il se pourrait donc que le taux de natalité poursuive sa baisse.



Projection d'évolution des 0-2 ans sur le Sicoval (2014-2024)



Source INSEE : Données Omphale - Scénario central

Notion clé :

Actif occupé :

Alors que la population active (15 et 64 ans) regroupe les personnes en emploi et les chômeurs, la population active occupée regroupe seulement les personnes qui ont un emploi.



A retenir :

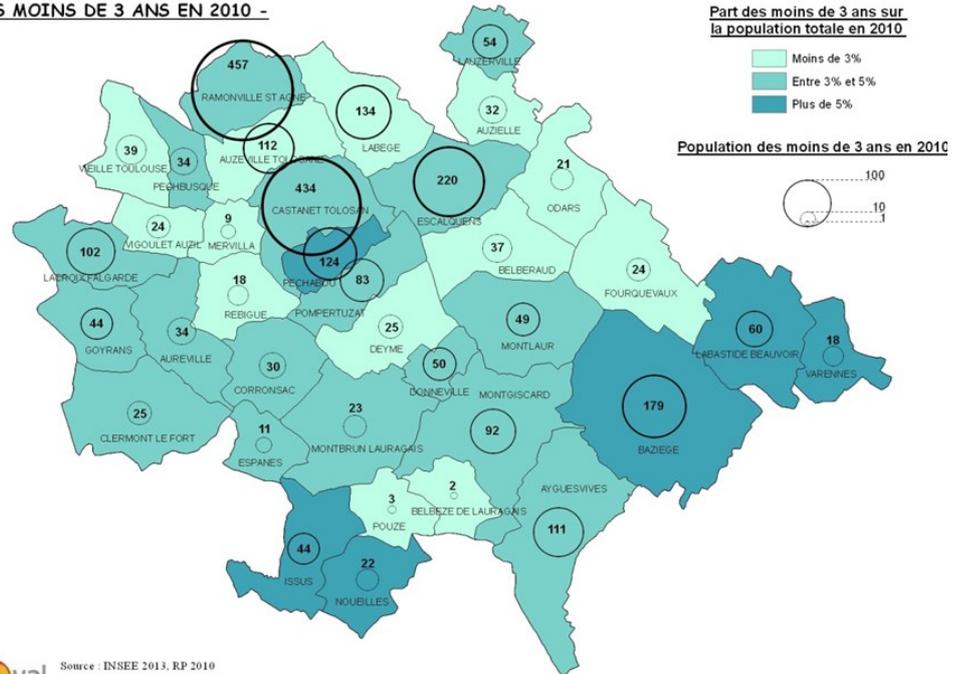
70 % des jeunes enfants ont leurs 2 parents qui travaillent et 6% sont dans une famille monoparentale où le parent travaille également.

Où vivent les jeunes enfants ?

Une dynamique perceptible dans le Sud

L'augmentation des 0-2 ans sur les communes du Sicoval indique certaines disparités. Ainsi, même si les grandes communes du Sicoval accueillent la majorité des effectifs de la petite enfance, ce sont également celles qui voient leur nombre stagner ces dernières années (hors Ramonville). A l'inverse, ce sont les communes de seconde couronne, plus rurales, qui montrent une récente dynamique dans l'accueil de jeunes enfants.

- LES MOINS DE 3 ANS EN 2010 -



Répartition des enfants de 0-2 ans par type de familles

Une grande majorité des enfants âgés entre 0 et 2 ans se trouve dans des familles où les deux parents travaillent (70%). Cette activité des parents est assez singulière au regard du chiffre départemental (58%) et indique le besoin d'une prise de relais pour la garde des enfants par des acteurs tiers.

	Sicoval	HG 31
Famille monoparentale où le parent est un actif occupé	6%	5%
Famille monoparentale où le parent est un actif inoccupé	3%	5%
Couple où l'homme et la femme sont des actifs occupés	70%	58%
Couple où seul l'homme est actif occupé	16%	22%
Couple où seule la femme est actif occupé	3%	4%
Couple où ni l'homme ni la femme n'ont le statut d'actif ayant un emploi	1%	5%

Source INSEE 2010

Les revenus des parents

Notion clé :

Quotient familial (au sens de la CAF) :

Le quotient familial est un outil de mesure des ressources mensuelles des familles allocataires qui tient compte à la fois de leurs revenus professionnels et/ou de remplacement (Assedic, indemnités de formation, etc.), des prestations familiales mensuelles perçues (y compris celles versées à des tiers comme l'Apl) et de leur composition familiale.

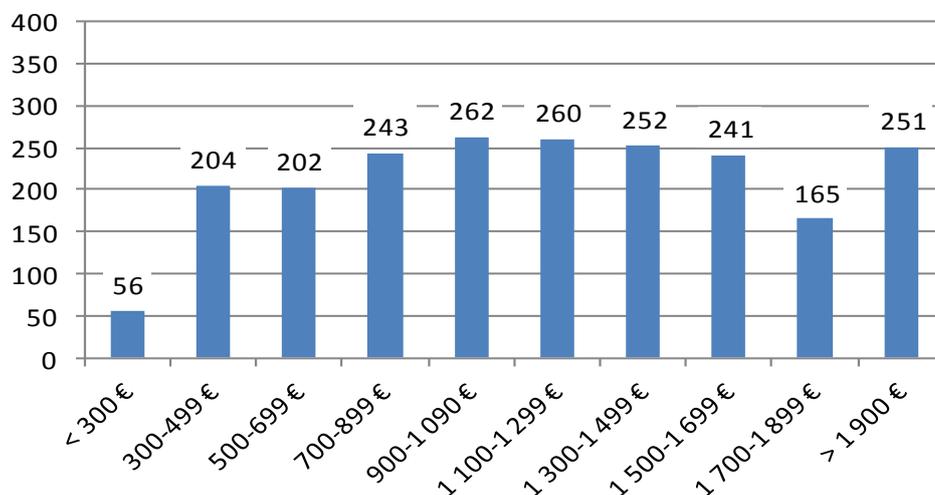
Il est actualisé lorsqu'il y a un changement de situation familiale, professionnelle, etc. Son mode de calcul se base sur $1/12^{\text{ème}}$ des ressources imposables de l'année (moins les abattements sociaux) et des prestations mensuelles. Le tout est divisé par le nombre de part (2 pour un couple ou une personne isolée / 0,5 pour un enfant à charge / 0,5 pour le second enfant et 1 pour le troisième).

Des situations financières diverses

En 2012, 16% des familles allocataires avec au moins un enfant de moins de 3 ans ont un revenu mensuel en dessous du seuil de bas revenu (soit 977€ pour une personne seule). Ce chiffre reste à relativiser car il est 8 points plus bas que celui du département (24%).

De même, 42% des enfants âgés de moins de 3 ans se trouvent dans des familles où la personne de référence appartient à la catégorie des cadres et des professions intellectuelles supérieures. Sur le département, ce chiffre n'est que de 28%.

Répartition des enfants de 0-2 ans par quotient familial de la CAF



Source CAF 2012

Notions clés

Le taux de couverture :
Indicateur qui mesure la tension entre l'offre d'accueil et la demande.
(Nombre de places agréées en accueil collectif + nombre d'enfants bénéficiaires des CMG assistant maternel, garde à domicile et structure) divisé par le nombre d'enfants de moins de 3 ans).

Les modes de garde :

- **La garde individuelle :** les parents, grands-parents ou voisins s'occupent du jeune enfant.
- **L'accueil individuel :** les parents confient leur enfant à un(e) assistant(e) maternel(le) ou à une crèche familiale.
- **L'accueil collectif :** en crèche collective ou d'entreprises (accueil régulier), halte-garderie (accueil occasionnel), etc. Les établissements d'accueil collectif regroupent diverses catégories d'établissements qui ont en commun d'être spécialement conçus pour recevoir collectivement, les enfants jusqu'à leur entrée à l'école maternelle, voire jusqu'à l'âge de 6 ans en dehors du temps scolaire.

L'offre d'accueil

Les souhaits de garde des parents

Lors de la naissance, 17% des parents n'ont pas de préférence sur le mode de garde de leur enfant mais 33% préfèrent le garder eux-mêmes, 24% recherchent une place en crèche et 26% un(e) assistant(e) maternel(le). (*Etude Caisse Nationale des Allocations Familiales -CNAF 2013, e-essentiel, n°140*).

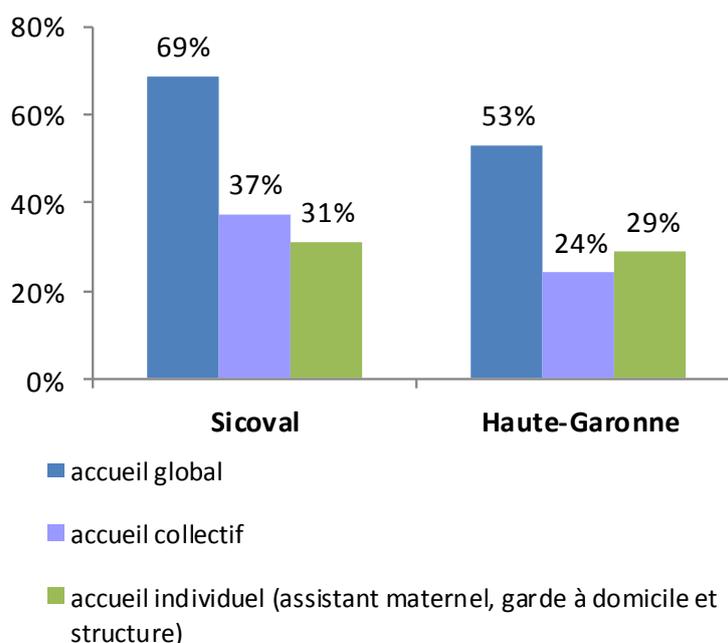
Une étude de la CNAF indique que 8 familles monoparentales sur 10 et autant de familles biparentales actives (surreprésentées sur le territoire cf. thématique ménage) souhaitent ne pas garder elles mêmes leur enfant et espèrent un accueil en crèche (surtout pour les familles monoparentales). Dans la réalité cependant, 35% de ces familles MPA gardent au final leur enfant elles mêmes en faisant appel à la solidarité familiale.

Un taux de couverture de 66%

Au niveau de l'offre d'accueil, le Sicoval compte en 2013, 27 Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) avec 755 places et 436 assistant(e)s maternel(le)s avec 1 141 places (*Source PMI 2012*). A cela, il faut ajouter un jardin d'enfant sur Castanet avec 12 places et la crèche inter-entreprises de Labège (BébéBiz-Arc-en-Ciel) d'une capacité de 34 places ; pour un total de près de 2000 places sur le territoire.

En 2011, le taux de couverture (68,5%) est légèrement inférieur à celui de 2010 mais reste meilleur que le taux départemental (53%). Ce taux continue à décroître en 2012 : 66,1%.

Taux de couverture de l'offre d'accueil (2011)



Source CAF 2011

Notions clés :

Les Etablissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) :

Ces établissements accueillent collectivement des enfants de moins de 6 ans. Ils doivent être agréés par la Protection maternelle infantile (PMI). Il existe plusieurs types d'EAJE : crèches, halte-garderie, micro-crèches, jardins d'enfants, etc.

Crèche collective :

Accueil des enfants pendant la journée et de façon régulière.

Crèche d'entreprise :

Crèche intégrée à une entreprise qui souhaite offrir un service de garde d'enfants à ses employés.

Halte-garderie :

Accueil des enfants de façon occasionnelle et adaptée.

Crèche familiale :

Placée sous la direction d'un(e) infirmier(e)-puériculteur(ice), d'un(e) médecin ou d'un(e) éducateur(ice) de jeunes enfants, la crèche familiale encadre et accompagne un réseau d'assistant(e)s maternel(le)s au quotidien.

Assistant(e)s maternel(le)s :

L'assistant(e) maternel(le) est un(e) professionnel(le) de la petite enfance pouvant accueillir à son domicile ou dans une crèche familiale jusqu'à 4 enfants, généralement âgés de moins de 6 ans.

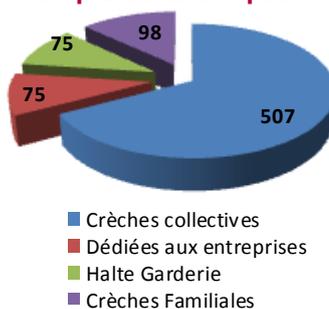
L'offre d'accueil

Nombre de places d'accueil en accueil collectif (y compris les crèches familiales)

La particularité du territoire du Sicoval est d'avoir un taux de couverture de l'accueil collectif plus important que celui de l'individuel.

On compte ainsi 35 places en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans alors que la moyenne nationale se situe autour de 16 places (CAF 2012). Il existe une offre diversifiée de type d'accueil collectif sur la partie Nord du territoire alors qu'il reste des zones blanches au Sud-Ouest et au centre du territoire.

Répartition des places



Source : Rapport d'Activité CIAS 2013

Nombre de places chez les assistant(e)s maternel(le)s

En 2013, on dénombre 436 assistant(e)s maternel(le)s sur le territoire dont 382 en activité avec une capacité totale de 1 141 places (1 033 places actives). En 2012, la CAF recense 625 enfants âgés de moins de 3 ans gardés chez les assistant(e)s maternel(le)s et 21 gardés à domicile. Schématiquement, ce sont les communes rurales qui ont un taux de couverture individuel important. Le vieillissement de cette profession est à anticiper car 23% des assistant(e)s ont aujourd'hui plus de 55 ans.

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

En 2013, 4 RAM avec 9 lieux d'accueil sont présents sur le territoire, couvrant tout le territoire (sauf Ramonville et Auzeville-Tolosane). Les RAM ont pour principale fonction d'informer les familles et de professionnaliser l'activité des assistant(e)s maternel(le)s.

Au total, près de 200 assistant(e)s maternel(le)s ont fréquenté ces relais et 500 demandes des familles ont été traitées (2013).

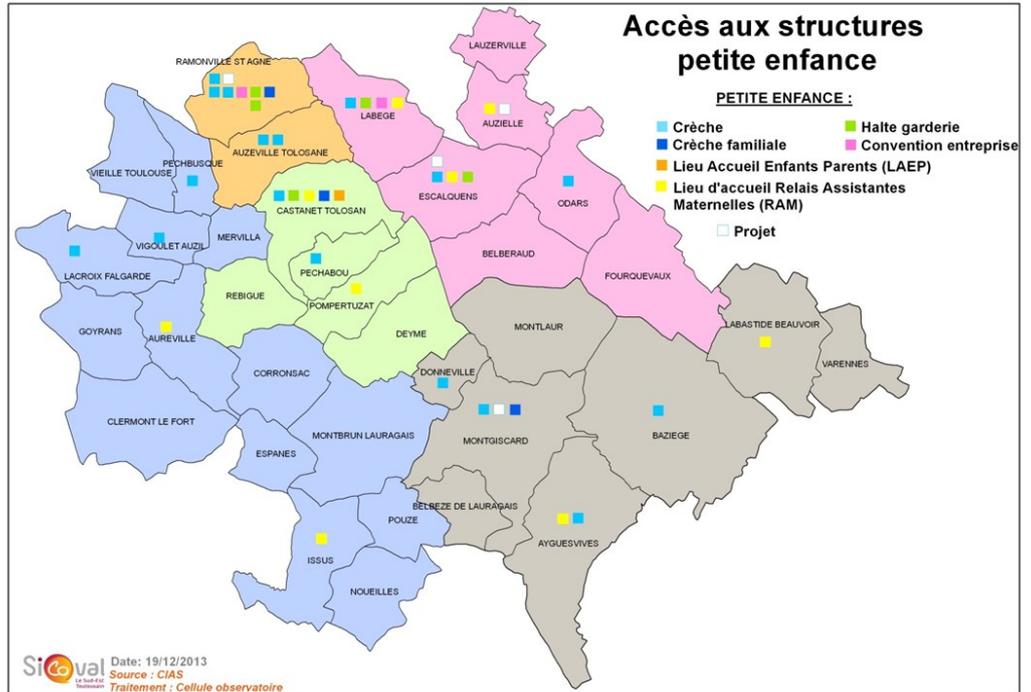
Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)

Le LAEP implanté sur la commune de Castanet a pour objectif d'accueillir, dans un lieu dédié, les parents avec leurs enfants pour leur apporter informations et conseils. Ouvert les mardis et jeudis après-midi, il a accueilli 49 familles et 66 enfants dont 36 enfants âgés entre 0-2 ans durant l'année 2013.

Source : Rapport d'Activité CIAS 2013

L'offre d'accueil

Des structures collectives plus présentes sur la partie urbaine



2. L'enfance (3-11 ans)

Les 3-5 ans représentent 3% de la population
Les 6-11 ans représentent 8% de la population
2 enfants sur 3 ont leur 2 parents qui travaillent
59 écoles sur le territoire :
+ de 2500 élèves en maternelles
+ de 4300 élèves en élémentaire



Les effectifs de l'enfance

Notion clé :

L'enfance :

La notion d'enfance englobe les individus en l'âge d'entrer à l'école (3 ans) jusqu'à la fin du cycle primaire (11 ans révolus).



A retenir :

Une stabilisation du nombre d'enfants sur le Sicoval.

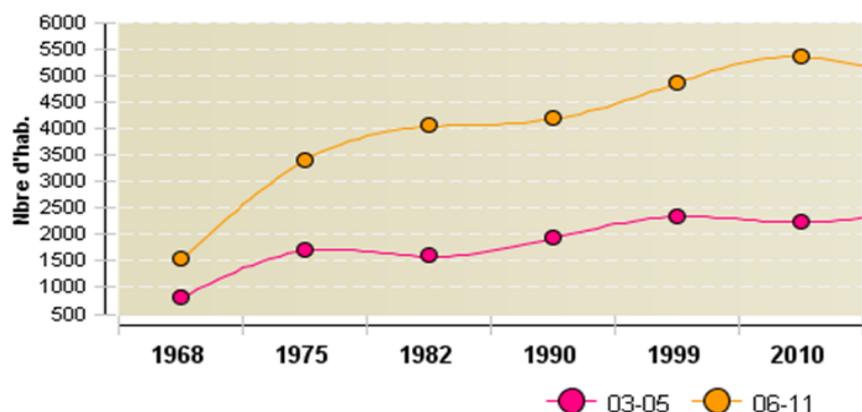
Les 3-5 ans

Le recensement de la population comptabilise 2 240 enfants âgés entre 3 et 5 ans (Source INSEE 2010). Ce nombre s'apparente à l'effectif des maternelles (2 544 maternelles en 2013). La CAF compte quant à elle 2 089 enfants de 3 à 5 ans. Cette tranche d'âge représente 3% dans la population totale (4% au niveau de l'aire urbaine toulousaine). Cette part s'est fortement réduite en comparaison avec 1975 où les 3-5 ans représentaient 6% de la population. Les projections de l'INSEE prévoient une augmentation modérée de cette population pour les 10 prochaines années (+0,8% par an).

Les 6-11 ans

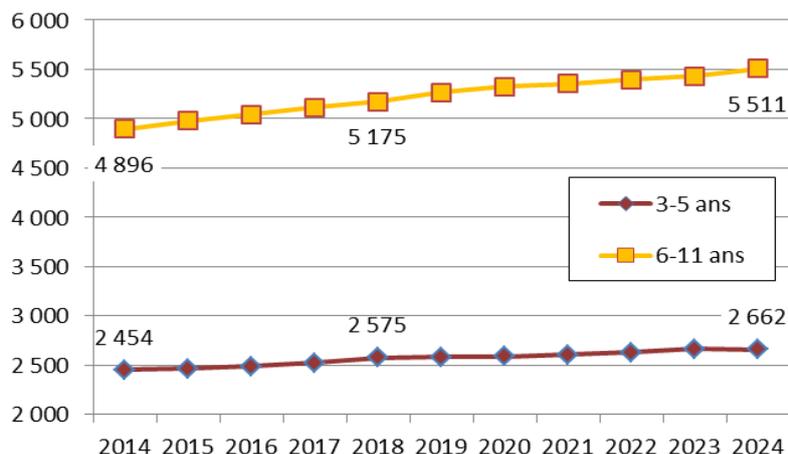
Les 6-11 ans sont au nombre de 5 365 selon l'INSEE en 2010 et 4 786 selon la CAF en 2012. Cette tranche représente 8% de la population totale du Sicoval (soit 1 point de plus comparé à l'aire urbaine toulousaine). Les estimations de l'INSEE pour les 10 prochaines années sont plus dynamiques que pour les 3-5 ans avec une progression annuelle de 1,3%.

Evolution des 3-11 ans sur le Sicoval (1968-2010)



Source INSEE : 1968-2010

Projection d'évolution des 3-11 ans sur le Sicoval (2014-2024)



Source INSEE : Données Omphale - Scénario central

Où vivent les enfants ?

Notion clé :

Actif occupé :

Alors que la population active (entre 15 et 64 ans) regroupe les personnes en emploi et les chômeurs, la population active occupée regroupe seulement les personnes qui ont un emploi.



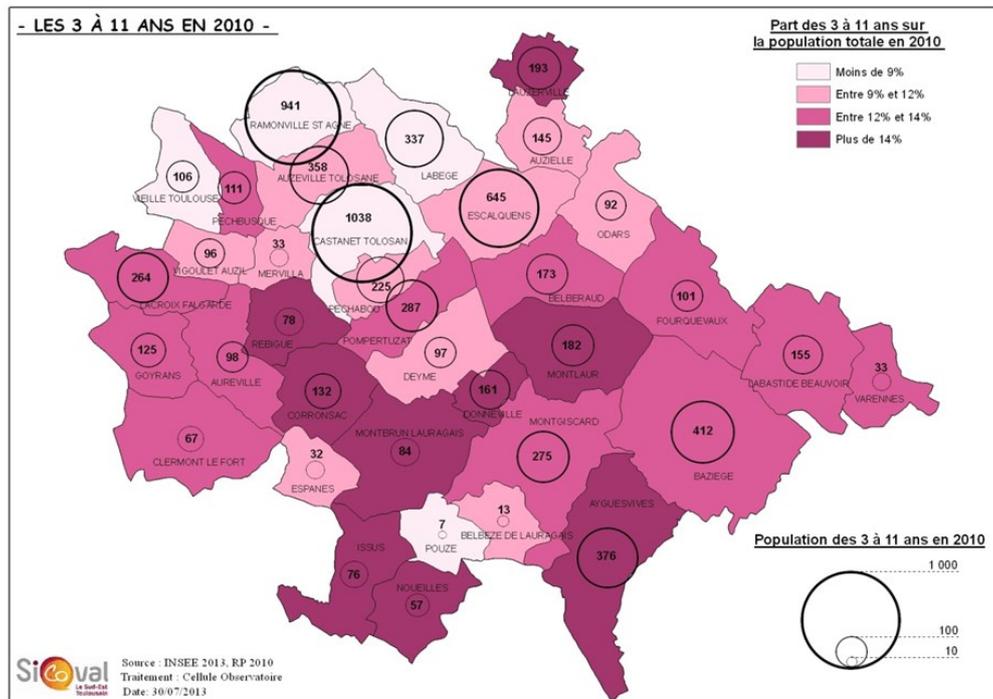
A retenir :

Une dynamique sur la seconde couronne du territoire.

De nombreux parents travaillent tout les deux. Pour les familles monoparentales, la proportion d'actifs occupés est importante.

La part des enfants dans le population totale est plus importante dans le Sud

Géographiquement, la part des enfants dans la population totale est plus importante sur la seconde couronne, même si quantitativement le gros des effectifs se trouve sur les communes de Ramonville et de Castanet.



Des parents en situation de bi-activité

Le statut d'actifs occupés pour les parents d'enfants âgés de 3 à 10 ans est plus important sur le territoire intercommunal que sur le département. Ainsi les 2/3 des enfants ont leurs deux parents qui travaillent et la plupart des enfants appartenant à une famille monoparentale ont leur parent qui travaille.

Répartition des enfants de 3-10 ans par type de familles

	Sicoval	HG 31	Sicoval	HG 31
	3-5 ans	3-5 ans	6-10 ans	6-10 ans
Famille monoparentale où le parent est un actif occupé	9%	10%	14%	14%
Famille monoparentale où le parent est un actif inoccupé	2%	6%	3%	5%
Couple où l'homme et la femme sont des actifs occupés	68%	59%	65%	58%
Couple où seul l'homme est actif	16%	18%	14%	16%
Couple où seule la femme est actif occupé	4%	3%	3%	3%
Couple où ni l'homme ni la femme n'ont le statut d'actif ayant un emploi	2%	4%	1%	3%

Source INSEE 2010

Les revenus des parents

Notions clés :

Quotient familial (au sens de la CAF) :

Voir fiche « Petite enfance ».

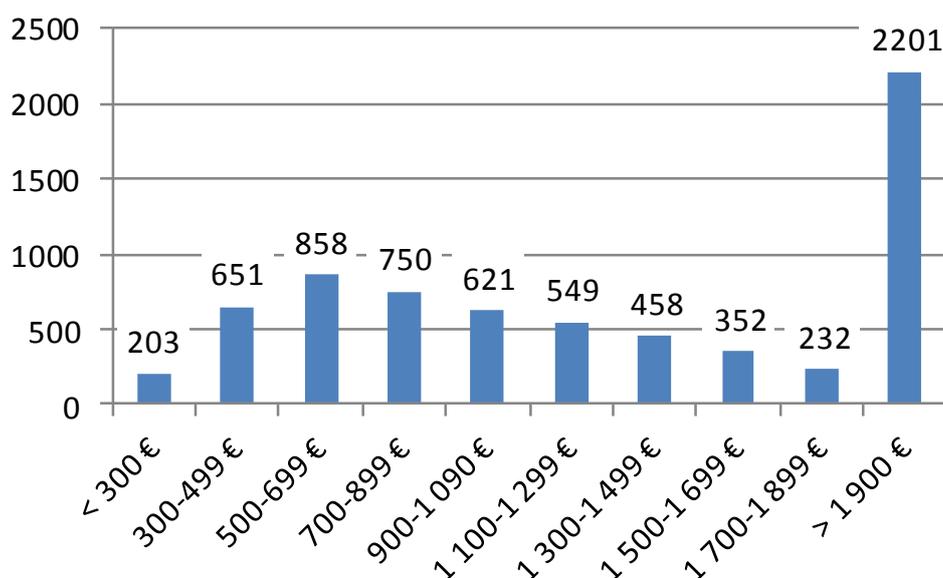
Plus l'enfant grandit, plus les situations financières des parents sont favorables

La répartition des enfants selon le quotient familial (QF) de la CAF indique que pour 1/3 d'entre eux ils se trouvent dans la tranche supérieure à 1 900 € par QF.

Par exemple, pour une famille composée de deux parents avec deux enfants, on peut supposer que le revenu mensuel du ménage sera aux alentours de 6 000 € pour un QF à 2 000 €).

Cette répartition est néanmoins à relativiser pour les enfants âgés entre 3 et 5 ans qui ont des QF moins favorables (50% des enfants se trouvent dans la tranche 300-1 300 € et seulement 17% au dessus de 1 900 €).

Répartition des enfants de 3-11 ans par quotient familial de la CAF



Source CAF 2012

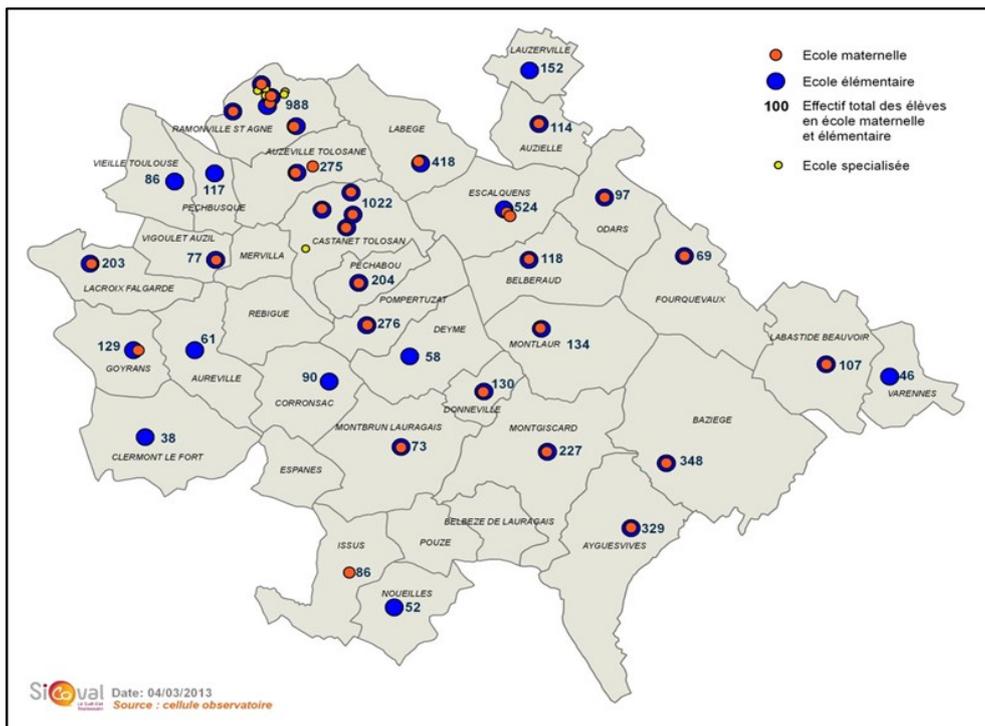
L'offre d'accueil scolaire

Les capacités d'accueil des écoles

59 écoles ont été comptabilisées sur le territoire intercommunal dont 2 privées qui se trouvent sur la commune de Labège. Pour l'année scolaire 2013-2014, on dénombre :

- 95 classes maternelles pour 2 544 enfants.
- 183 classes élémentaires pour 4 356 enfants.

Répartition des écoles sur le territoire



Source : Académie de Toulouse

Notions clés

Préélémentaire

(Maternelle) :

L'école maternelle peut accueillir les enfants avant l'instruction obligatoire qui débute à 6 ans. Elle est le plus souvent organisée en petite, moyenne et grande section, en fonction de l'âge des enfants.

Élémentaire :

L'école élémentaire accueille les enfants scolarisés de 6 à 11 ans. Elle est mixte et gratuite si elle est publique. Elle comporte cinq niveaux : le CP, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2.

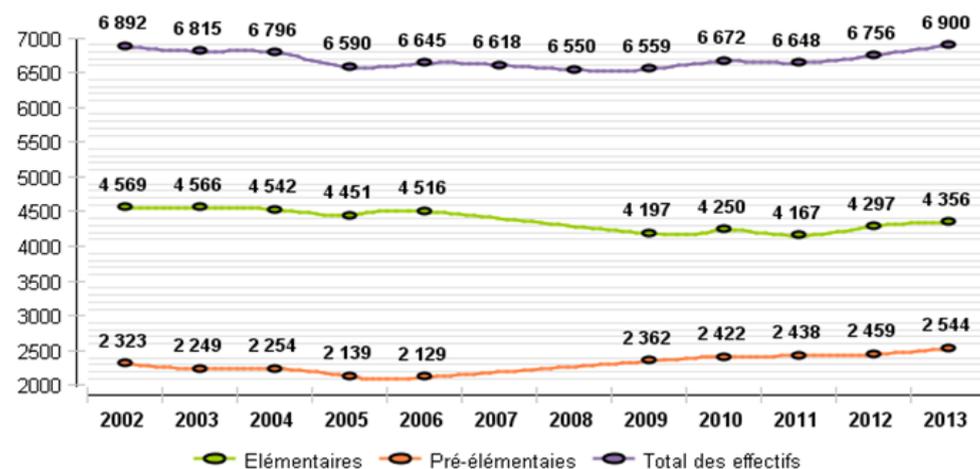
Une répartition homogène des écoles sur l'ensemble du territoire.

Des effectifs scolaires qui n'augmentent pas depuis une dizaine d'années.

Evolution des effectifs scolaires

Les effectifs scolaires sont assez stables depuis une dizaine d'années, avec toutefois une légère chute sur la période 2005-2011.

Cette stabilisation des effectifs est significative au regard de l'évolution positive de la population totale de +1,5% par an (cf. fiche Démographie).



L'offre extra et périscolaire

Les Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

4 476 enfants ont été accueillis en 2013 dans les ALSH du territoire dont 2014 enfants de moins de 6 ans et 2462 enfants de plus de 6 ans. 440 des enfants accueillis sur les ALSH du territoire habitent hors du Sicoval (pour une grande majorité ces enfants proviennent de la commune de Saint-Orens qui se reportent sur l'ALSH de la Caprice à Escalquens).

Une analyse par secteurs indique qu'il y a un bon taux de couverture (nombre d'enfants accueillis en ALSH par rapport au nombre d'enfants résidant sur le secteur) sur la partie urbaine du Sicoval. Ainsi les structures ALSH de Ramonville et d'Auzeville-Tolosane captent 76% des enfants résidant sur ce secteur.

Notions clés

Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :

Ces accueils ont lieu en dehors du temps scolaire pour des groupes d'enfants ou adolescents.

Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) :

Cet accueil est proposé aux familles en lien à l'école. Il a pour but notamment l'aide au devoirs ou la garderie des enfants dont les parents travaillent tard. Si le lieu d'accueil est parfois situé dans l'école, l'équipe n'est pour sa part pas enseignante mais composée d'animateurs.

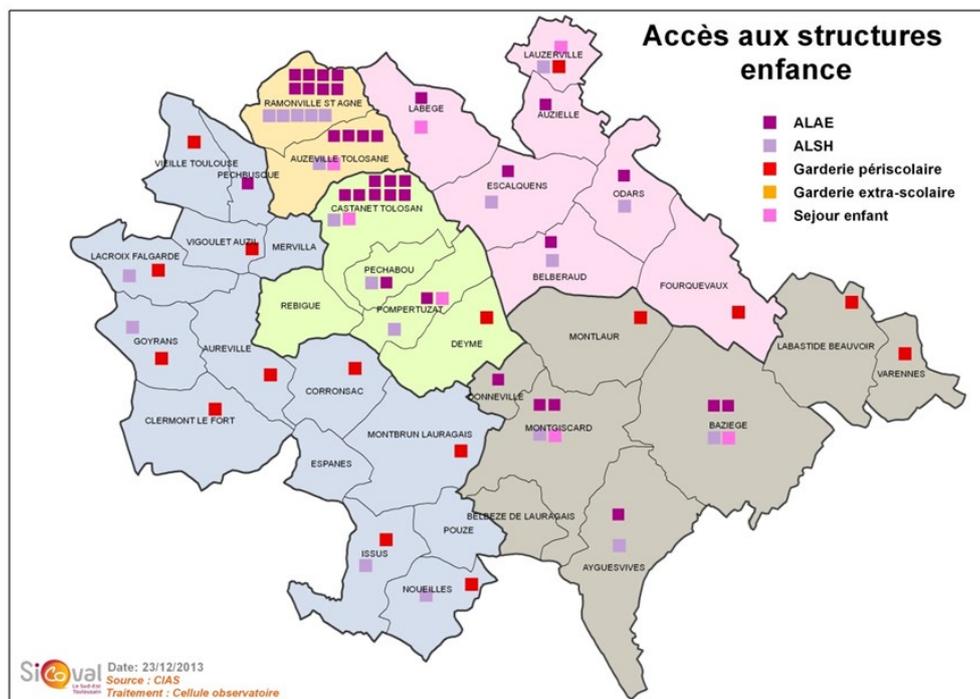
4 476 enfants ont été accueillis sur les ALSH du territoire en 2013.

Les parents ont de fortes attentes sur la proximité des structures d'accueil et sur l'offre pédagogique.

Les Accueils de loisirs associé à l'école (ALAE)

Il est à ce jour difficile d'évaluer le nombre d'enfants accueillis en ALAE. On peut cependant estimer que cela concerne plus de 4 600 enfants.

Répartition des structures extra et périscolaire



Les attentes des parents en matière d'accueil

Une étude menée en 2009 par la Caisse nationale d'allocation familiale (CNAF) sur l'évaluation des dispositifs de contrats enfance-jeunesse, montre que les parents ont de fortes attentes en matière d'accueil.

Tout d'abord, ils attachent une importance à la proximité et l'accessibilité des équipements d'accueil. La diffusion de l'information joue sur ce point un rôle important pour les guider et présenter les différents services.

Ensuite, les parents souhaitent pour leurs enfants des conditions éducatives de qualité complémentaires à l'école. Ils sont attentifs à l'offre d'animation, aux conditions d'encadrement et au projet pédagogique de la structure.

Enfin, c'est la possibilité de s'impliquer dans les projets concernant leur enfant qui est recherchée.

3. La jeunesse (12-17 ans)

8% de la population a entre 12 et 17 ans

D'après l'enquête sur les 11-15 ans :

85% pratique une activité de loisirs

99% ont accès à un ordinateur et à Internet

85% ont un téléphone portable

3 collèges sur le territoire pour + de 2000 élèves

Un faible taux de décrochage scolaire

**9 Espaces Jeunesse accueillent 15% des jeunes
du territoire**



Les effectifs de la jeunesse

Notions clés :

La notion de jeunesse :

L'entrée au Collège marque ici le début de la jeunesse jusqu'à l'âge de la majorité (17 ans révolus).



A retenir :

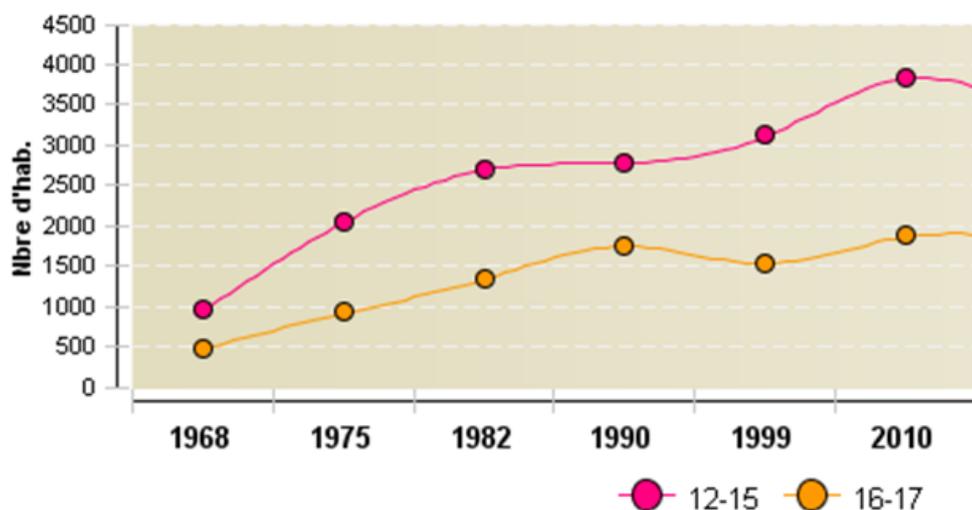
Les effectifs des jeunes devraient se stabiliser dans les 10 prochaines années.

Plus de 5 700 jeunes sur le Sicoval

En 2010, le Sicoval comptait 5 718 de jeunes âgés de 12 à 17 ans ; ce qui représentent 8% de la population totale (3 843 jeunes âgées de 12 à 15 ans et 1 875 jeunes âgés de 16 à 17 ans). On retrouve ce taux au niveau du département : 7% de 12-17 ans sur la population totale.

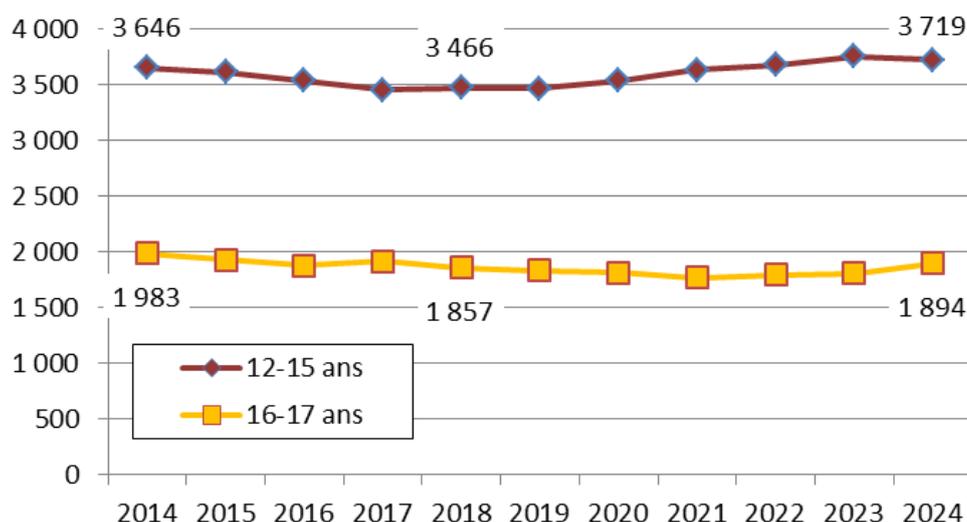
Au niveau de la répartition par genre, on retrouve 54% de garçons et 46% de filles. Les statistiques prospectives prévoient dans les 10 années à venir une stabilisation des effectifs jeunes sur le territoire (entre 5 000 et 6 000 jeunes).

Evolution des 12-17 ans sur le Sicoval (1968-2010)



Source INSEE : 1968-2010

Projection d'évolution des 12-17 ans sur le Sicoval (2014-2024)



Source INSEE : Données Omphale - Scénario central

Le mode de vie des jeunes

Notions clés :

Enquête sur les 11-27 ans :

Sur la période du premier semestre 2013, une enquête a été menée auprès des 11-27 ans afin de recueillir leur parole et connaître leurs pratiques dans les différents champs de la vie quotidienne (habitat, transport, éducation, santé, etc.).

Au total 800 jeunes ont répondu à l'enquête.



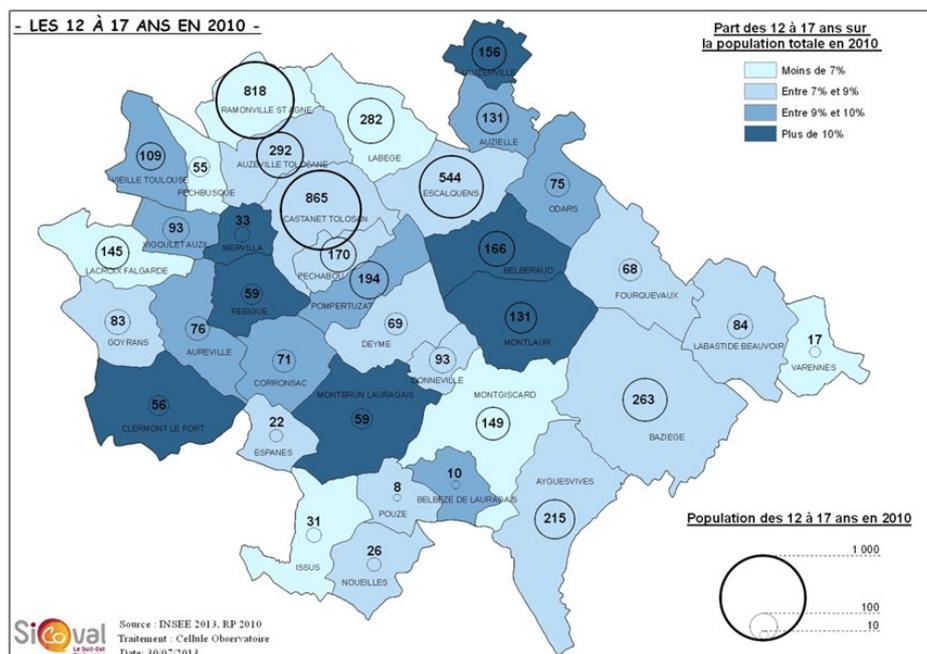
A retenir :

Des jeunes très occupés par des activités extrascolaires avec un besoin de transport des parents.

Des jeunes équipés en technologies de l'information et de la communication : 2/3 des 11-15 ans ont un téléphone portable.

Répartition des 12-17 ans sur le Sicoval

Au regard de la carte ci-dessous, il n'y a pas de réelle tendance territoriale de la répartition des jeunes sur le territoire. On peut toutefois noter que des petites communes du centre ont une forte représentation des jeunes au sein de leur population.



Quelques tendances issues de l'enquête menée auprès des jeunes

- **Les adolescents ont un emploi du temps chargé** : 85% des 11-15 ans pratiquent une activité de loisir (sportive ou culturelle). C'est également cette tranche d'âge qui utilise le plus souvent les équipements sportifs de la commune de résidence. Ils ne sont que 15% à considérer qu'ils arrivent souvent à ne rien faire lors de l'occupation de leur temps libre.
- **Des jeunes équipés et connectés aux Technologies d'Information et de Communication (TIC)** : 99% des 11-15 ans ont un accès à un ordinateur et à Internet. Plus de 2 sur 3 ont déjà un téléphone portable. L'utilisation de ces technologies sert principalement à une activité multimédia : écoute de musique, visionnage de films, emails et réseaux sociaux.
- **Les jeunes estiment que les actions de prévention correspondent à leurs besoins d'information** : ils demandent toutefois à être plus sensibilisés sur les actions de luttres contre les discriminations et violences.
- **Leur mode de déplacement est très lié aux fonctions** : ainsi une majorité d'entre eux utilise les transports en commun pour se rendre au collège alors que les déplacements de proximité se font à pieds ou à vélo pour se rendre chez leurs amis et pour les activités. Néanmoins 40% des 11-15 ans sont tributaires d'un adulte avec une voiture pour pratiquer leurs activités. Ceci est d'autant plus visible sur les coteaux et le Sud du territoire, moins bien desservis par les transports en commun.

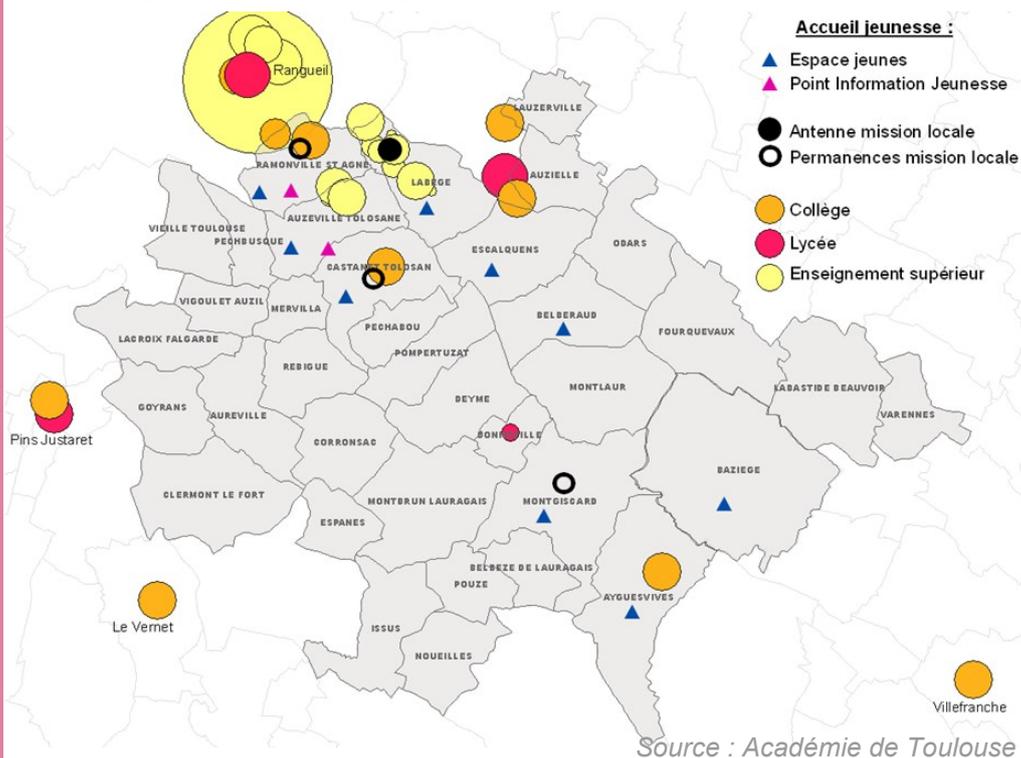
La scolarité

Les établissements scolaires

Le Sicoval regroupe 3 collèges publics et certains élèves du territoire sont en connexion avec les 6 collèges limitrophes.

Aucun lycée d'enseignement général sous tutelle du Ministère de l'Education n'est présent sur le Sicoval, mais 3 sont à proximité immédiate sur les communes de Saint-Orens, Pin-Justaret et Toulouse.

Un lycée d'enseignement général et technologique est néanmoins présent sur la commune d'Auzeville-Tolosane (Cité des Sciences Vertes) qui se trouve sous la tutelle du Ministre de l'Agriculture (640 élèves). Enfin, Labège accueille un lycée technologique professionnel agricole sous statut privé avec près de 150 élèves.

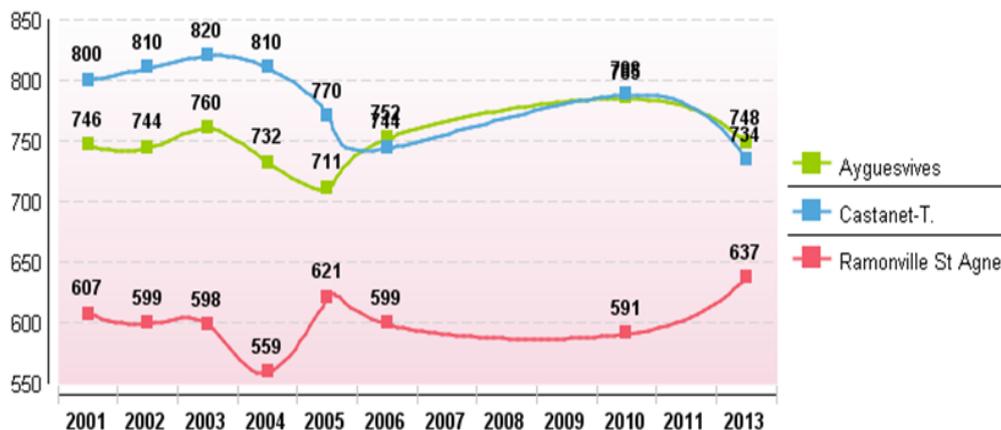


Une présence suffisante de collèges sur le territoire (avec notamment le nouveau collège d'Escalquens dans les années à venir) mais un report nécessaire hors du territoire pour accéder à un lycée général.

Des effectifs scolaires qui sont en légère baisse malgré une augmentation de la population.

Evolution des effectifs des collèges

Les 3 collèges comptent 2 119 élèves. Sur les 10 dernières années, les effectifs scolaires des collèges d'Ayguesvives et de Castanet ont légèrement baissé alors que ceux de Ramonville se sont stabilisés. Selon l'enquête menée sur les collèges du territoire, 3 élèves sur 4 déclarent se sentir bien au collège. Concernant leur scolarité, la moitié des élèves bénéficie d'un accompagnement par leur parents. Mais 1/4 d'entre eux n'ont aucun accompagnement scolaire en dehors du collège.

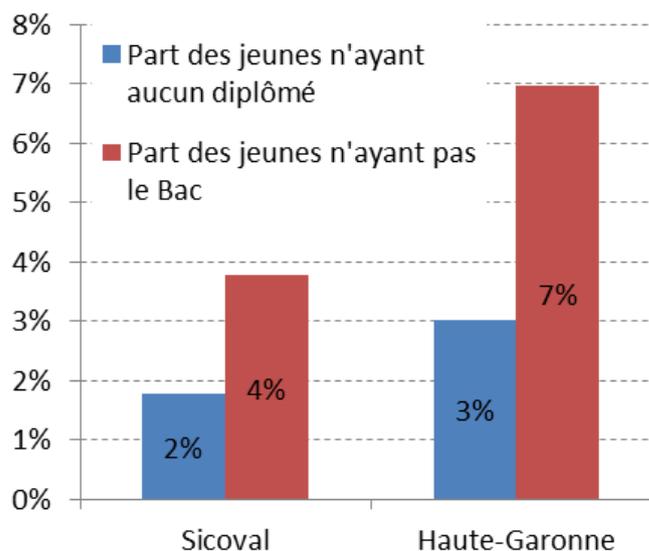


La scolarité

Jeunes de 15-19 ans non-inscrits en établissement scolaire

Près de 90 jeunes âgés entre 15 et 19 ans sont sortis du système scolaire sans diplôme. Ils représentent 2% de cette tranche d'âge soit 1 point de moins qu'au niveau départemental. Pour 2/3 d'entre eux, il s'agit de garçons.

Une centaine de jeunes supplémentaire sur cette tranche d'âge (soit 190 au total) sont sortis du système scolaire sans avoir obtenu un baccalauréat. Ceux-ci représentent 4% de cette tranche d'âge. L'écart avec la Haute-Garonne est beaucoup plus important avec un taux de 7% des jeunes sur le département.



Source : INSEE 2010

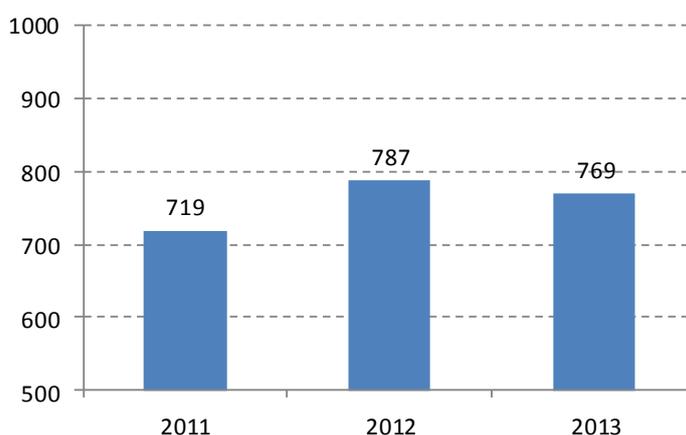
En comparaison avec le département, le décrochage scolaire est faible sur le Sicoval.

Toutefois, plus de 750 jeunes du territoire sont suivis par la Mission locale.

Les jeunes suivis par la Mission locale

La Mission locale accompagne les jeunes déscolarisés avec un suivi personnalisé dans le cadre de leurs démarches liées à l'emploi, la formation, le logement ou la santé.

En 2013, 69 jeunes de moins de 18 ans du Sicoval ont été suivis par cette antenne. Ces jeunes ont souvent un niveau de formation faible (près de 60% n'ont pas le niveau BAC) et sont en recherche d'un emploi ou d'une formation. La moitié de ces jeunes vit encore avec leurs parents ou dans leur famille.



Source : Mission Locale

L'accueil extra-scolaire

Les espaces jeunes

9 espaces jeunes sont présents sur le Sicoval. Ils ont accueilli près de 829 jeunes différents du territoire en 2013, soit 15% des 12-17 ans.

Ces structures jeunes organisent des séjours auxquels 279 jeunes ont participé. Les séjours peuvent se dérouler dans des endroits éloignés comme en Espagne (Port Aventura) ou à Paris mais aussi localement comme au lac de la Ganguise ou même sur la commune de Issus (camp itinérant en VTT).

Un « Raid Ados » est organisé en partenariat avec 6 espaces jeunes sur le Sicoval, impliquant 42 jeunes (de 11 à 17 ans). L'objectif de ce raid est de créer du lien, de la coopération, de mieux connaître le territoire du Sicoval. Ces temps partagés s'appuient sur l'initiation d'activités physiques de pleine nature (découverte, esprit d'équipe, effort maîtrisé et entraide), d'échanges en vie collective (repas, hébergement, veillées, jeux, etc.).

Notions clés

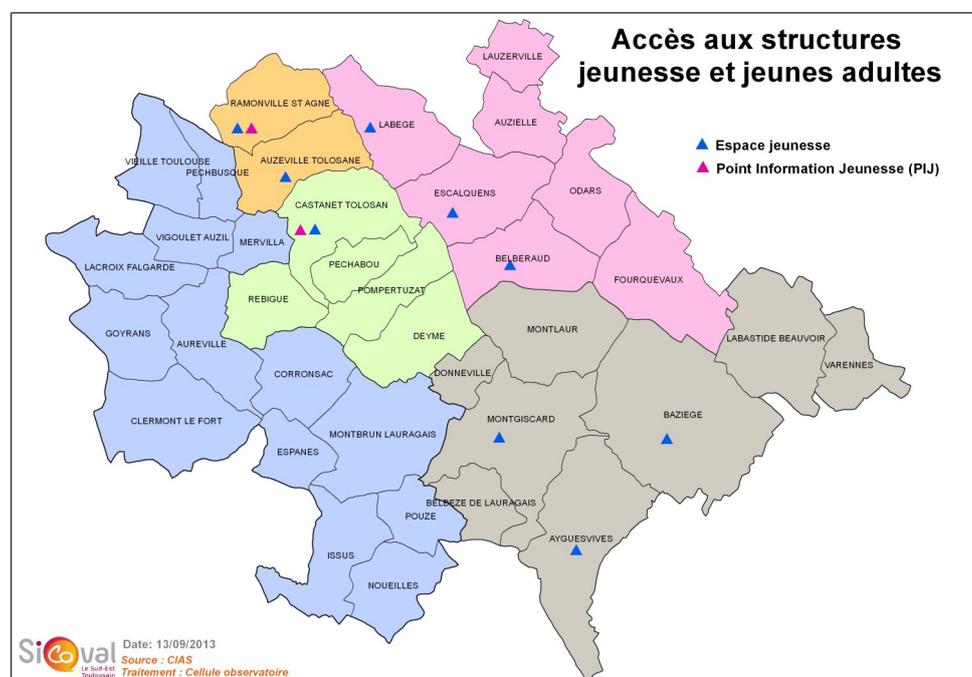
Séjours jeunes :

Le code de l'action sociale et des familles définit plusieurs types de séjours :

- le séjour de vacances accueille au moins 7 adolescents pour une durée minimale de 4 nuits ;
- le séjour court accueille au moins 7 adolescents pour une durée comprise entre 1 et 3 nuits.

Accueil de loisirs associés au collège (ALAC) :

Cet accueil fonctionne sur les temps périscolaire du collège associé (les lundis, mardis, jeudis et vendredis). Il favorise, chez le jeune de 11 à 16 ans, l'acquisition des savoir-être et savoir-faire en complément des apprentissages scolaires.



Les Accueils de loisirs associés au collège (ALAC)

La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) a labélisé un ALAC sur le Sicoval. Il se trouve sur le collège de Castanet. Néanmoins les collèges d'Ayguevives et de Ramonville proposent également des activités extrascolaires aux jeunes. Les activités proposées génèrent entre 80 et 100 fréquentations d'élèves en moyenne par jour d'intervention.

Ceux sont les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} qui sont les plus nombreux à participer, les 4^{ème} et 3^{ème} sont moins disponibles car ils ont un emploi du temps plus chargés.

Source : Rapport d'Activité CIAS 2014

4. Les jeunes adultes (18-25 ans)

Les jeunes adultes représentent 11% de la population

1 sur 2 vit en dehors du foyer familial

Grande offre de logement étudiant sur le territoire

Fort besoin d'accompagnement au niveau du logement et de l'emploi

Près de la moitié des 20-24 ans sont étudiants

Près de 2500 étudiants dans les établissements du Sicoval

84 % ont leur permis de conduire



Notion clé :

Jeunes adultes :

la notion de jeunes adultes comprend le passage entre l'adolescence et l'âge adulte. Cette période est aujourd'hui de plus en plus marquée selon de nombreux sociologues. Cette transition permet au jeune d'expérimenter et de se construire en aller-retour entre le foyer familial et l'acquisition d'une réelle autonomie (logement indépendant, travail, enfants, etc.).



A retenir :

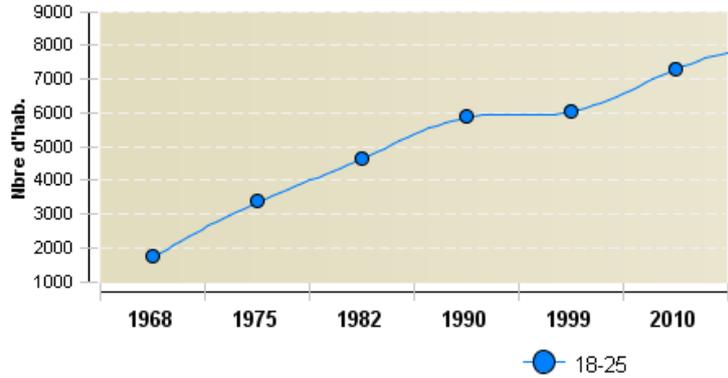
Les effectifs des jeunes adultes vont se stabiliser dans les années à venir.

Les effectifs des jeunes adultes

En 2010, 7 313 jeunes âgés de 18 à 25 ans vivaient sur le territoire du Sicoval, soit 11% de la population totale (dont 4 377 jeunes de 20 à 24 ans). Ils sont pour la plupart localisés sur la partie Nord du territoire sur les communes de Ramonville, Auzeville-Tolosane et Labège.

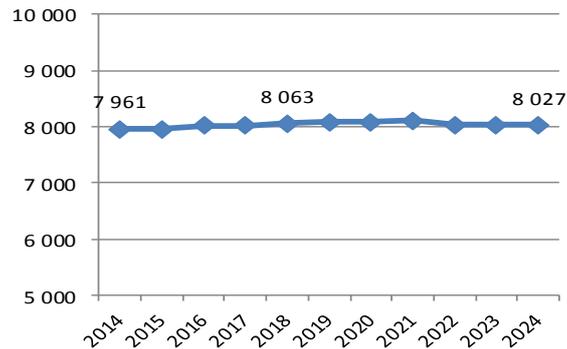
Les projections démographiques faites par l'INSEE prévoient une stabilisation du nombre de jeunes pour les 10 années à venir.

Evolution des 18-25 ans sur le Sicoval (1968-2010)

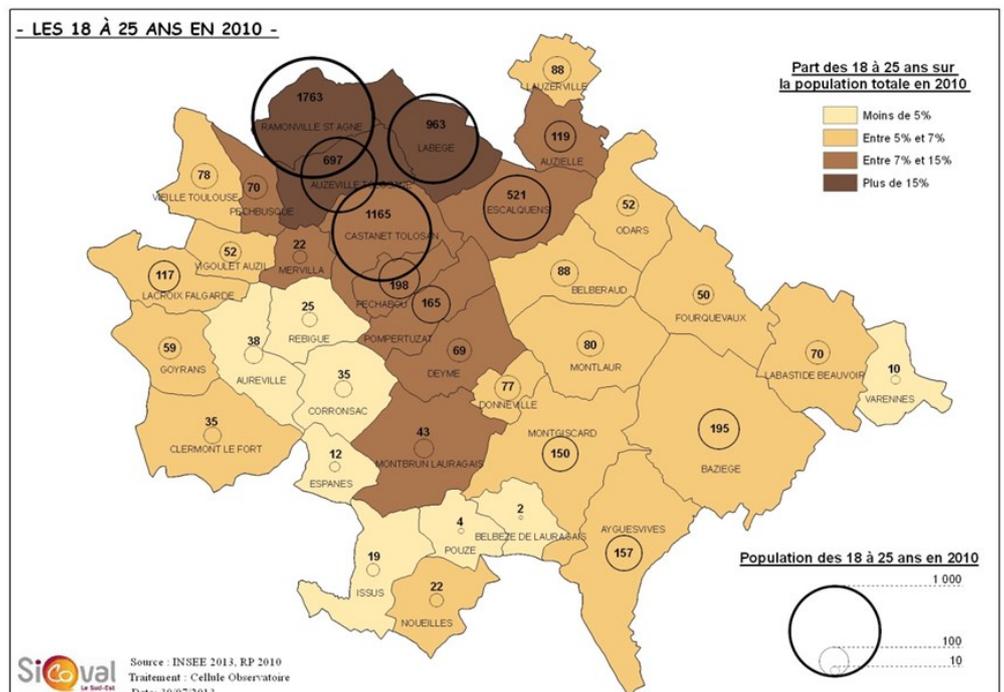


Source INSEE : 1968-2010

Projection d'évolution des 18-25 ans sur le Sicoval (2014-2024)



Source INSEE : Données Omphale -Scénario central



Leur mode de vie

Notions clés :

Ménage :

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

Famille :

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).



A retenir :

La moitié des jeunes adultes vivent en dehors de leur foyer familial initial. Sur cette moitié, 52% habitent seuls.

Un besoin d'accompagnement pour acquérir l'autonomie (informations, aides, etc.).

Composition familiale des 20-24 ans

La moitié des jeunes âgés de 20 à 24 ans du territoire sont indépendants de leurs parents et sont comptabilisés comme des ménages indépendants. Quelques tendances spécifiques ressortent. Tout d'abord, la moitié des jeunes vivent seuls alors que pour la population totale cela ne représente qu'un dixième de la population. Ensuite, 30% des jeunes sont en couple alors que la proportion est de 70% pour l'ensemble de la population. Enfin, on retrouve 14% des jeunes en situation de colocation (19% pour la Haute-Garonne).

Sicoval	20 à 24 ans	Ensemble de la population
Personne vivant seule	52%	12%
Plusieurs personnes sans famille	14%	2%
Famille monoparentale	3%	9%
Famille composée d'un couple	31%	76%

Source : INSEE 2011

Quelques tendances issues de l'enquête menée auprès des jeunes

Sur la période du premier semestre 2013, une enquête a été menée auprès des 11-27 ans afin de recueillir leur parole et connaître leurs pratiques dans les différents champs de la vie quotidienne (habitat, transport, éducation, santé, etc.).

Au total 800 jeunes ont répondu à l'enquête.

- **De nombreux jeunes (16-27 ans) méconnaissent les dispositifs d'accompagnement menant à l'autonomie.** 40% ne pensent pas avoir accès à un logement social alors que 70% de la population française est éligible. 23% ne connaissant pas les aides au logement et 60% ne connaissent pas les structures d'accompagnement à l'emploi alors qu'ils en auraient besoin.
- **Leur temps libre** est utilisé au profit de rencontres sociales (amis, famille, réseaux sociaux) et moins sur des pratiques individuelles (regarder la télévision, lire, jouer sur l'ordinateur, etc.). 68% pratiquent une activité sportive et/ou culturelle.
- **L'engagement citoyen** se traduit surtout par l'implication ponctuelle dans des événements sur leur lieu d'études ou de travail afin d'aider et participer au respect de l'autre.
- **42% des 20-25 ans sont encore couverts par la protection santé de leurs parents.** Ils sont en attente d'actions de prévention sur les thèmes de l'anorexie et sur l'utilisation d'Internet.

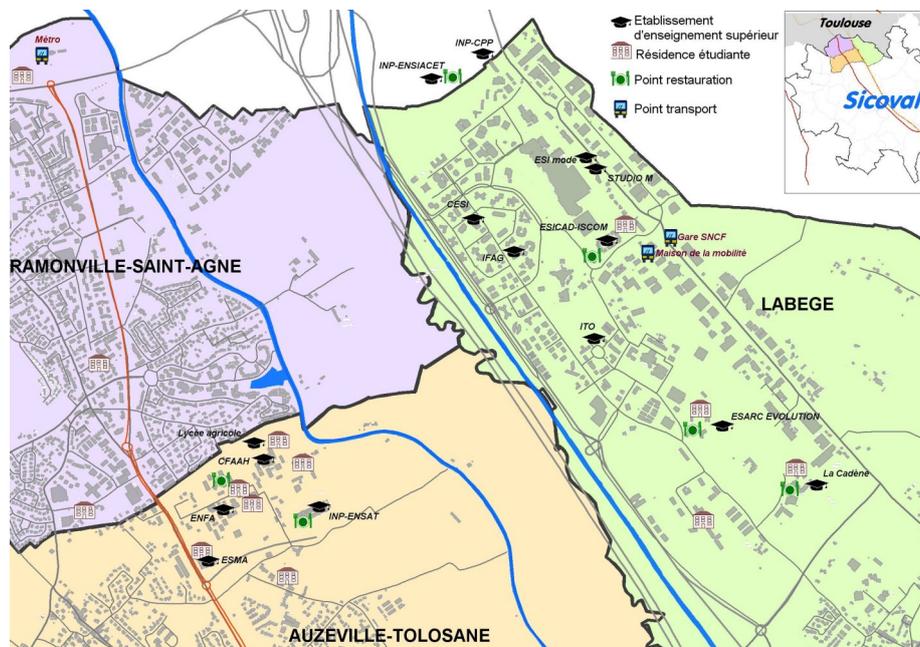
La scolarité et la vie étudiante

Les étudiants

La plupart des établissements d'enseignement supérieur se trouvent sur les communes d'Auzeville-Tolosane et Labège. On y retrouve les secteurs de l'agriculture, polytechnique, du commerce, de la santé ou encore de la communication. En 2013, 2 507 étudiants ont été recensés sur ces établissements.

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur 2013

Les établissements d'enseignement supérieurs

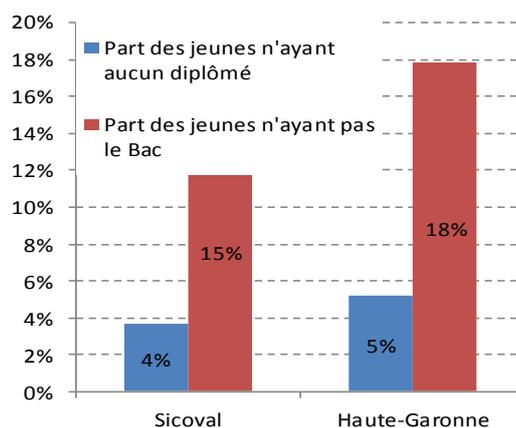


Une activité étudiante marquée sur la partie urbaine du territoire.

4% des jeunes âgés entre 20 et 24 ans sortis du système scolaire n'ont aucun diplôme.

Jeunes de 20-24 ans non-inscrits en établissement scolaire

160 jeunes âgés de 20 à 24 ans sont sortis du système scolaire sans avoir eu aucun diplôme, soit 4% de cette tranche d'âge (chiffre comparable au niveau départemental). La Mission locale accompagne les jeunes déscolarisés avec un suivi personnalisé dans le cadre de leurs démarches liées à l'emploi, la formation, au logement ou à la santé. En 2013, 769 jeunes âgés entre 16 et 25 ans ont été reçus par la Mission locale (soit 70 de plus qu'en 2011). La plupart des services proposés concernent les questions d'emploi. La moitié des jeunes accueillis vivent encore chez leurs parents, 28% ont un logement autonome et 14% ont une situation de logement précaire (hébergés chez des amis, foyers, nomades, etc). 40% des jeunes accueillis n'ont pas le permis de conduire.



Sources : INSEE 2010 et Mission Locale 2013

L'activité et l'emploi

Notions clés :

Emplois précaires :

Sont considérés en emplois précaires toutes les personnes étant en mission intérimaire ou ayant un contrat à durée limitée de moins de 6 mois.

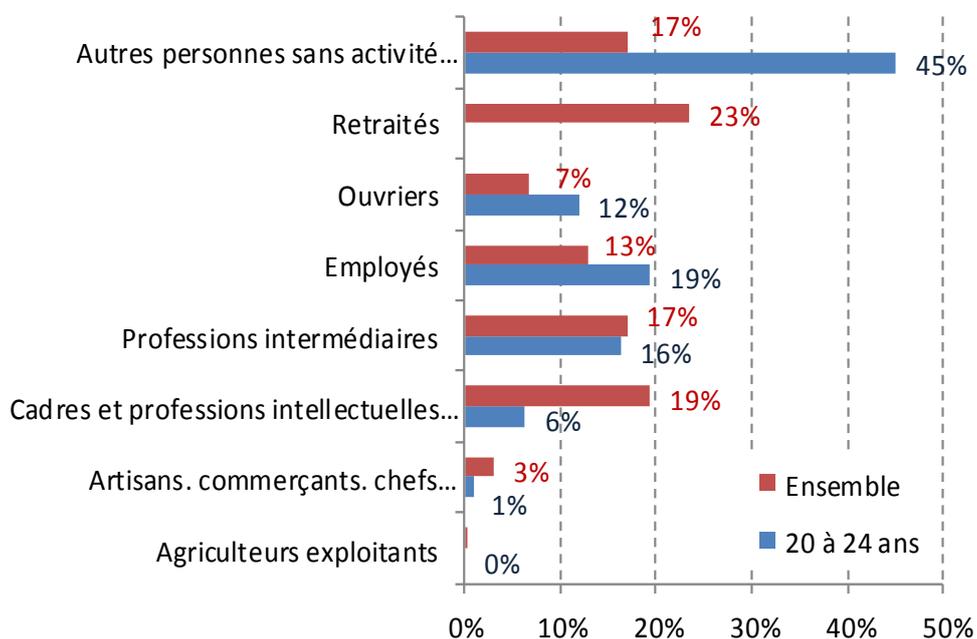


A retenir :

44% des jeunes adultes (20-24 ans) du territoire occupent un emploi considéré comme précaire.

Catégories socioprofessionnelles des 20-24 ans

Près de la moitié des jeunes âgés entre 20 et 24 ans sont étudiants (2 000 jeunes) et 300 jeunes cumulent les études avec une activité professionnelle.



Source : INSEE 2010

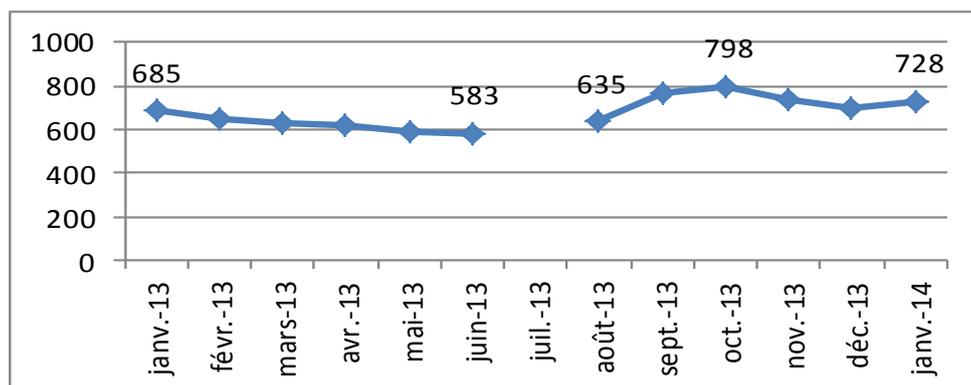
Les jeunes en emploi

Une autre partie des 20-24 ans est composée de jeunes actifs sortis du système scolaire occupant pour la plupart des professions d'ouvriers, employés et professions intermédiaires. Les emplois qu'ils occupent sont pour 44% d'entre eux considérés comme précaires - intérim, stage rémunéré, CDD de moins de 6 mois (42% en Haute-Garonne) alors que pour l'ensemble de la population active cela ne concerne que 10% des emplois.

Source : INSEE 2010

Demandeurs d'emplois âgés de moins de 25 ans

Les statistiques du Pôle Emploi comptabilisaient en 2013 entre 600 et 800 demandeurs d'emploi âgés de moins de 25 ans sur le territoire du Sicoval.



Source : Pôle Emploi

Les déplacements et le logement

Notion clé :

Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) :

Le CLLAJ 31 est un service d'une association loi 1901, agréée par l'Etat, dans le cadre de la promotion et de la qualité du logement des jeunes qui a pour but d'aider les jeunes de 16 à 30 ans à accéder à un logement autonome.

Il a pour objectif essentiel :

- d'informer les jeunes sur les conditions d'accès à un logement, sur leurs droits et leurs obligations,
- de mettre en œuvre des aides attribuées par les partenaires institutionnels,
- d'observer et d'analyser la problématique du logement en Haute-Garonne afin de proposer aux pouvoirs publics des dispositifs pertinents et efficaces en faveur du logement des jeunes.

Des jeunes très mobiles

Les jeunes sont beaucoup plus mobiles sur le Sicoval que sur le reste de l'agglomération avec en moyenne près de 5 déplacements par jour.

Selon l'enquête menée auprès des jeunes sur le territoire, 80% des jeunes de 16 à 27 ans utilisent quotidiennement la voiture (84% ont leur permis).

Plus de la moitié est satisfaite du réseau de transports en commun avec quelques nuances pour les communes rurales et les amplitudes horaires du soir.

Tisséo comptabilise 9 733 abonnements pour les 4-25 ans en 2013 et 108 abonnements étudiants de 26 à 35 ans.

Source : Enquête jeunesse 2013 et Tisséo 2013

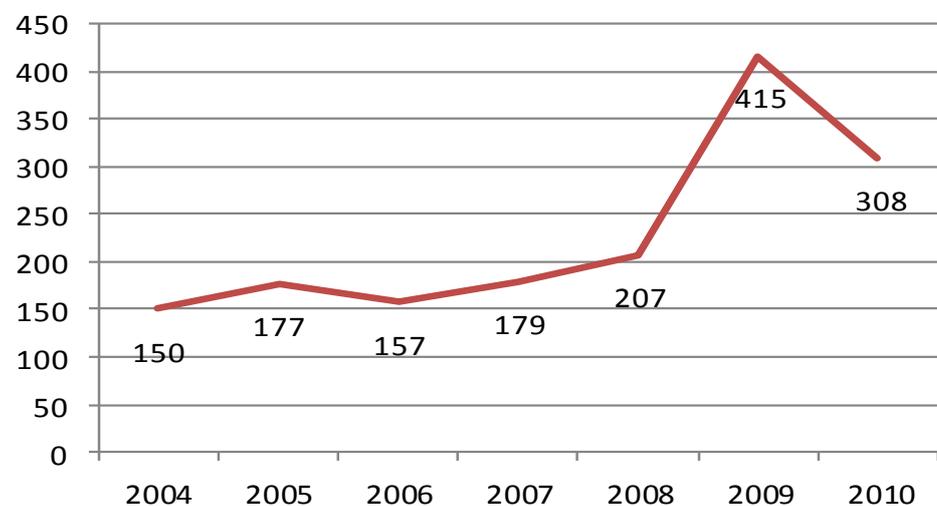
Demandes en logements sociaux des moins de 25 ans

Les jeunes indépendants de leur foyer familial d'origine (la moitié des 20-24 ans du territoire) habitent pour 90% dans des appartements. En effet, 2 658 logements étudiants sont présents sur le Sicoval dont 2 252 au sein de résidences étudiantes (32% à Auzeville, 45% à Labège et 23% à Ramonville) et 406 lits en internat.

En 2013, les moins de 25 ans représentaient 10% des demandes totales de logements sociaux (367 demandes) et ont bénéficié de 40% des attributions de logements sociaux (351 attributions).

Le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ), qui travaille avec 90% des jeunes orientés par la Mission locale, a accueilli 47 jeunes pour les aider dans leur recherche de logement. Ces jeunes sont pour 60% chômeurs et 85% d'entre eux ont un revenu en dessous du seuil de pauvreté.

Source : INSEE 2010 / Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes



Source : Union Régionale pour l'Habitat 2013

5. Les personnes âgées (>65 ans)

15% de la population a + de 65 ans

7% de la population a + de 75 ans

Les plus de 65 ans représenteront 25% de la population en 2042

A partir de 80 ans, 1 personne sur 2 vit seule
804 bénéficiaires de l'Allocation personnalisée pour l'autonomie



Notion clé :

Les personnes âgées :

L'entrée dans l'âge de la vieillesse est difficile à évaluer avec l'augmentation de l'espérance de vie.

Aujourd'hui, on vit globalement en meilleure santé et plus longtemps.

Conséquence : le stade de la vieillesse recule. Pendant plusieurs siècles, 60-65 ans fut considéré comme l'âge de transition. Désormais, certains démographes avancent l'âge de 75-80 ans pour ressembler, en termes de santé, d'espérance de vie, d'activités, etc., aux sexagénaires des années 1950. Néanmoins, dans cette fiche, les personnes âgées sont considérées comme celles ayant dépassées l'âge de 65 ans (âge de passage à la retraite).



A retenir :

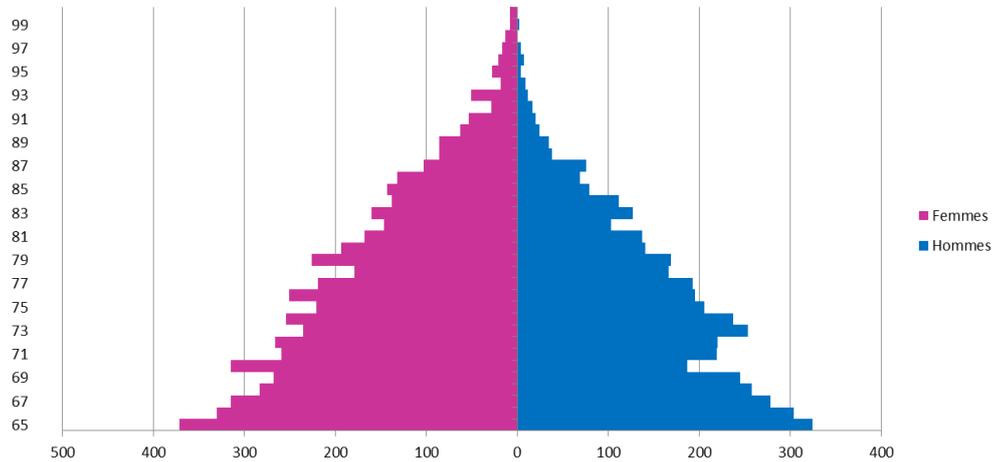
15 % de la population du Sicoval a plus de 65 ans dont la moitié a plus de 75 ans.

Les personnes âgées sont plus présentes sur le Nord du territoire.

Les effectifs

Le territoire du Sicoval comptait 10 718 personnes de plus de 65 ans en 2011 (15% de la population totale), dont 4 997 ont plus de 75 ans. Les plus de 75 ans représentent 7% de la population totale, chiffre inférieur aux ratios du département et de la France métropolitaine.

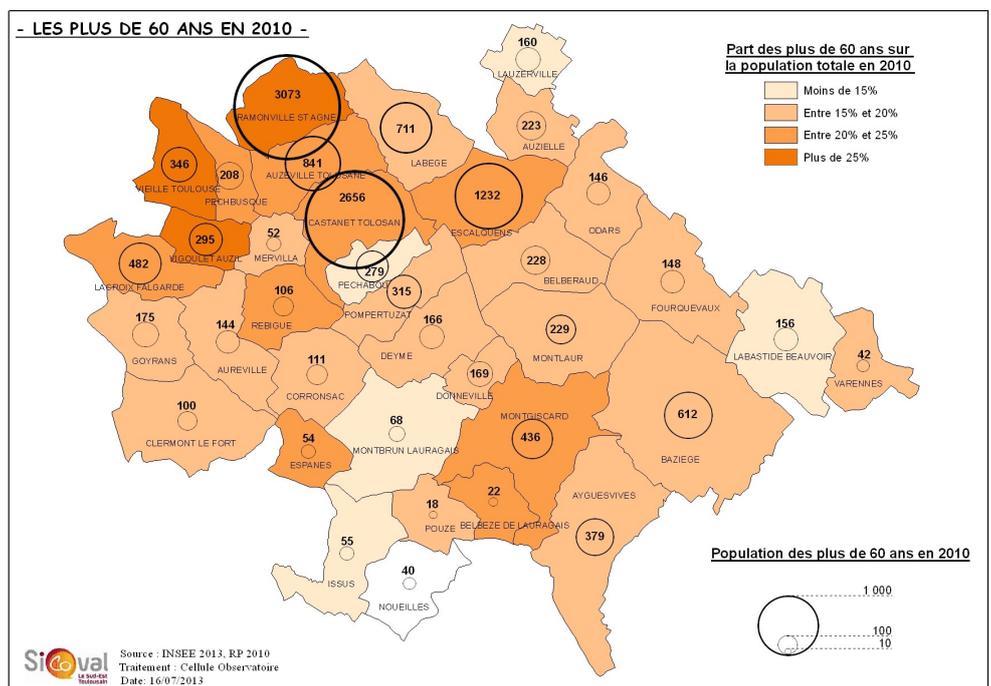
Pyramide des âges détaillée des plus de 65 ans (2010)



Source : INSEE (2010)

Répartition des personnes âgées sur le territoire

Les communes les plus vieillissantes (avec une part des plus 70 ans supérieure à 10% sur la population totale) sont Belberaud, les Varennes et quelques communes appartenant aux coteaux Est du territoire : Clermont-le-Fort, Mervilla, Rebigue, Vieille-Toulouse et Vigoulet-Auzil. D'autres communes restent à surveiller par leur part significative de la tranche d'âge 60-69 ans (plus de 14%) sur l'ensemble de la population communale : il s'agit de Pechebusque, Goyrans, Fourquevaux et Auzielle.



Les effectifs

Notions clés :

Taux de mortalité :

Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année. Ce ratio est rapporté à 1 000 habitants.

Indice de vieillissement :

Il mesure le rapport de la population des 65 ans et plus à celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire.

Plus l'indice est faible, plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.



A retenir :

Dans 10 ans, les personnes âgées entre 65 et 74 ans auront progressé de +27%, celles âgées entre 75 et 84 ans de +49% et les plus de 85 ans de +56%.

Un vieillissement perceptible dans la structure de la population du Sicoval.

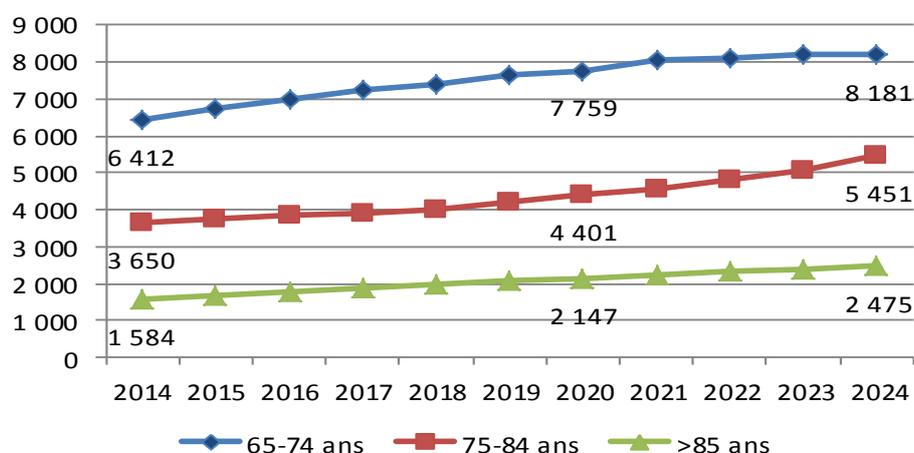
1/4 de la population âgé de plus de 65 ans en 2040 ?

La part des personnes de plus de 65 ans parmi l'ensemble de la population devrait augmenter. En effet, alors qu'elle représente environ 15% en 2011, elle représenterait 25% en 2042.

Avec l'accroissement prévu du nombre de personnes de plus de 75 ans, les questions liées à la prise en charge de la dépendance deviennent centrales.

Ainsi en 2016, le nombre de personnes de plus de 65 ans serait d'environ 12 600, en 2025 de 16 560 et en 2042 de 22 450.

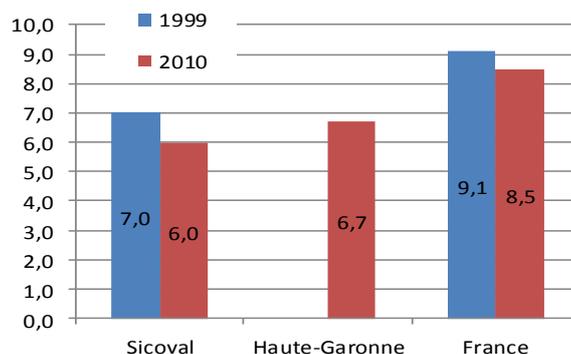
Projection d'évolution des + de 65 ans sur le Sicoval (2014-2024)



Source INSEE : Données Omphale - Scénario central

Taux de mortalité

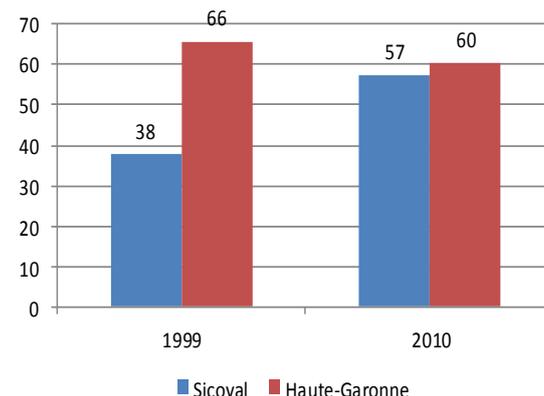
Le taux de mortalité (nombre de décès pour 1 000 habitants) est moins élevé sur le Sicoval que sur les autres territoires de comparaison.



Source INSEE 1999 / 2010

Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement montre que le rapport démographique s'est structurellement modifié depuis 1999 sur le Sicoval avec une augmentation significative de la part des plus de 65 ans par rapport à celle des moins de 20 ans.



Les modes de vie des aînés

Notion clé :

Ménages :

Un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.



A retenir :

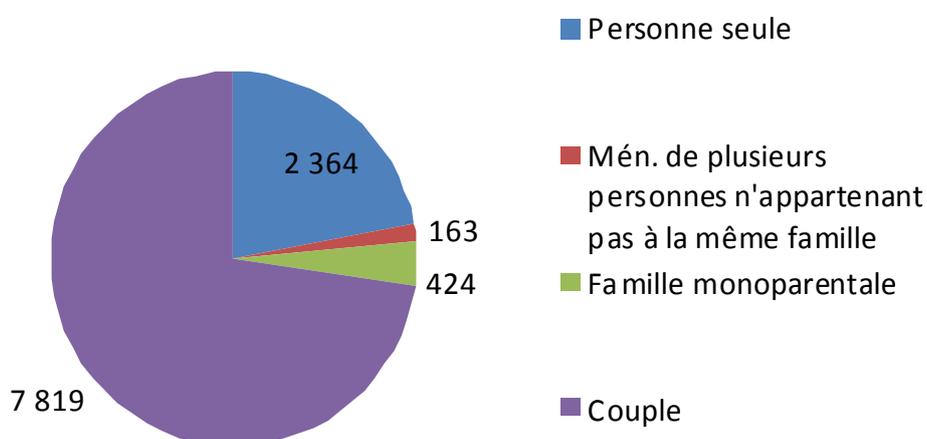
A 80 ans, plus d'une personne sur deux vit seule.

Plus l'âge avance plus on se retrouve seul

Concernant la composition des ménages, 33% des ménages dont l'âge de la personne de référence se situe entre 65 et 79 ans sont des ménages d'une seule personne sans famille. De même, 53% des ménages dont la personne de référence est âgée de 80 ans ou plus sont des ménages d'une seule personne sans famille. Ainsi, entre 65 et 79 ans, une personne sur 3 vit seule. A partir de 80 ans, il s'agit d'une personne sur deux.

Néanmoins, on peut constater que proportionnellement, les personnes âgées vivent moins souvent seules sur le territoire du Sicoval que sur l'ensemble du territoire national.

Répartition de la population de plus de 65 ans par type de ménage



Source INSEE 2010

Demandes et attributions en logements sociaux

En 2013, 188 personnes âgées de plus de 65 ans ont fait une demande d'un logement social sur le Sicoval (5% sur l'ensemble des demandes).

Le motif de la santé revient pour 43 des demandes et les questions financières pour 33 des demandes. 66% des demandeurs vivent seuls.

En même temps, 155 demandes de logements sociaux pour personnes âgées ont été attribuées cette même année (18% sur l'ensemble des attributions).

Source : Union Régionale pour l'Habitat 2013

Notions clés

Revenu fiscal :

Le revenu fiscal correspond à la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration des revenus, avant tout abattement et reversement des allocations (hors chômage).

Médiane :

Celle-ci partage les personnes en 2 groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage dont le revenu est inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu supérieur.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) :

L'ASPA est une allocation destinée aux personnes âgées disposant de faibles revenus en vue de leur assurer un niveau minimum de ressources. Le bénéfice de l'ASPA est ouvert aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou abaissé à l'âge minimum légal de départ à la retraite pour certaines catégories de personnes. Pour une personne seule, en l'absence de ressource, l'ASPA perçue s'élève à 777€/mois.

Les situations de dépendance

Revenus et difficultés financières pour les plus âgés

Le Sicoval compte 10 400 retraités du régime général titulaires d'un droit personnel. La moyenne du montant de la retraite de base du régime général (n'incluant donc pas les éventuels autres régimes, ni les caisses complémentaires) est de 661€ par mois.

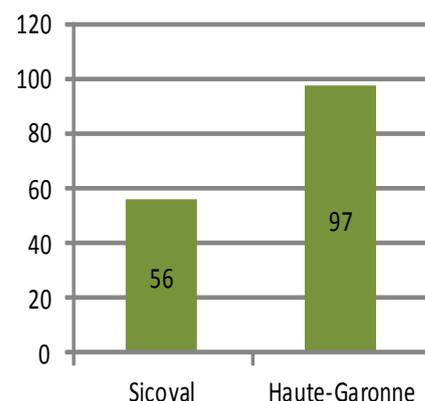
Le revenu médian des personnes âgées entre 60 et 74 ans est nettement supérieur (29 687€) que la médiane du Sicoval (25 383 €) + 17%. Cependant les plus de 75 ans se retrouvent en dessous de la médiane (23 483 €) - 7,5%. Jusqu'en 2008, les veufs et veuves ayant eu un enfant bénéficiaient tous d'une « demi-part fiscale ». Depuis 2008, cet avantage est réservé aux personnes ayant supporté, à titre exclusif, la charge d'un enfant pendant au moins 5 années au cours desquelles elles vivaient seules. Pour les autres, l'avantage lié à cette demi-part est réduit progressivement. Enfin, 76 personnes âgées bénéficient de l'allocation de solidarité.

Source : INSEE DGI 2011

Bénéficiaires de l'Aide personnalisée à l'autonomie (APA) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans

804 personnes de plus de 60 ans bénéficient de l'APA sur le Sicoval soit 56 bénéficiaires pour 1 000 personnes de cette tranche d'âge.

Ce ratio est plus important sur le département. 40% des bénéficiaires de l'APA se trouvent en établissement, 30% sur le département. La majorité des allocataires a plus de 75 ans.



Source : Conseil Général 2012

Bénéficiaires de la téléassistance

La téléassistance permet à des personnes dépendantes de joindre à tout moment une plateforme d'assistance en cas de danger. 886 habitants du Sicoval bénéficient de la téléassistance du Conseil Général. Elle est gratuite pour les plus de 70 ans, les bénéficiaires de l'APA ou les titulaires de la PCH.

Source : Conseil Général 2012

Bénéficiaires de la carte pastel senior

5 589 personnes âgées sont titulaires de la carte pastel senior (55% des plus de 65 ans). Sont concernées toutes les personnes âgées de plus de 65 ans faisant une demande auprès du gestionnaire des transports en commun.

Source : Tisséo 2013

6. Le handicap

**Un accueil important d'enfants handicapés
sur le territoire**

3,4% de travailleurs handicapés au Sicoval



Les personnes handicapées

Notions clés :

Le handicap :

La loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a, dans son article 114, défini la notion de handicap :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) :

Intégré dans les Maisons départementales pour personnes handicapées (MDPH) cette commission sert de guichet unique pour définir les droits en matière d'orientation ou d'attribution des aides pour l'insertion scolaire ou professionnelle et sociale.

Un recensement difficile

Comme l'indique la définition, la population en situation d'un handicap est multiple. Le handicap peut être appréhendé comme l'état de santé fonctionnelle de la personne, en tenant compte, d'une part, des déficiences et, d'autre part, des limitations fonctionnelles que cette personne déclare.

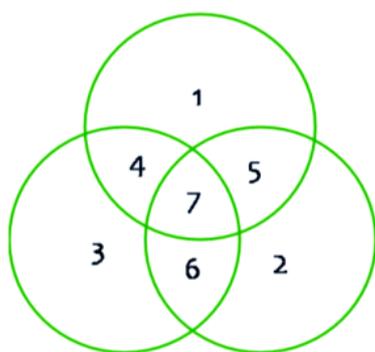
Sont généralement distinguées : les déficiences motrices (paralysie, amputation,...), les déficiences sensorielles (cécité, surdité,...) et les déficiences cognitives (troubles du comportement, de l'apprentissage, du langage,...).

En dehors des personnes qui présentent un handicap dès la naissance ou au cours de leur vie, le handicap touche également de nombreuses personnes âgées avec le vieillissement biologique.

En fonction des statistiques disponibles, il est difficile d'appréhender la population handicapée dans son ensemble. En effet, les différentes allocations ou reconnaissances sont parfois cumulables. Néanmoins il est intéressant de les analyser chacune afin de saisir le nombre de personnes concernées en fonction de chaque objectif.

Allocation	Intitulé	Objectif	Nombre en 2012
AAH	Allocation Adulte Handicapé	Versement sous condition de ressources avec un taux d'incapacité permanente d'au moins 80%. Avoir plus de 20 ans jusqu'à l'âge minimum de départ à la retraite.	731 allocataires couvrant 1 116 personnes
AEEH	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé	Soutien des personnes qui assurent la charge d'un enfant en situation de handicap (avec au moins 80% d'incapacité permanente). Avoir moins de 20 ans.	295 allocataires
APA	Allocation personnalisée d'autonomie	Mesure sociale en faveur des personnes âgées et dépendantes de plus de 60 ans. Avoir une perte d'autonomie définie par une grille d'évaluation AGGIR (classement 1 à 4).	804 bénéficiaires
PCH	Prestation de Compensation du Handicap	Aide pour les dépenses liées aux aides humaines, matérielles et/ou animalières.	477 allocataires
RQTH	Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé	Le travailleur handicapé bénéficie de certaines aides pour faciliter son insertion professionnelle (aide à la recherche d'emploi, formation professionnelle, etc.).	1 148 personnes
Pension d'invalidité		Capacité de travail réduite d'au moins deux tiers à la suite d'un accident non professionnel ou d'une maladie d'origine non professionnelle.	

SITUATIONS DE HANDICAP



- 1) Reconnu uniquement
- 2) Ressenti uniquement
- 3) identifié uniquement
- 4) Identifié et reconnu
- 5) Ressenti et reconnu
- 6) Ressenti et identifié
- 7) Identifié et reconnu et ressenti

Les personnes handicapées

Notions clés :

Intégration individuelle :

L'intégration individuelle concerne les enfants en situation de handicap scolarisés dans les classes traditionnelles. Ils sont en capacité de suivre un cursus scolaire en étant accompagnés par une auxiliaire de vie scolaire.

Auxiliaire de vie scolaire (AVS) :

Aide à la vie quotidienne dans l'établissement, l'auxiliaire de vie scolaire intervient pour permettre à l'enfant handicapé d'accomplir des gestes qu'il ne peut faire seul, travaille en collaboration avec l'enseignant, facilite le contact entre l'élève et ses camarades de classe, tout en veillant à l'encourager dans ses progrès en autonomie.

Classes pour l'inclusion sociale (CLIS) :

Cursus spécialisés dans la prise en charge pédagogique d'enfants en situations de handicap. Les classes sont intégrées dans des groupes scolaires classiques avec un enseignement « éducation nationale » spécialisé.

Classes annexées :

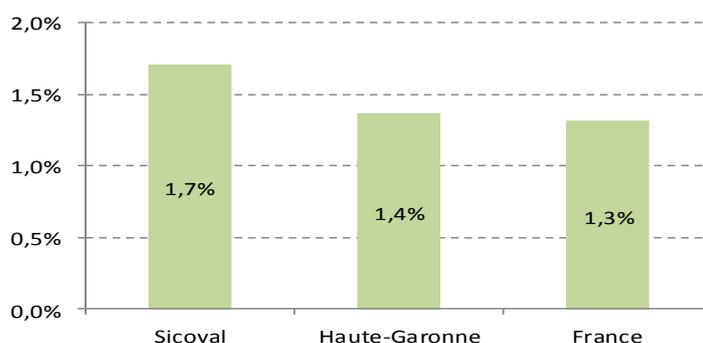
Classes organisées par les institutions spécialisées et accueillies en établissement scolaire classique. L'enseignement est porté par l'institution, la vie scolaire (récréations, restauration, etc.) et est partagée.

Allocataires de l'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 enfants âgés de - de 20 ans (2012)

Contrairement à l'AAH, le Sicoval compte proportionnellement plus d'Allocataires de l'éducation de l'enfant handicapé que sur les autres territoires de comparaison (295 allocataires). Ce résultat peut s'expliquer par la présence d'un important pôle d'établissements pour enfants handicapés sur la commune de Ramonville regroupant plus de 800 enfants pour développer l'éducation motrice ou sensorielle.

L'intégration scolaire des enfants en situation d'un handicap en milieu ordinaire se fait de différentes manières :

- 82 enfants ont bénéficié d'une intégration individuelle sur l'année scolaire 2013-2014.
- 35 enfants du primaire appartiennent aux 4 classes pour l'inclusion scolaire (CLIS) sur l'année scolaire 2013-2014. 13 élèves du Collège Malraux (Ramonville) sont également concernés.
- 65 enfants se trouvent dans des classes annexées principalement pour l'apprentissage de la langue des signes (LSF).

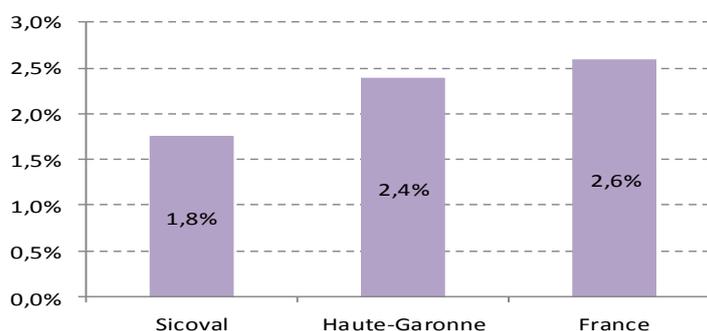


Source CAF 2012

Allocataires adultes handicapés (AAH) pour 100 personnes âgées de 20 à 64 ans (2012)

En 2012, 731 allocataires bénéficient de l'AAH (en 2006, la CAF comptabilisait 486 bénéficiaires). Cette allocation est définie en fonction des revenus de la personne concernée. Si la personne est sans ressources, le montant maximum jusqu'en mars 2012 de l'AAH a été fixé à 743,62 € par mois.

Toutefois, 287 allocataires de l'AAH (soit près de 40%) vivent sous le seuil de pauvreté. Il existe un complément de ressources (allocation forfaitaire) qui s'ajoute à l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) pour constituer une garantie de ressources dans le but de compenser l'absence durable de revenus d'activité des personnes handicapées dans l'incapacité de travailler. Sur le Sicoval, 119 allocataires sont concernés.



Source CAF 2012

Les personnes handicapées

Notions clés :

La loi handicap de 2005 apporte plusieurs innovations en matière d'emploi telle que :

- la reconnaissance du droit à la compensation qui demande aux employeurs de prendre des mesures appropriées pour garantir le recrutement,
- le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle des personnes en situation de handicap (adaptation du poste de travail, l'accès au lieu de travail, la formation, etc.).

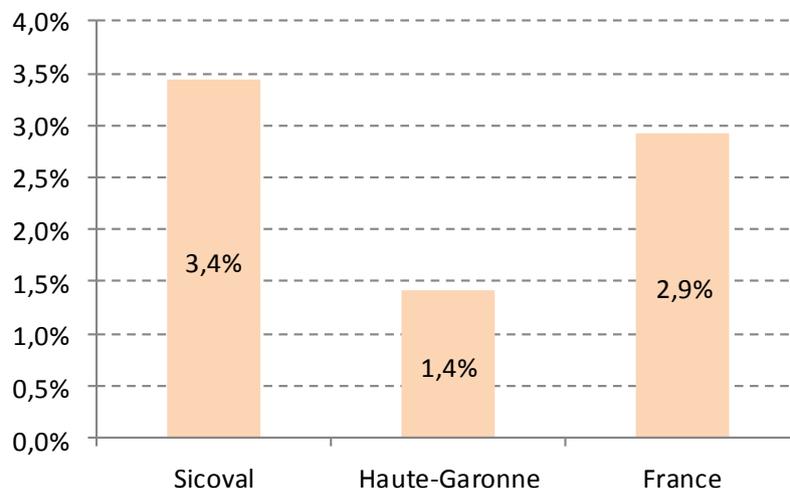
Cette loi renforce également l'obligation d'emploi des personnes handicapées pour les entreprises de plus de 20 salariés (6% de l'effectif salarié).

La Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) :

Voir en page 75.

Nombre de travailleurs reconnus RQTH pour 100 actifs (2012)

Plus de 1 000 personnes handicapées bénéficient de la reconnaissance travailleurs handicapé sur le Sicoval. Rapporté au nombre d'actifs, ce ratio est de 3,4%.

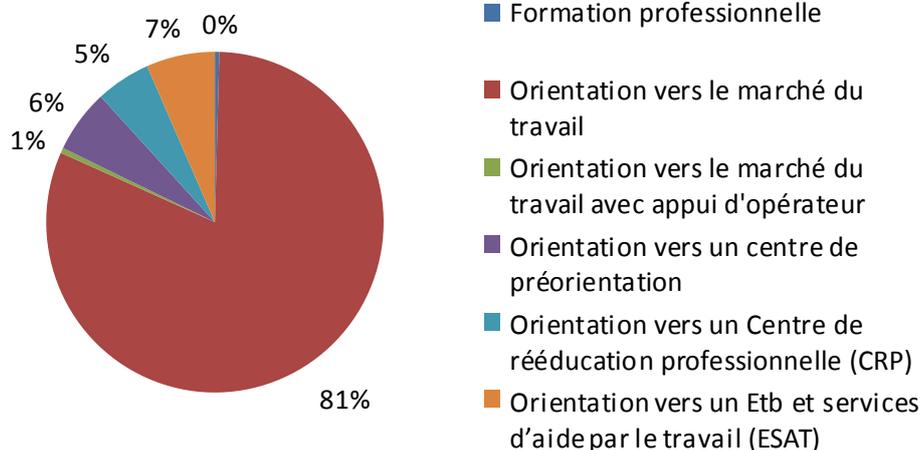


Source MDPH 2012

Orientations spécifiques de la CDAPH pour l'intégration professionnelle (2012)

Une grande majorité des personnes handicapées du Sicoval est orientée par la CDAPH vers le marché du travail (81%). Seuls 5% (74 personnes) sont orientées vers un centre de rééducation professionnelle et 7% (93 personnes) trouvent des débouchés dans des Etablissement et services d'aide par le travail (ESAT).

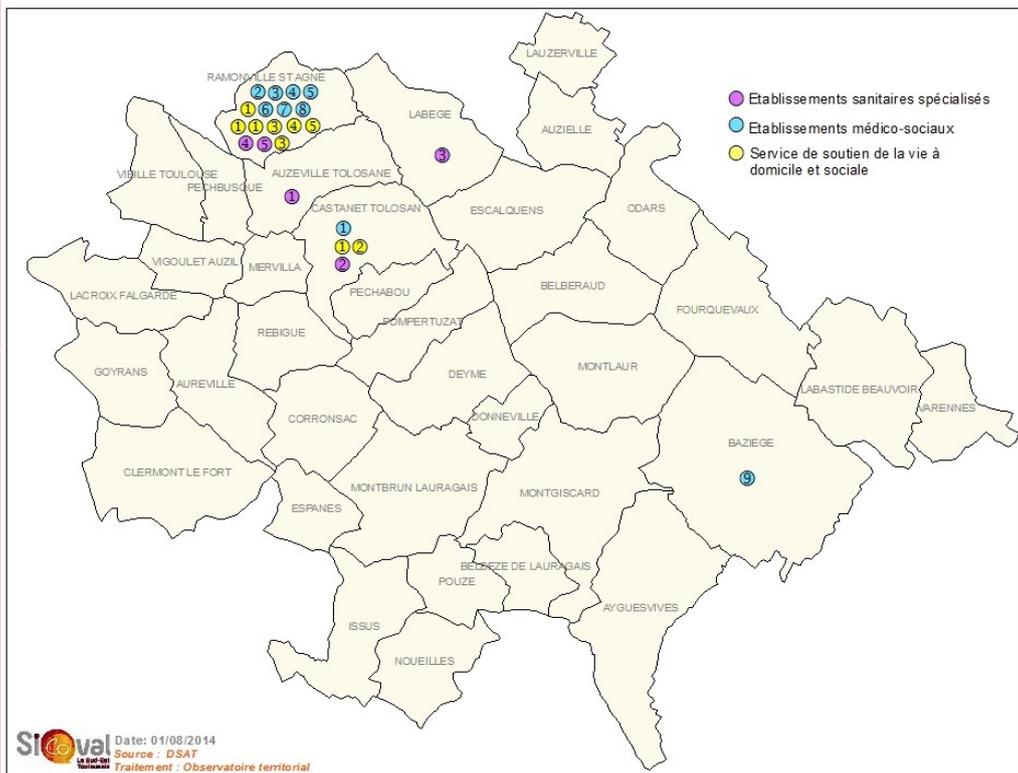
628 travailleurs handicapés demandeurs d'emploi ont été recensés par le Pôle Emploi de Labège pour les communes du Sicoval (2012). Le nombre de demandeurs a progressé de 12,8% entre 2011 et 2012.



Source MDPH 2012

Etablissements et services

L'OFFRE DE SERVICES



Etablissements sanitaires spécialisés

1	Auveville-Tolosan	Centre Postcure pour Malades Mentaux
2	Castanet-Tolosan	Institut Médico Educatif (ADAPEI)
3	Labège	Accueil de jour - Maison de santé pour maladies mentales (ARSEAA)
4	Ramonville	Centre de santé d'audiophonologie (Centre Lestrade ASEI)
5	Ramonville	Soins de Suite et de Réadaptation Pédiatrique Spécialisés (Paul Dottin ASEI)

Etablissements médico-sociaux

1	Castanet-Tolosan	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ARSEAA)
2	Ramonville	Centre Spécialisé d'Enseignement Secondaire (Jean Lagarde ASEI)
3	Ramonville	Institut d'Education Sensorielle (Centre Lestrade ASEI)
4	Ramonville	Service d'Aide aux Adultes Handicapés Visuels (Centre Lestrade ASEI)
5	Ramonville	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce (C.L ASEI)
6	Ramonville	Sect. pour Déficiants Visuels avec Hand. Ass. Importants (C.L ASEI)
7	Ramonville	Sect. d'Educ. pour Déficiants Auditifs et Dysphasiques avec Hand. Ass.
8	Ramonville	Institut d'Education Motrice (Paul Dottin ASEI)
9	Baziège	Accueil de jour - Foyer de vie Pierre Henri (Beau Soleil)

Services de soutien de la vie à domicile et sociale

1	Castanet et Ramonville	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (Val Fleury / ASEI : Jean Lagarde / Centre Lestrade / Paul Dottin)
2	Sicoval	Service de Soins Infirmiers à Domicile
3	Ramonville	Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (ASEI : Jean Lagarde / Centre Lestrade)
4	Ramonville	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Auton. et à l'Intég. Scol. (J.Lagarde - ASEI)
5	Ramonville	Section d'Education et d'Enseignement Spécialisés (Centre Lestrade - ASEI)



Mise en page : Sicoval. Photos : Vincent Laratta. Impression Sicoval. 100 exemplaires. Novembre 2014